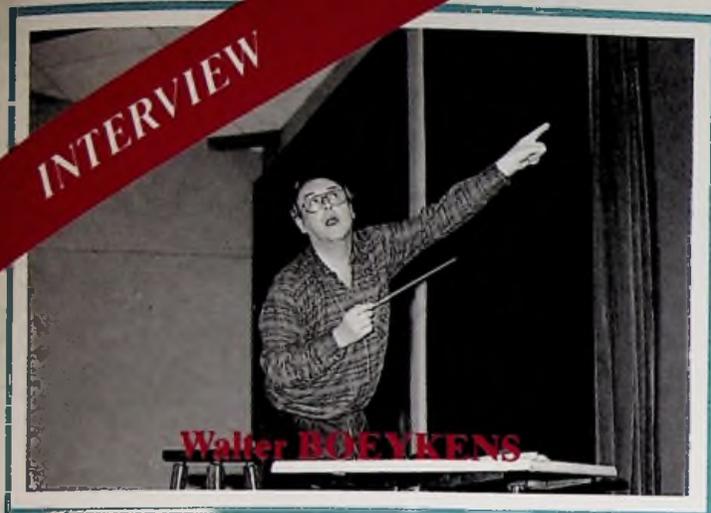


INTERVIEW



Walter BOEYKENS

Journal de la Confédération Musicale de France

103, boulevard Magenta 75010 PARIS

Compte rendu du Colloque : L'Action de la C.M.F. dans la vie musicale



**Première discographique en Midi-Pyrénées :
Prométhée de Gabriel Fauré**



Les musiciens et Yamaha : une association artistique idéale.

Comme les musiciens desquels nous tirons notre inspiration, nous consacrons à la recherche d'un art musical toujours plus grand. Cette vocation a permis la réalisation d'instruments que l'on peut qualifier de chef d'œuvre. Et connaissez-vous une meilleure voie pour un musicien que de jouer des instruments qui sont eux-mêmes très inspirés.

YAMAHA

YAMAHA MUSIQUE FRANCE
BP. 70. 77312 Marne-la-Vallée, Cedex 02

SOMMAIRE

Éditorial, par Maurice Adam	1
Infos CMF	3
L'œuvre pour harmonie de Gabriel Fauré, par Frédéric Robert	6
Interview : Walter Boeykens, un clarinetiste en chef, par Robert Combaz	10
Répertoire : <i>Sonate concertante</i> de Serge Lancelm	15
Action de la CMF dans la vie musicale : Compte rendu du colloque des 25 et 26 novembre dernier	17
Échos/Musique	30
A propos des orchestres à plectres, par Mario Monti	32
Discothèque d'Or, par Claude Decugis	34
Compact Disc, par Jean Malraye	40
Manifestations	42
Petites annonces	47
Carnet d'adresses	48
Promenade à travers nos régions	I-XII

Journal de la Confédération Musicale de France



103, bd de Magenta
75010 Paris
Tél. : 42 82 10 17
Télécopie : 45 96 06 86

Gérant : M. Adam
Cogérant : J. Julien

Directeur de la Publication :
Maurice ADAM

Secrétariat de rédaction :
Christine BERGNA, Laurence SOLNAIS

Abonnement 1 an : France : 145 F
Étranger : 200 F. Prix au n° : 30 F

N° de Commission paritaire : 65172 - N.C.B. Paris
381279637 - SIRET n° 38127963700015 - APE n° 8607,
BPRNP Paris Gare du Nord, 115, bd Magenta, 75010
Paris. N° de compte : 01210143875

Imprimerie de Montligeon
61400 La Chapelle Montligeon
Dépôt légal n° 15741

« Toute reproduction, même partielle et par
quelque procédé que ce soit, du contenu de la
présente Revue est interdite, selon la loi du
11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable
du directeur de la Publication. Cette auto-
risation spécifique et préalable suppose en
tout état de cause que la source du texte
reproduit soit mentionnée. »

ÉDITORIAL

Voilà quatre années que l'assemblée générale statutaire de la C.M.F. est accueillie par les fédérations régionales : Aix-les-Bains, Strasbourg, Hyères-les-Palmiers... Nous avons ainsi marqué, concrètement, toute l'importance de la décentralisation. Ces congrès en région ont en effet permis à chacun de mieux connaître les réalités du terrain. Ils nous ont mieux permis, tout simplement, de mieux nous connaître. La C.M.F. ne veut jamais oublier sa dimension humaine, et conviviale...

Cette année, c'est la Fédération régionale des Sociétés musicales et folkloriques de la Guadeloupe qui accueillera notre congrès. Ce sera l'occasion de mieux connaître la vie musicale de cette région française, avec ses traditions, riches et diverses. Et je pense que ce congrès sera comme une reconnaissance du travail accompli par notre fédération de Guadeloupe et lui apportera un nouvel élan.

Vous lirez dans ce numéro la première partie des actes du colloque « Action de la C.M.F. dans la vie musicale ». Il y est plus particulièrement question de la C.M.F., de son organisation et de son travail, de la réalité concrète, sur le terrain. Dans le prochain numéro du Journal de la Confédération Musicale de France, il sera fait place aux interventions de nos différents partenaires, ainsi qu'à nos projets pour l'avenir. D'ores et déjà, suite à ce colloque, des contacts sont pris avec ces partenaires, pour préparer nos actions à venir. Actions qui seront marquées, avant tout, par le souci de la formation. Dans ce cadre, comme tous les ans, les examens fédéraux vont bientôt commencer. Je demande à tous les responsables de les organiser avec ce souci de la qualité qui doit être le nôtre, en suivant les différents programmes mis au point avec compétence par nos commissions de musiciens et de pédagogues, reconnus par tous. Je terminerai en évoquant deux magnifiques projets, nés au sein de nos fédérations. L'Oratorio olympique de Ida Gotkovsky sera créé le 16 février par l'Orchestre départemental et les Chorales de Savoie, placés sous la direction de Walter Boeykens. La Fédération de Savoie célèbre ainsi les Jeux olympiques d'Albertville. Un enregistrement sera réalisé à cette occasion.

La Fédération de Midi-Pyrénées, quant à elle, honore un grand compositeur de la région, Gabriel Fauré, avec la présentation de Prométhée, tragédie lyrique pour orchestre d'harmonie, chœurs et solistes. Là aussi, un disque sera réalisé.

Vous lirez dans ce numéro des articles sur ces concerts. Je voudrais dire, pour ma part, combien ces projets me semblent représentatifs de ce que peut faire un mouvement comme le nôtre, sur le plan culturel et artistique. Ils démontrent aussi la dynamique qu'a pu apporter la décentralisation à la C.M.F. et à ses fédérations : le sens des responsabilités, et l'esprit d'initiative. Des exemples à suivre...

Maurice ADAM



BUFFET CRAMPON

L'INSTRUMENT DE TOUS LES SUCCÈS

5, RUE MAURICE-BERTEAUX 78200 MANTES-LA-VILLE TÉL (1) 34 77 57 87

Assemblée générale de la CMF
du 2 au 9 avril 1992

Pourquoi le 90^e Congrès de la C.M.F. en Guadeloupe

Déjà le 21 avril 1989 à Paris, lors du 88^e Congrès de la C.M.F., la Fédération régionale des Sociétés musicales et folkloriques de Guadeloupe par la voix de son président, M. Robert Dauberton, demandait que la C.M.F. organise son Congrès 1992 en Guadeloupe. Mais pourquoi?

Il faut savoir que la Guadeloupe et ses îles satellites représentent avec la Martinique la base d'une culture francophone dans une région, la Caraïbe, carrefour incontournable d'une culture anglophone et d'une culture hispano-cubaine.

De plus les Antilles françaises ont une culture musicale qui leur est propre, issue des trois influences caraïbe, européenne et africaine, mais qui risque de perdre son identité. Comme pour chacune de nos sociétés, le cycle formation, création et diffusion semble bien être le seul moyen de la préserver.

La Guadeloupe possède une particularité administrative puisqu'elle est à la fois département et région française et l'un des souhaits du Conseil régional est de voir se créer une école de Musique qui pourrait prendre la forme d'une école régionale à antennes décentralisées.

La Fédération de Robert Dauberton, c'est évident, a besoin de notre soutien. C'est dans cette optique qu'au Congrès de Strasbourg il a été retenu pour 1992 la candidature de la Guadeloupe, et dès 1990 le Conseil d'administration de la C.M.F. a pris un engagement définitif vis-à-vis de nos amis guadeloupéens. Une première commission de la C.M.F. s'est déplacée fin juillet 1990 pour constater sur place l'étendue du travail à accomplir. Mais alors les cicatrices laissées par le cyclone Hugo n'étaient pas encore refermées et tous les crédits leur étaient consacrés.

La tenue du Congrès de la Confé-



dération Musicale de France sur le sol de Guadeloupe représente un véritable enjeu. Il s'agit pour la Fédération d'une part d'être reconnue comme étant l'interlocuteur incontournable, sans lequel une École de musique ne pourrait voir le jour et atteindre son premier objectif auprès de la jeunesse, et d'autre part de montrer aux élus, aux instances culturelles et administratives que la C.M.F., forte de son expérience, sait aussi mettre en œuvre un esprit de solidarité, dont la finalité, grâce à la qualité et la rigueur est d'amener à la formation, donc à la conservation d'un précieux patrimoine culturel.

■ LE CONCOURS DE COMPOSITION POUR ORCHESTRE D'HARMONIE ET DE FANFARE, 2^e ET 3^e DIVISION, le 10 octobre 1991

Favoriser la création d'œuvres originales et contemporaines pour les orchestres de 2^e et 3^e division, c'est-à-dire pour les sociétés musicales qui sont les plus nombreuses, contribuer au renouvellement du répertoire de ces orchestres, tels étaient les objectifs de ce concours de composition organisé par la C.M.F., avec le concours de la Direction de la Musique et de la Danse, du secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, de la S.A.C.E.M., des éditions Robert Martin, des éditions Billaudot, de l'Union nationale des compositeurs de musique et de C.M.F.-Diffusion.

Trente-neuf partitions ont été reçues, examinées par un jury composé de Désiré Dondeyne, Jack Hurier, vice-président de la C.M.F., Georges Jouvin, représentant de la S.A.C.E.M., Serge Lancen, Dan

Lustgarten, inspecteur principal à la Direction de la Musique et de la Danse, André Petit, président de l'Action culturelle de la C.M.F., Patrice Sciortino, représentant de l'Union nationale des compositeurs de musique.

Les lauréats :

1^{er} Prix : Johann Nijs pour *Projections*.

2^e Prix : Pierre Bigot pour *Carte Postale d'Écosse*.

3^e Prix : René Castelain pour *Rem - Rus - Lop - Tnias*.

Le premier prix, prix de la C.M.F., était de 1 500 F avec édition de l'œuvre par les éditions Billaudot. Le deuxième prix, prix de la S.A.C.E.M., était de 1 000 F, avec édition de l'œuvre par les éditions Robert Martin. Le troisième prix : édition de l'œuvre par C.M.F.-Diffusion.

Au programme

Le 91^e Congrès de la C.M.F. en Guadeloupe se déroulera donc du 2 au 9 avril prochain. Afin de fournir un travail efficace, compte tenu des conditions climatiques locales, le Congrès se déroulera sur cinq demi-journées, de 8 h 30 à 13 heures.

Jeudi 2 avril

20 h 45 : Réunion du Conseil d'administration et des présidents des Fédérations régionales.

Vendredi 3 avril

Matinée : Ouverture du Congrès, interventions des personnalités.

Samedi 4 avril

Matinée : Travail par atelier, dont un consacré à la Guadeloupe.

Lundi 6 avril

Matinée : Assemblée générale statutaire, rapports moral, financier et d'action culturelle.

Mardi 7 avril

Matinée : Travaux en ateliers, rapports des divers ateliers en fin de matinée.

Jeudi 9 avril

Matinée : Élection du tiers-sortant du Conseil d'administration.

Au cours de ces journées divers groupes folkloriques, majorettes ou ensembles musicaux viendront ponctuer ce congrès.

■ NOTE

A L'ATTENTION DE MESSIEURS LES DIRECTEURS DES ORCHESTRES À VENT

Au cours de ces dernières années, la C.M.F. s'est préoccupée de la modernisation et de l'efficacité de son fonctionnement. La régionalisation aidant, elle a pu mettre en place des actions significatives qui, à terme, auront des incidences particulièrement bénéfiques pour l'ensemble des praticiens de la musique. Elles seront évoquées lors du prochain congrès.

Toutes ces actions, quelque importantes qu'elles soient, ne doivent pas occulter les problèmes journaliers auxquels beaucoup de directeurs sont confrontés et pour lesquels il va falloir trouver des solutions le plus rapidement possible, sous peine de voir disparaître quelques orchestres.

J'avais suggéré au Conseil d'Administration, il y a plus d'un an, que soit effectuée une enquête nationale afin de mieux connaître l'état des lieux : personnes en fonction, moyens dont elles disposent, compétences, relations avec l'école de musique, soutien de la commune, etc. Ces renseignements restant strictement confidentiels.

Un questionnaire a été préparé par une commission et soumis à l'approbation du C.A.

La diversité est telle d'une ville à l'autre que les questions sont nécessairement nombreuses, ce qui rend la gestion d'un tel document difficile.

Alors!! Faut-il effectuer cette en-

quête?? Je l'estime indispensable :

— pour que la C.M.F. puisse jouer un rôle plus efficace et apporter à ceux qui le souhaitent le soutien qu'ils sont en droit d'attendre;

— pour faire mieux reconnaître la pratique musicale au sein des ensembles à vent que sont les harmonies, et l'atout culturel qu'elles représentent pour les communes;

— pour que les directeurs puissent mieux communiquer entre eux, se regrouper et défendre leurs intérêts.

La constitution d'un répertoire par spécialité me semblerait de la plus grande utilité. Il faudra y réfléchir.

Le but essentiel est de s'unir et de pouvoir aider autant que faire se peut ceux qui en ont besoin. Seule l'adhésion de tous permettra de mieux cerner tous les problèmes, en particulier les disparités qui existent au niveau des moyens ou des statuts.

Ce questionnaire vous sera transmis par vos présidents de fédérations. S'il ne nous parvient pas, vous pourrez le solliciter auprès d'eux.

Compte tenu du nombre vraisemblable — et espéré — de réponses, il me semble intéressant qu'il puisse être effectué un premier tri à la seule vue de l'enveloppe. Il y a trois catégories administrativement bien distinctes :

— ceux qui effectuent cette fonction bénévolement;

— ceux qui sont rémunérés sans être pour cela des musiciens professionnels;

— ceux qui sont musiciens professionnels.

A cet effet, vous voudrez bien prévoir une enveloppe, de format différent, selon la catégorie : 11 x 22 pour la 1^{re}; 16 x 22,5 pour la 2^e; 23 x 32,5 pour la 3^e. Merci d'indiquer le code postal de votre département au dos de l'enveloppe.

Selon la rapidité de vos réponses, nous pourrions peut-être avoir une première approche statistique du congrès de cette année. Je vous remercie de bien vouloir m'adresser votre courrier à l'adresse suivante : M. Daniel Chopinez, secrétaire général de la C.M.F., 22, rue Thiers, 88000 Épinal.

Je vous adresse à tous mes cordiales et néanmoins respectueuses salutations.

Daniel CHOPINEZ

RECTIFICATIF

AU SUPPLÉMENT EXAMENS ET CONCOURS 1992 Journal n° 437 de décembre 1991

- Concours : p. 2 : *Les Sablaises* (Ladmirault - éditions CMF Diffusion) ne fait pas partie des œuvres au choix - Division supérieure.
- Tuba : Une inversion s'est glissée dans l'attribution des morceaux pour le tuba ténor et le tuba basse; Rétablir comme suit :
 - 1) Concours d'excellence p. 19. Œuvre imposée pour :
 - tuba ténor = *Concertstück* (J. Rueff/Leduc)
 - tuba basse = *Divertimento* (D. Dondeyne/IMD Arpèges)
 - 2) Examens fédéraux p. 27 : les morceaux inscrits sous le titre tuba ténor concernent le tuba basse, et inversement : les morceaux inscrits sous le titre tuba basse concernent le tuba ténor.
- Trombone ténor et trombone basse : niveau IM 2 : *A/Rite* est de O. Gartenlaub chez Billaudot et *B/En allant* est de J. Toulon chez Martin.
- Examens instruments d'ordonnance batteries fanfares : inversion des titres. Rétablir comme suit :
A la place de : Tambour il faut lire : Trompette de cavalerie; de Clairon et clairon basse : Tambours; de Cor en mi et trompette basse : Clairon et clairon basse; de Trompette de cavalerie : cor en mi et trompette basse.
NB : l'ensemble de ces morceaux imposés figuraient précédemment p. 47 du Journal n° 436.
- Éditeurs : les œuvres des éditions Andel sont disponibles chez Martin et non chez Besson. Les œuvres pour harmonie et fanfare des éditions Margheritat sont disponibles chez Besson.

H.M.M.O.

VOUS PROPOSE

Des Dizaines de Milliers de Titres

dans les rubriques :

- COMBO JAZZ (petite formation de Jazz de 5 à 9 musiciens).
 - DIXIELAND COMBO (formation de 7/8 musiciens).
 - BIG BAND (grande formation de Jazz de 10 à 19 musiciens).
 - ORCHESTRE A CORDES
 - ORCHESTRE SYMPHONIQUE
 - ORCHESTRE D'HARMONIE
 - FANFARE
 - BRASSBAND
 - ENSEMBLES :
 - a) Flûtes (du duo au chœur de flûtes).
 - b) Clarinettes (du duo au chœur de clarinettes).
 - c) Saxophones (du duo à l'octuor).
 - d) Bois (du duo au chœur de bois).
 - e) Trompettes (de 2 à 16 trp).
 - f) Trombones (du duo au chœur de trb).
 - g) Tuba (du duo au quatuor).
 - h) Cuivres (du duo au chœur de cuivres).
- Quintettes de cuivres : Canadian Brass Series.
Gazebo Series
Denis Wick brass collections
Encore brass series

REPRÉSENTATION DES ÉDITIONS :

- DE HASKE (Pays-bas).
- J.-C.-L. CARTIER (Canada).
- R. SMITH (Angleterre).
- STUDIO MUSIC (Angleterre).
- HAL LÉONARD (U.S.A.).
- JENSON PUBLICATIONS (U.S.A.).
- KENDOR (U.S.A.).
- E.B. MARKS (U.S.A.).
- MUSICWORKS (U.S.A.).
- COMPOSER'S ÉDITIONS (U.S.A.).
- M.C.A. (U.S.A.).
- RUBANK (U.S.A.).
- G. SCHIRMER (U.S.A.).
- JERRY BILLIK MUSIC (U.S.A.).
- FRANK MUSIC (U.S.A.).
- WILLIAMSON Music (U.S.A.).
- BIRCH ISLAND MUSIC PRESS (U.S.A.).
- Éd. H. MORRIS (U.S.A.).
- WILLIAM ALLEN MUSIC (U.S.A.).
- AMITRA MUSIC (U.S.A.).
- LUDWIG MUSIC (U.S.A.).
- DOUG BEACH MUSIC (U.S.A.).
- ALFRED PUBLISHING (U.S.A.).
- HIGHLAND MUSIC (U.S.A.).
- WYNN MUSIC (U.S.A.).
- C. L. BARNHOUSE (U.S.A.).
- N. KJOS MUSIC (U.S.A.).
- SAM FOX (U.S.A.).
- LAKE STATE PUBLICATIONS (U.S.A.).
- CARL FISCHER (U.S.A.).
- MARK HINDSLEY (U.S.A.).
- QUEENWOOD PUBLICATIONS (U.S.A.).
- MUSICIANS PUBLICATIONS (U.S.A.).
- SHAPIRO BERNSTEIN (U.S.A.).
- SHAWNEE PRESS (U.S.A.).
- HANSEN

Documentation gratuite

Envoi uniquement aux demandes qui préciseront impérativement :

a) Rubrique concernée - b) Fonction(s) exercée(s)

H.M.M.O. - B.P. 64 - 59510 HEM
Tél. : 20 83 78 32 - Fax : 20 82 83 91



Nouveautés disques compacts :

- " **HYMNES NATIONAUX** "
Batterie Fanfare de la Garde Républicaine
Tous les hymnes des pays participant aux XVIèmes Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie 1992
- " **IDA GOTKOVSKY, Musique de chambre** "
Trio, Caractères: Trio Verdehr
Quatuor de saxophones: Quatuor Diastema
- " **CONCERT FRANÇAIS** "
Musique de l'Air de Paris
- " **GALAXIE** "
Batterie Fanfare de l'Air de Paris

**Tous les C.D. du
Tokyo Kosei Wind Orchestra
sont disponibles chez Corélia**

Catalogue gratuit et commandes à :

CORÉLIA

B.P. 3 - 91780 CHALO SAINT-MARS

Tél. (1) 64.95.41.93

VIENT DE PARAITRE AUX ÉDITIONS LEDUC



CATALOGUE THÉMATIQUE

FLUTE

500 pages d'extraits thématiques de méthodes, études, morceaux instrumentaux, ensembles, des Éditions **LEDUC** et **HEUGEL**

*Il vous sera offert par votre marchand
ou envoyé gratuitement sur demande*

ÉDITIONS A. LEDUC

175, rue Saint-Honoré - 75040 PARIS CEDEX 01

L'œuvre pour harmonie de Gabriel Fauré (1)

Le chant funéraire et Prométhée

En 1921, trois ans avant sa mort et vingt ans après les reprises de *Prométhée* — que nous aborderons plus loin par le détail — Gabriel Fauré se tournait vers l'orchestre d'harmonie seul. Pour le centenaire de la mort de Napoléon, il devait, en effet, composer une déploration funèbre destinée à être exécutée précisément par cette formation sous les voûtes de Saint-Louis des Invalides.

Dès le mois de février, à peine tracée la double barre finale du *Deuxième Quintette* pour piano et cordes, Fauré se met à la tâche. Non sans appréhensions, non sans difficultés comme l'attestent ces extraits de *Lettres intimes* publiées par son fils Philippe Fauré-Frémiet (1) : « Je tâtonne, je me donne du mal. Mais il faut être prêt pour avril », écrit-il en février et le 22 de ce même mois : « Je m'occupe de Napoléon et ce n'est pas sans être fortement intimidé par le sujet et par la circonstance. »

Le 4 mars, il termine sa partition qu'il a notée sur trois portées et qui s'intitulera *Chant Funéraire*. Le même jour, il écrit : « Je vais demander au chef de musique de la Garde Républicaine de l'arranger pour musique militaire (...) c'est un travail très spécial auquel je ne suis pas entraîné, qui me prendrait un temps énorme et que je ne réussirai probablement pas. » Or, Gabriel Fauré confiait presque toujours ses orchestrations à un ami ou à un élève; il procédait donc ici comme à l'ordinaire.

Ce *Chant Funéraire* paraîtra en conducteur réduit chez Durand qui en publiera également un arrangement pour piano seul de Gustave Samazeuilh. Ce *Chant Funéraire* sera exécuté selon les prévisions le 5 mai 1921 (2) à Saint-Louis des Invalides par la Musique de la Garde Républicaine sous la direction de Guillaume Balay.

Gabriel Fauré se montrait peu confiant dans l'avenir de son *Chant Funéraire* auprès des harmonies; malheureusement il ne se trompait pas, car la plupart d'entre elles l'ignorent toujours, alors qu'il est

d'un abord très aisé. Gabriel Fauré en fit le mouvement médian de sa *Deuxième Sonate pour violoncelle et piano* entreprise dès le mois de mars 1921, terminée en octobre et publiée l'année suivante par Durand sous le même numéro d'opus (3). Exemple rare, peut-être unique, de transcription pour musique de chambre d'un ouvrage original pour harmonie, mais le résultat sera plus probant encore que ne l'avait été la réadaptation pour orchestre symphonique de la musique de scène de *Prométhée*. Car il s'agit ici d'une de ces méditations intérieures d'un calme et d'une majesté sereine dont Fauré avait décidément le secret. Il devait en donner de nouveaux et sublimes exemples jusqu'à sa mort dans les formes d'expression intimes où il avait excellé : la mélodie (*L'Horizon Chimérique*), le piano (*Treizième Nocturne*) et la musique de chambre (*Trio* pour piano, violon et violoncelle, *Quatuor à cordes* posthume).

A l'opposé, justement, de ces domaines intimistes s'était située la partition de *Prométhée*. C'est par ces lignes vengeresses visant l'image de la couverture et empreintes d'un humour caustique, digne du symphoniste de *L'Apprenti Sorcier*, que Paul Dukas allait ouvrir sa chronique consacrée au *Prométhée* de Fauré dont les éditions Hamelle venaient de lui adresser en hommage la partition chant et piano : « J'ai reçu dans

(1) Gabriel Fauré : *Lettres intimes* (présentées par Philippe Fauré), Éditions Grasset, 1951, pp. 266 à 269.

(2) C'est pour cette même circonstance (le 5 mai 1921) que l'organiste de Notre-Dame de Paris, Louis Vierne (1870-1937) devait composer et faire exécuter sa *Marche Triomphale pour le centenaire de Napoléon* pour cuivres, timbales et orgue. (Voir son analyse dans Désiré Dondeyne et Frédéric Robert : *Nouveau Traité d'Orchestration à l'usage des Harmonies, Fanfares et Musiques Militaires*; Lemoine, 1969, p. 52. Nouvelle édition sous presse aux Éditions Robert Martin, à paraître en 1992.)

le courant du mois dernier (4), une partition nouvelle. Sa couverture était ornée d'un dessin représentant un homme, vêtu simplement d'une couronne de lauriers dorés, ressemblant à s'y méprendre à Émile Augier, et placé dans une position fort incommode. Juché, à la renverse, sur un rocher où le retenait un fort carcan de fer, le malheureux était, en outre, exposé aux feux croisés de trois éclairs également dorés. De plus, il était livré à la férocité d'un oiseau qu'au premier coup d'œil je fus tenté de prendre pour un dindon et que je tiendrais encore pour tel, si ses griffes ne me l'avaient fait décidément reconnaître pour un vautour. Autour du rocher, le mot *Prométhée*, tracé en lettres rouges, m'éclaira. Cette illustration... bizarre servait de frontispice à une œuvre savoureuse et forte. Il ne s'agissait pas d'un projet de monument à la mémoire de l'auteur des *Effrontés*, mais du supplice de l'illustre Titan et de la musique écrite par Gabriel Fauré pour les fêtes de Béziers. »

Nouvelle roserie de critique : Paul Dukas avouait « ingénument » ne pas avoir été convié à cette première qui avait eu lieu aux arènes de Béziers. Autant dire qu'il devait juger cette musique d'après la seule réduction pour voix et piano, le cadre grandiose de sa création ayant, naturellement, sollicité le recours à d'imposantes masses vocales et instrumentales, en plus d'acteurs dramatiques puisqu'il s'agissait non pas d'un ouvrage lyrique mais d'une musique de scène que son ampleur apparentait, il est vrai, à un opéra proprement dit.

(3) Pour la confrontation entre les deux versions de ce *Chant Funéraire*, voir *ibid.* p. 141. Le *Chant Funéraire* avait été enregistré pour le 50^e anniversaire de la mort de Gabriel Fauré (1974) par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris (dir. Désiré Dondeyne), jumelé avec *Dionysiaques* de Florent Schmitt et *Quelques Chorals pour des Fêtes Populaires* de Charles Koechlin, disques 30 cm/33 t. Calliope repiqué en compact avec la *Grande Symphonie Funèbre et Triomphale* de Berlioz. Disques Calliope. Pour l'étude de la *Deuxième Sonate de violoncelle* de Fauré imposée au baccalauréat 1992 voir *L'Éducation Musicale* supplément au n° 382 (nov. 1991).

(4) La chronique de Paul Dukas était datée d'octobre 1900 et traitait également de la mort de Nietzsche. On la retrouvera dans Paul Dukas : *Écrits sur la Musique* (Avant-propos de Gustave Samazeuilh), Éditions S.E.F.I. 1948, pp. 505 à 509.

Fauré, alors âgé de 55 ans, devait, plus tard encore que Rameau (5), aborder le théâtre lyrique avec *Pénélope* créé en 1913. Avant 1900, date de la création de *Prométhée*, il n'avait encore destiné à la scène que de suggestives et brèves musiques d'accompagnement : pour *Caligula* d'Alexandre Dumas (1888) (6), *Shylock* d'Edmond Haraucourt d'après Shakespeare (1889) (7) et *Pelléas et Mélisande* de Maeterlinck (1898) (8). Sauf dans la première de ces partitions, seules les voix solistes étaient sollicitées (9), contrairement aux chœurs, Fauré ne leur ayant destiné, en dehors du célèbre *Requiem* (1887-1888) et de l'oratorio *La Naisance de Vénus* (livret de Paul Collin, op. 29, 1882), que de courtes pages, religieuses comme le *Cantique de Racine* (op. II, 1863-1864) (10), ou profanes comme *Les Djinns* (op. 12, 1875) (11), *Le Ruisseau* (op. 22, 1881) (12) et *Pavane* (op. 50, 1887) (13). Il en ira tout autrement dans *Prométhée* « spacieuse partition (...) rude comme le héros sublime de la tragédie et souple comme les consolantes Océanides qui exaltent sa douleur » (14).

(à suivre)

Frédéric Robert

(5) La carrière lyrique de Rameau (né à Dijon en 1683) ne commencera qu'en 1733 avec *Hippolyte et Aricie*.

(6) Un seul enregistrement microsillon avait paru, heureusement jumelé avec *Shylock*, *Pavane* et *Padrigal* (op. 35, version chœur) dir. Antonio de Almedia. Coll. « Inédits O.R.T.F. » (diffusion Barclay) 30 cm/33 t. Mono-Stéréo 995 012.

(7) Selon un usage encore courant à

J'ai reçu, dans le courant du mois dernier, une partition nouvelle. Sa couverture était ornée d'un dessin représentant un homme, vêtu simplement d'une couronne de lauriers dorés, ressemblant à s'y méprendre à Émile Augier, et placé dans une position fort incommode. Juché, à la renverse, sur un rocher où le retenait un fort carcan de fer, le malheureux était, en outre, exposé aux feux croisés de trois éclairs également dorés. De plus, il était livré à la férocité d'un oiseau, qu'au premier coup d'œil je fus tenté de prendre pour un dindon et que je tiendrais encore pour tel, si ses griffes ne me l'avaient fait décidément reconnaître pour un vautour. Autour du rocher, le mot Prométhée, tracé en lettres rouges, m'éclaira. Cette illustration... bizarre servait de frontispice à une œuvre savoureuse et forte. Il ne s'agissait pas d'un projet de monument à la mémoire de l'auteur des Esfrontés, mais du supplice de l'illustre Titan et de la musique écrite par Gabriel Fauré pour les fêtes de Béziers.

(Paul DUKAS, Revue hebdomadaire, octobre 1900).

l'aube de notre siècle, les réductions voix et piano de *Chanson* et *Madrigal* viendront arrondir le nombre des mélodies du troisième recueil. Sur la découverte émerveillée mais tardive de *Shylock* — autant dire de Fauré! — par Richard Strauss et Emil Sauer, voir Marguerite Long : *Au piano avec Gabriel Fauré*, Éditions Julliard, 1963 (act. Billaudot), p. 95.

(8) Sur *Pelléas et Mélisande* de Maeterlinck, voir le texte avec préface, commentaires et notes de Pierre Citti dans *Le Livre de poche classique*, 1989. Est-il nécessaire de rappeler que la première parisienne de la pièce de Maeterlinck avait eu lieu en 1893 et qu'elle avait entraîné Debussy à la composition de son chef-d'œuvre lyrique créé en 1902 avant la musique de scène de Sibelius et le poème symphonique de Schönberg?

(9) Aux quatre pièces symphoniques de la musique de scène de Fauré (*Prélude-Sicilienne*, *Fileuse* et *Mort de Mélisande*) s'ajoutait une *Mélisande's song* (chanson de Mélisande) dont les premières mesures sont d'ailleurs citées au terme de *La Mort de Mélisande*. Cette pièce chantée deviendra le n° 9 (*Crépuscule*) de *La Chanson d'Ève* (Poèmes de Charles van Lerberghe, 1906-1910).

(10) Dédié à César Franck qui mettra en musique un autre *Hymne* du même Jean Racine (*Source ineffable de lumière*), mais pour chœur d'hommes et piano (plus tard orchestré). Ce même texte inspirera encore un chœur, cette fois mixte et avec orchestre, à Marcel Dupré. Fauré avait pour ainsi dire rompu avec une

certaine tradition consistant à mettre en musique des poésies spirituelles de Racine mais pour chœur d'hommes à cappella. D'heureux exemples dans ce répertoire orphéonique avaient été donnés par Louis Niedermeyer, fondateur de la célèbre École de Musique Religieuse où devait être formé justement Gabriel Fauré.

(11) La célèbre « Orientale » de Victor Hugo trouvait ici son premier commentaire musical (pour chœur mixte et piano) avant les poèmes symphoniques avec piano de César Franck et avec voix de Louis Vierne, avant le chœur d'hommes à cappella de Marie-Joseph Erb.

(12) Peu d'enregistrements avaient paru de ce chœur de femmes encore tout imprégné de Massenet en dehors de celui de l'Ensemble Vocal Jean-Paul Kreder (au piano : Françoise Petit) jumelé avec le *Noël des enfants qui n'ont plus de maisons* de Debussy, la *Ronde des fées* de Gabriel Pierné et (à cappella) le *Madrigal aux Muses* d'Albert Roussel, l'autre face de ce 25 cm/33 t. comportant une autre œuvre de Fauré : la *Messe Basse* et les *Litanies de la Vierge Noire* de Francis Poulenc, ces deux œuvres étant accompagnées à l'orgue par Olivier Alain. Disques Erato 25 cm/33 t. « Standard », Coll. « Fiori Musicali » 42017.

(13) Le texte anonyme de *Pavane* avec piano ou orchestre (plus tard insérée sous cette forme de ballet *Masques et Bergamasques*) n'est pas de Verlaine, comme on l'a trop longtemps affirmé par erreur, mais de Robert de Montesquiou.



Dessin d'Emmanuel Frémiet, reproduit sur la couverture de la partition de Prométhée.
(Publiée par la maison Hamelle.)

HOMMAGE À FAURÉ

PROMÉTHÉE : UN CONCERT, UN DISQUE!

Solistes, Chœur, Orchestre d'Harmonie régional junior de Midi-Pyrénées

Direction : Désirée Dondeyre

Gabriel Fauré est le plus illustre représentant des musiciens originaires de Midi-Pyrénées. La région quant à elle n'est pas sans l'honorer car, dotée d'une infrastructure musicale considérable, elle abrite une pratique musicale amateur, vivante et diversifiée.

Ces forces vives rendront un hommage tout particulier cette année à leur compositeur Gabriel Fauré avec un projet original : l'Agence Régionale Technique pour la Musique a en effet décidé de programmer *Prométhée*, une tragédie lyrique qui fait intervenir une formation d'instruments à vent.

Voici en quelques points la présentation de cette première discographique!



Au cours d'une répétition...

C' est en effet un événement que cet enregistrement programmé par l'A.R.T.E.M. L'Agence régionale technique pour la Musique a été créée en 1985 à l'initiative du Conseil régional de Midi-Pyrénées. C'est une structure d'information, de coordination, de diffusion et de promotion musicale. L'A.R.T.E.M. est chargée entre autres de développer le programme d'édition discographique sous le label Ariane, en co-production avec Radio-France.

Son choix tient d'abord au dynamisme musical tout particulier de la région. Depuis 1976, le Conseil régional de Midi-Pyrénées mène une politique d'aide à la pratique musicale amateur par la mise à disposition d'instruments de musique auprès des sociétés musicales de la région, dans le cadre du Groupement régional des Fédérations musicales de Midi-Pyrénées. Cet équipement considérable (plus de 6 000 000 F) a favorisé la mise en place d'une riche infrastructure musicale : écoles de musique, harmonies, ensembles à plectre, chorales... Ce mouvement dynamique et structuré a permis la création des huit harmonies départementales junior, regroupant les meilleurs jeunes musiciens des départements.

C' est tout naturellement vers Gabriel Fauré, originaire de la région, que ce choix devait se porter. Né à Pamiers en 1845, le compositeur quitte très tôt la région et fait toute sa carrière de

pédagogue et de musicien à Paris. Gabriel Fauré s'impose comme l'un des plus beaux représentants de la musique française de la fin du siècle passé. Ayant peu écrit pour la musique dramatique, excepté quelques musiques de scène, il a composé un opéra, *Pénélope* et une tragédie lyrique, *Prométhée*.

Inspirée du *Prométhée* d'Eschyle, cette œuvre qui mêle musique et texte parlé, fut écrite pour les représentations d'août 1900 aux arènes de Béziers. L'immensité du lieu et la nécessité d'utiliser les ressources locales requéraient la présence de deux orchestres à vents, d'un orchestre à cordes de vastes proportions et d'une quinzaine de harpes. A la demande des organisateurs, ce fut M. Eustace, chef de la Musique du 2^e Régiment de génie, qui orchestra la partition pour les deux orchestres d'harmonie puisque Gabriel Fauré ne l'avait pas réalisée. Les deux orchestres intervenaient à tour de rôle, parfois ensemble, quant à l'orchestre à cordes, il renforçait simplement les orchestres d'harmonie.

C' est à Désirée Dondeyre qu'a été confiée la direction et la reconstitution musicale de l'œuvre.

Désirée Dondeyre a commencé ses études musicales au Conservatoire de Lille. Au Conservatoire national supérieur de Paris, il obtient les premiers prix dans les disciplines suivantes : clarinette, solfège, musique de chambre, harmonie, contre-point, fugue et composition musicale. Cla-

rinette solo de la musique de l'Air de 1939 à 1954, il devient chef de la musique des Gardiens de la Paix de Paris jusqu'en 1979. De 1980 à 1986, il dirige le Conservatoire national de Musique d'Issy-les-Moulineaux. Il est Conseiller technique de la Confédération musicale de France.

Désirée Dondeyre est considérée comme le rénovateur en France et en Europe d'un répertoire de conception originale pour l'orchestre d'harmonie. Par ses recherches, il contribue à mieux faire connaître le répertoire du passé. Son travail de composition et ses nombreuses adaptations et transcriptions pour l'orchestre à vents favorisent le développement de la musique d'harmonie. Parallèlement, il mène une intense activité pédagogique au niveau national et international.

Dans la reconstitution musicale qu'il a réalisée, Désirée Dondeyre a suivi les indications de Gabriel Fauré. Il n'a conservé qu'un seul orchestre d'harmonie, une harpe et deux contrebasses à cordes. C'est cette version dans le texte intégral de Jean Lorrain et Ferdinand Hérod qui sera enregistrée à Odysseus du 17 au 21 février 1992, pour la collection Ariane. Cette réalisation constituera une première discographique, *Prométhée* n'ayant jamais été enregistrée sous cette forme et dans son intégralité.

La distribution sera la suivante :

- Six rôles chantés, issus de la jeune école française de chant : Andros : Guy Flechter, Aende : Rachel Esso, Gaïa : Lucile Vignon, Bia : Valérie Millot, Kratos : Ruben Velazquez, Hephästos : Olivier Lalouette.

• Trois rôles parlés : Pandore : Elsa Berger, Hermes : Jean Castellat, Prométhée : François Soulié.

• L'Harmonie régionale junior Midi-Pyrénées (70 musiciens), chœur (80 chanteurs), placés sous la Direction musicale de Désiré Dondeyne.

L' Harmonie régionale junior est née en 1988 sous l'impulsion de Louis Gachassin qui était à cette époque le président du groupement régional des Fédérations musicales de Midi-Pyrénées, avec l'aide de M. Cottenet, ancien professeur au Conservatoire national de région de Toulouse, conseiller technique du Groupement régional et des directeurs des Harmonies départementales.

A l'heure actuelle, cette formation compte 71 exécutants, choisis parmi les meilleurs jeunes musiciens des sociétés fédérées. Cette harmonie, outil de formation et de perfectionnement, est aussi un outil de diffusion de très haute qualité. Ses musiciens assureront la partie orchestrale de Prométhée. Elle est dirigée par M. Messonnier, professeur au Conservatoire national de région de Toulouse.

Les Chœurs qui participent à l'enregistrement et au concert sont également issus des sociétés musicales de Midi-Pyrénées, Ariège, Pyrénées et d'Equinoxe (de Toulouse).

L'Harmonie régionale junior est aidée par le Conseil régional de Midi-Pyrénées au travers de la mise à disposition d'instruments auprès des sociétés que l'on retrouve évidemment dans la formation régionale. Cette « harmonie école » est aussi aidée par la Direction régionale des Affaires culturelles.

Pour monter l'opération, l'A.R.T.E.M. s'est appuyée, d'une part, sur l'organisation bénévole et l'encadrement du Groupement régional pour la préparation, d'autre part, sur une structure capable de recevoir l'effectif et d'assurer une logistique solide : Odysseus. La direction d'Odysseus met à la disposition des organisateurs la grande salle ainsi que l'assistance technique pour les regroupements-répétitions et l'enregistrement. Le concert en version oratorio entre dans la programmation musicale 91-92 d'Odysseus. Le Groupement régional, support de l'Harmonie régionale junior, prend en charge le travail de préparation de l'orchestre et des chœurs.

C' est au cours du stage de Revel (du 26 au 29 août 1991) dirigé par Désiré Dondeyne, qu'ont été déterminés l'effectif orchestral précis ainsi que les répétitions préalables à l'enregistrement des 3 novembre et 22 décembre 1991, et du 19 janvier 1992. Quant à l'enregistrement il aura

lieu du 18 au 21 février 1992 et le concert public avec la présentation complète de l'œuvre, se déroulera le samedi 22 février en soirée à Blagnac (Odysseus, 4, avenue du Parc, 31700 Blagnac. Tél. : 61 71 75 15).

Ce sont les techniciens de Radio-France Toulouse qui réaliseront la prise de son sous la direction artistique de Philippe Pélissier, musicien metteur en ondes de Radio-France. L'A.R.T.E.M. fournira un assistant artistique et assurera le montage.

Prométhée, dans cette version intégrale, dure 1 h 20 mn. Cela suppose un compact-disque accompagné du livret documentaire présentant l'analyse et le texte de Lorrain et Hérol. L'A.R.T.E.M. s'est assuré le concours du musicologue Frédéric Robert pour écrire le documentaire. L'ensemble des textes sera traduit en anglais.

A travers les sociétés musicales, le disque sera largement diffusé puisqu'il représente un témoignage de premier ordre pour la musique d'harmonie et la pratique amateur.

Le disque est distribué par la maison Scalen' Disc, distributeur de la Collections Ariane. Cette maison envisage de lancer une souscription lors du concert à Odysseus. Une large information concernant cette opération sera diffusée auprès des distributeurs étrangers lors du MIDEM 1992.

Éditions C.M.F. DIFFUSION

œuvres éditées pour les sociétés musicales et préparées par Désiré Dondeyne et Frédéric Robert

Liste des morceaux

Pour Orchestres d'Harmonie

- Ouverture en Fa Majeur (1793) MÉHUL
- Symphonie en UT (1795) (un seul mouvement) CATEL
- Marche Lugubre (1790) GOSSEC
- Symphonie Militaire (1794) (un seul mouvement) CATEL
- Musique pour célébrer la Mémoire des Grands Hommes (1799) (Quatre mouvements) REICHA

RESTAURATION

- 3^e Suite (marche, menuet, pas redoublé, valse) BLASIUUS
- 2^e Suite (1817) BLASIUUS
(marche d'Henry IV, polonaise, pas redoublé, valse)

Nouveautés

ORCHESTRES D'HARMONIE

- Marche militaire en Fa majeur et pas redoublé (arrangement D. Dondeyne) GEBAUER
- Marche et pas redoublé n° 3 F. R. GEBAUER
(thème de la flûte enchantée, arrangement D. Dondeyne)
- Marche funèbre (1840) Adolphe ADAM
(composée pour le retour des cendres de Napoléon)
- Les Sablaises (v. 1895-1897) LAMIRAULT

ORCHESTRES D'HARMONIE ET ACCORDÉON

- Concerto pour accordéon et petit orchestre d'harmonie D. DONDEYNE

Pour Orchestres d'Harmonie et Chœurs mixtes ou chœurs d'hommes(*)

- La Bataille de Fleurus (1794) (*) CATEL
- Aux Mânes de la Gironde (1795) GOSSEC
- L'Hymne des vingt-deux (1795) (ténor solo) MÉHUL
- L'Hymne du Panthéon (1794) (*) CHERUBINI
- Le chant du 14 juillet (1790-1791) (*) GOSSEC
- Chant du Retour de Campo Formio (1797) MÉHUL
(hymne pour la Paix - avec quatre solistes)
- Te Deum (1790) (*) GOSSEC

CHORALES

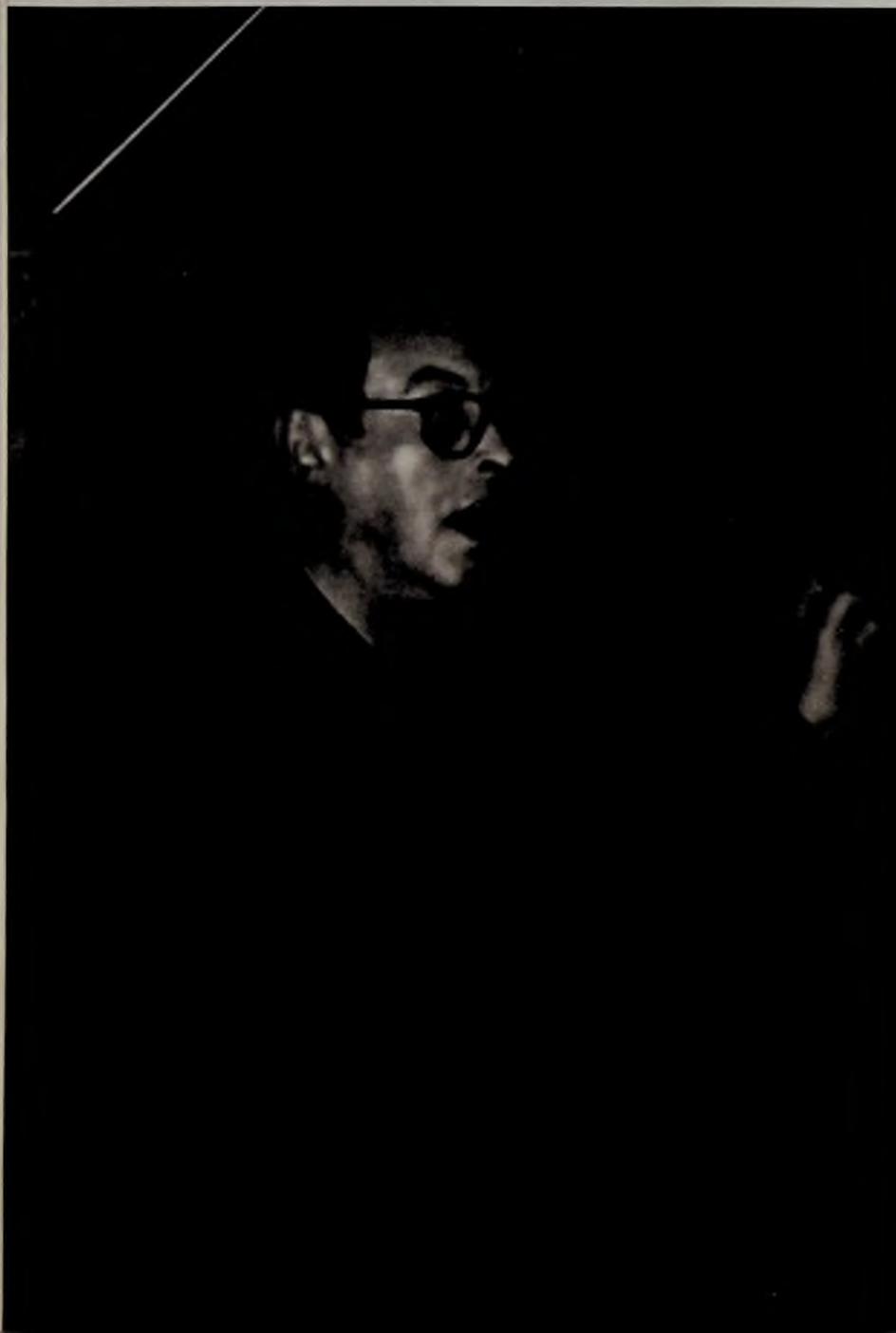
- Chœurs d'hommes
- Complainte de Mandrin Harmonisation F. ROBERT
- Ave Maria Y. DESPORTES

MORCEAUX POUR ORCHESTRES A PLECTRES

- Speranza perduta DAGOSTO
- Soirée de Printemps DAGOSTO
- Roses Trémières DAGOSTO
- Dame de Cœur DAGOSTO
- Interlude A. MILLION
- le Directeur de théâtre W.-A. MOZART - M. MONTI

WALTER BOEYKENS

Un clarinettiste en Chef



Walter Boeykens se définit comme un musicien européen : né à Anvers où il apprend très tôt la clarinette, il mène sa carrière dans le monde entier. Soliste pendant plusieurs années à l'Orchestre philharmonique de la radio et de la télévision belge, il dirige pendant huit ans le fameux orchestre d'harmonie de Thorn en Hollande et finit par se consacrer exclusivement à sa carrière de soliste. Walter Boeykens enseigne en Belgique, en Hollande, en Italie et en France.

Il y a deux ans, il accepte un détour séduisant... par la Savoie : la direction de l'Orchestre départemental d'Harmonie de la Savoie, une formation de jeunes musiciens qui existe depuis 1979. Aujourd'hui il dirige la création d'Ida Gotkovsky : *Oratorio Olympique*, une commande d'État demandée par la Fédération de Savoie à l'occasion des Jeux Olympiques d'Albertville : un beau succès en préparation!

— *Walter Boeykens, comment est née votre vocation de musicien ?*

Walter Boeykens. — Je suis né dans un village, près d'Anvers. Mon père était un excellent violoniste amateur. Ma mère aimait beaucoup la musique. J'ai commencé à apprendre le solfège et le violon. J'ai travaillé le violon pendant cinq ans environ. Puis, un jour, l'harmonie locale a eu besoin de clarinettes. On m'a donc donné une clarinette avec un système à 13 clés — maintenant il y en a beaucoup plus — et cela a été finalement le début de ma carrière.

En effet, au violon les résultats n'étaient pas aussi satisfaisants. A cet âge-là, la personnalité du professeur est très importante. Le mien était assez sévère et assez sec, ce n'était pas très amusant. A la clarinette j'ai pu très vite jouer au sein de l'harmonie, pratiquer la musique d'ensemble. J'ai donc totalement abandonné le violon pour la clarinette. A ce moment-là, je voulais déjà devenir un musicien professionnel, je ne voulais pas faire autre chose.

— *Avez-vous eu des maîtres et des modèles ?*

Walter Boeykens. — A cette époque-là, dans mon village, il n'y avait pas d'école de musique, il n'y avait rien. Pourtant, tout était basé sur la musique et sur l'harmonie. On jouait des chorals et des fugues de Bach pour commencer les répétitions : du travail sérieux...

J'ai appris la musique, le solfège et la clarinette jusqu'à l'âge de quatorze ans auprès de musiciens amateurs. De 14 à 17 ans, je suis allé au conservatoire. Je n'ai donc fait que trois années de conservatoire. Cela signifie que mes professeurs musiciens amateurs ont quand même fait du bon travail. A cette époque-là, dans mon village toute la vie était basée sur la musique, sur l'harmonie. C'était une époque où nous n'avions pas de disques. Vers 19 ans, j'ai écouté des grands maîtres de la clarinette. Mais à 10 ans j'ignorais tout cela. Aujourd'hui, on peut fréquenter facilement les masterclasses, c'est tout à fait différent.

— *Actuellement, quelles sont vos différentes activités musicales ?*

Walter Boeykens. — J'ai, pendant vingt-cinq ans, été clarinette solo de l'Orchestre philharmonique de la Radio belge. Il y a huit ans j'ai pris la décision de me consacrer exclusivement à mon travail de soliste, à la

musique de chambre et à l'enseignement avec des masterclasses. J'enseigne aussi au Conservatoire de Rotterdam et à celui d'Anvers, ainsi qu'à Saluzzo près de Turin. J'enregistre également pour Harmonia Mundi France un disque tous les trois mois. Le dernier en date est le *Trio* de Max Bruch, le *Quintette* et le *Trio* de Mozart. C'est le cinquième d'une série de quinze disques. Pour moi, c'est un projet passionnant parce que je peux enregistrer tout le répertoire de musique de chambre écrit pour la clarinette. J'espère que ce travail pourra servir à beaucoup de clarinettes.

Par ailleurs, je voyage beaucoup pour des tournées. La carrière de soliste est beaucoup plus difficile pour un clarinetiste : la clarinette n'est pas le piano ni le violon, le répertoire est beaucoup plus restreint. Le clarinetiste soliste doit donc beaucoup travailler pour se maintenir au plus haut niveau.

— *Pouvez-vous nous parler de vos activités de pédagogie ?*

Walter Boeykens. — J'ai beaucoup d'élèves, qui sont satisfaits de mes cours, du moins me le disent-ils. A Rotterdam, par exemple, mes élèves sont de douze nationalités différentes : Japon, Corée, Australie, Islande même, Afrique du Sud, Espagne. C'est une grande famille ! Mes cours à Rotterdam sont groupés sur deux jours : le niveau de mes élèves, qui ont en moyenne 24 ans, me permet de leur donner des cours collectifs, — à associer à des cours particuliers, bien sûr —, qui se déroulent très bien et dans une bonne ambiance. J'ai deux assistants à Rotterdam, quatre à Anvers, tous très bien. C'est très important de bien choisir ses collaborateurs, de faire qu'ils s'accordent avec les jeunes élèves de 17 ans qui rentrent au Conservatoire, qu'ils aient le même style. Personnellement, je leur confie mes élèves, je fais un contrôle tous les mois, et ça marche très bien.

● *Il y a deux ans, il m'est arrivé quelque chose de surprenant...*

— *Pouvez-vous maintenant nous parler de vos activités savoyardes : vous dirigez l'orchestre départemental d'harmonie, quelles sont les relations que vous entretenez avec cet orchestre, est-ce une formation orchestrale à part entière, et que vous apporte votre travail avec cet orchestre ?*

Walter Boeykens. — Ce qui se passe

pour moi en Savoie est très spécial. J'ai dirigé pendant huit ans le fameux Orchestre d'harmonie de Thorn en Hollande, près de Kerkrade, un des meilleurs orchestres au monde et surtout en Europe. Puis, il y a dix ans, mes activités de soliste, entre autres, m'ont contraint d'abandonner la direction de cet orchestre. A un certain moment, il faut savoir choisir : ou l'on devient chef d'orchestre, ou l'on fait une carrière à fond comme je l'ai fait comme clarinetiste.

Il y a deux ans, il m'est arrivé quelque chose de surprenant : un certain M. Combaz me contacta pour me proposer de diriger l'Orchestre de Savoie pour un stage d'une semaine. N'ayant aucune référence de cet orchestre j'étais un peu hésitant, pour tout dire pas très enthousiaste, et j'ai chargé ma secrétaire de se documenter. J'y suis finalement allé, d'abord plutôt par curiosité, et puis parce que j'ai pensé, par nostalgie peut-être de la direction, que cela pourrait peut-être me distraire. J'ai trouvé des gens très sympathiques, d'un niveau musical, il est vrai, moyen : c'était un orchestre composé en majorité de jeunes, mais avec une volonté de travailler.

● *Cet orchestre a maintenant un niveau supérieur : de la couleur, de l'intonation, de la justesse dans l'interprétation.*

On s'est mis au travail doucement, sur des morceaux pas très difficiles, et même si le résultat n'était pas tout à fait celui que j'attendais, j'étais tout de même très content de l'état d'esprit qui régnait, de cette volonté d'aller plus loin. Quand je suis venu, la deuxième fois, c'était différent : le programme déjà, était plus difficile, nous nous connaissions mieux, nous formions en quelque sorte une petite famille. Quand nous avons travaillé les deux derniers jours, ça a été plus qu'un miracle : cet orchestre a maintenant un niveau supérieur, vraiment professionnel. Il ne s'agit plus de jouer ou de placer les notes à leur place mais d'une véritable interprétation : de la couleur, de l'intonation, de la justesse.

Je crois que pour les Savoyards, et bientôt pour la France, cela va être une très belle chose et une grande surprise que ce concert de février, et il faut que ce soit parfait, notamment pour l'enregistrement. Je reste très confiant mais les pieds sur terre : il faut travailler sans relâche.

— *En février, vous allez diriger une création mondiale l'Oratorio Olympique de Ida Gotkovsky, pour chœur et orchestre d'harmonie. Quels sont vos rapports avec la musique contemporaine et les compositeurs d'aujourd'hui?*

Walter Boeykens. — J'ai fait beaucoup de musique contemporaine. Depuis l'âge de vingt-cinq ans, j'ai fait partie du groupe Musique nouvelle avec Pousseur; j'ai eu l'occasion de faire la création avec Pierre Boulez de son œuvre pour clarinette, *Domaine*, qu'il a faite à Donaueschingen, Bruxelles, Berlin. Maintenant, je joue davantage les concertos de Mozart, de Weber, le *Quintette* de Brahms... Mais cela m'arrive, de temps en temps, de faire la création d'œuvres nouvelles.

Je crois qu'Ida Gotkovsky se place parmi les cinq premiers compositeurs français. Surtout, elle aime écrire pour les instruments à vent et elle est très active dans le domaine des harmonies, des fanfares, et des brass-bands. Je suis très heureux que la Fédération ait pensé à elle pour cette création mondiale. Tout le monde est très touché par cette œuvre pas du tout prétentieuse, magistrale, très lyrique. C'est une composition très fidèle qui a très bien répondu à la demande de la Fédération et je crois que cela va être un grand succès.

● *On peut parfois obtenir avec un orchestre amateur un niveau plus haut qu'avec un orchestre professionnel.*

— *Sur un plan plus général, que représente pour vous le mouvement de la pratique musicale des amateurs en France comme à l'étranger?*

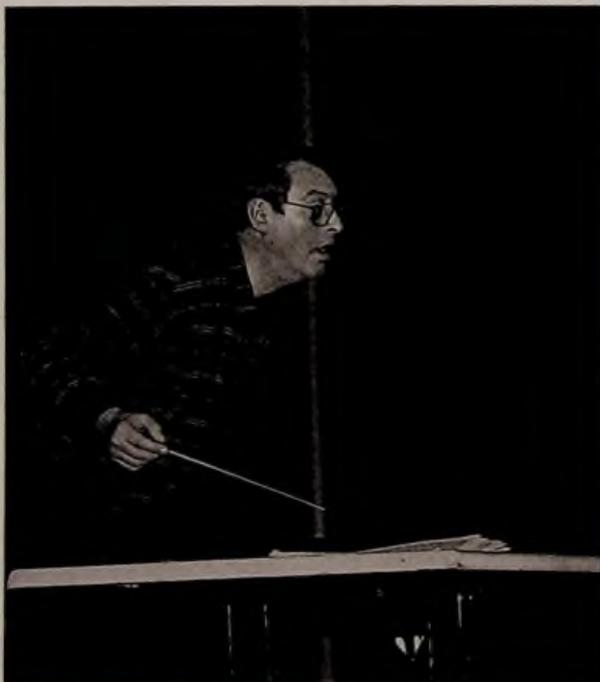
Walter Boeykens. — Je crois qu'il y a eu, il y a une vingtaine d'années, notamment en Belgique et en France, une période de laisser-aller, une baisse de qualité due, à mon sens, au luxe et au confort matériel — je pense notamment au phénomène de la télévision. En Belgique, par exemple, les brass-bands connaissaient une grande popularité : avec quelque vingt-cinq musiciens, parmi les meilleurs, ils ont toutefois fait reculer les amateurs et nuire aux orchestres d'harmonie. Mais j'ai pu constater, ces cinq dernières années, que la situation s'améliore en Belgique notamment, où l'on compte de grands orchestres d'harmonie. La Hollande, où l'orchestre d'harmonie est une tradition fortement ancrée, est un bon exemple. Mais, il faut faire attention de ne pas tomber dans l'excès : certains orchestres hollandais sont tellement sévères qu'on se demande s'ils ont encore plaisir à jouer! Cela doit être très amical, et surtout rester un violon d'Ingres, tout en pouvant le faire professionnellement. On peut



Le clarinettiste

parfois obtenir avec un orchestre amateur un niveau plus haut qu'avec un orchestre professionnel qui a peut-être moins de souplesse et de liberté d'esprit.

Je crois vraiment qu'il y a une tendance générale à faire de mieux en mieux. Au Japon, par exemple, il y a beaucoup d'orchestres d'harmonie, souvent très importants, qui jouent d'ailleurs des œuvres de com-



Le chef

Profil d'une carrière

Chef d'harmonie du Conservatoire d'Anvers, chef de l'Orchestre philharmonique des Flandres, Walter Boeykens est aussi Soliste à l'Orchestre philharmonique de la radio et de la télévision belge. Il participe à divers festivals : Berlin, Paris, Varsovie, Madrid, de Flandre, Wallonie et Hollande et a réalisé une dizaine de disques.

Il a joué le Concerto pour clarinette de Mozart avec l'Orchestre du Mozarteum de Salzbourg, et avec Pierre Boulez pour la création de *Domaine* pour clarinette et orchestre. La musique de quatuors avec clarinette lui a donné l'occasion de jouer dans le monde entier avec les quatuors Amadeus, Grumiaux, Chilingiran, Orlando, Via Nova et Melos.

Professeur de clarinette au Conservatoire d'Anvers il dirige aussi la formation de l'ensemble de clarinettes qu'il a créé « Le Walter Boeykens Clarinet Choir ». Il a notamment collaboré avec des chefs renommés comme Münch, Gielen, Boulez, Tchakarov, Frühbeck de Burgos et Bertini.

Walter Boeykens veut montrer plusieurs aspects de la musique pour clarinettes : les richesses en couleurs et contrastes de cet instrument, la façon contemporaine d'en jouer, l'ensemble de la famille des clarinettes. Il veut attirer l'attention des compositeurs contemporains et montrer que la clarinette occupe la place des violons dans les orchestres d'instruments à vent.

positeurs français comme Ida Gotkovsky, Serge Lancen, Désiré Dondoyne. Curieusement, là-bas les orchestres d'harmonie se situent au même niveau que les orchestres symphoniques. Cette culture est récente, elle date de trente ans, c'est pourquoi il n'y a pas vraiment de différence. J'ai joué là-bas le *Concerto* de Weber avec un orchestre d'harmonie, ce qui n'était pas stipulé sur mon contrat, et qui m'a pourtant valu un beau succès. Je crois que la mauvaise période est également finie en France, où je rencontre des chefs satisfaits de leur travail, comme ailleurs. Il y a véritablement un avenir.

— *A la veille de la création d'une unité européenne comment voyez-vous l'Europe des musiciens?*

Walter Boeykens. — Je crois qu'elle existe déjà dans les faits. J'en suis un bon exemple : cela fait vingt ans que je donne des cours à Nice. Avec les événements qui ont eu lieu à l'Est depuis 1989, l'Europe s'est déjà élargie. Je pense qu'il faut être un peu chauvin tout de même : un basson allemand restera un basson allemand, un basson français restera un basson français. C'est une rivalité d'école enrichissante, qui a toujours été et qui restera nécessairement.

Je pense que cette Europe va permettre beaucoup plus de rencontres. Quand les diplômés du Conservatoire de Lyon, par exemple, et ceux du Conservatoire d'Anvers auront une valeur équivalente, les portes s'ouvriront plus facilement. Humainement, pour les échanges, cela aura beaucoup d'avantages. Et cela n'empêchera pas chaque pays, chaque région, de conserver ses caractères propres, ses différences.

— *Quel est le message que vous souhaiteriez transmettre à nos lecteurs, dont beaucoup sont des musiciens amateurs?*

Walter Boeykens. — Je leur dirais qu'il faut continuer à pratiquer. Quand nous faisons de la musique, comme ici avec l'Orchestre de Savoie, quand nous éprouvons cette sensation et cette joie, je me dis que ceux qui ne jouent pas de musique manquent quelque chose d'important. Je ne peux pas m'imaginer que des gens puissent vivre sans la musique, je ne le comprends pas. Un



Walter Boeykens, Robert Combaz et l'orchestre de Savoie. Une heureuse rencontre!

pâtissier ou un boucher qui joue du tuba, qui essaie de faire de son mieux est un homme très riche intérieurement.

Pour les jeunes, la pratique musicale est très importante. Pendant qu'ils travaillent l'instrument, qu'ils participent aux répétitions, ils bénéficient d'une réelle éducation, l'éducation du cœur. Si tous les jeunes Européens pratiquaient la musique, il y aurait beaucoup moins de délin-

quance. C'est ce que je souhaite. Et c'est ce que je conseille : il n'est jamais trop tard pour apprendre la musique, pour pratiquer. C'est ce qui apporte la paix, et tout simplement l'amour.

*Propos recueillis par
Robert Combaz,
Conseiller technique
de la Fédération musicale
de Savoie ■*

**La Fédération musicale de Savoie
s'implique dans les Jeux Olympiques
ORATORIO OLYMPIQUE
d'Ida Gotkovsky**

Une création mondiale pour chœur et orchestre d'harmonie

Programme :

- *Rikudim* de Van Der Roost.
 - *Erwinn*, fantaisie pour clarinette de Meister. Clarinette solo : Walter Boeykens. Direction : Robert Combaz.
 - *Arménian Dance* de Alfred Reed.
 - *Fantasy on Osaka Folk Tunes* de Hiroshi Ohguri.
- Chœurs : ensemble des chorales de la Savoie (400 choristes).
Orchestre départemental : 70 musiciens. Direction : Walter Boeykens.
Enregistrement : Février 1992. Sortie : Mars 1992.

Bon de souscription à retourner à :

La Fédération Musicale de Savoie
96, rue Nivolet - 73000 Chambéry - Tél. : 79 62 51 05

Je souhaite recevoir le compact-disc :

Oratorio Olympique d'Ida Gotkovsky

NOM

ADRESSE

Ci-joint, en règlement, un chèque de 100 F (Compact-Disc + frais de port) à l'ordre de la Fédération Musicale de Savoie.



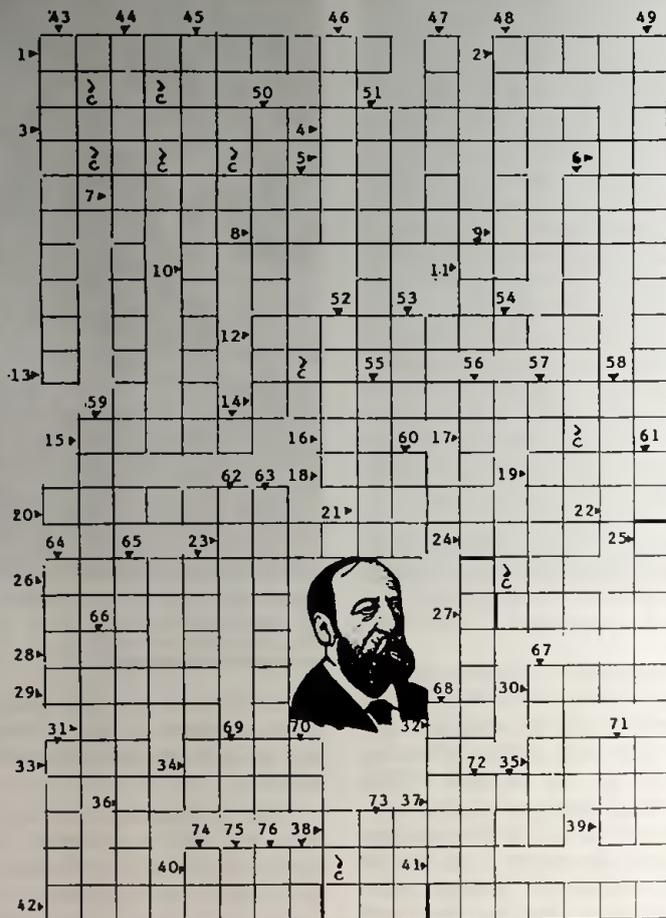
LABYRINTHE MUSICAL

par Jack Hurier

HORizontalement

- Sept sons conjoints.
- Canard pour un musicien.
- La mineur est celui de Do Majeur.
- Clavecin portatif.
- Init. d'un compositeur suédois. Il dédia sa 1^{re} symphonie à Stindberg.
- Le Do que l'on ne chante pas.
- Petit violon de poche des maîtres à danser (17 et 18^e s.).
- Deux pour trois.
- Semibrève au Portugal.
- Se dit d'un musicien de métier.
- Dominante de Sol Majeur.
- Terme introduit par Schumann, pour une œuvre pianistique de caractère libre.
- Quand un mauvais chanteur reçoit des tomates, il le fait.
- Quand il se produit, l'intervalle mineur devient Majeur.
- Pour apprendre la Musique, on s'en donne.
- Demi Poulbot.
- La.
- Dominante de Do Majeur.
- On y passe pour finir.
- Un carnaval pour notre compositeur.
- Entre les musiciens, il s'en crée souvent un d'amitié.

- Deux lettres de Smétana.
- Pour notre compositeur, il est au singulier.
- Il a remplacé avantageusement l'ophicléide.
- Fa.
- Contraire à l'inflation.
- Reprendre le mouvement initial.
- Notre compositeur y est mort en 1921.
- Personne ne manquel
- Avec Und Nach, progressivement.
- Initiales « Gymnopédiques ».
- Init. d'un musicien (1685-1757). Il a composé 555 sonates.
- 3 premières lettres du compositeur de la Rhapsodie sur un thème de Paganini.
- Sans.
- Contribua avec notre compositeur à l'essor de la Société Nationale de Musique.
- Lovers Made Men qu'il mit en musique est considéré comme le 1^{er} opéra anglais.
- Shakespeare en fit un roi.
- Prénom de notre compositeur.
- Avec Mi, c'est un prénom.
- En ralentissant.
- Bon pour accord.
- Une des œuvres marquantes de notre compositeur.



VERTICALEMENT

- Avec KU, c'est un coup de langue.
- Quarte redoublée.
- A ses débuts, PIAF en était sa chanteuse.
- MI.
- De valeur ou d'expression.
- Instrument à archet, joué par les ménestriers.
- Avec TO, c'est un instrument, avec Capone, c'est « mort au violon »!
- Lalo en a deux.
- Avec un bémol, on y est.
- Résonance d'un son principal.
- Orchestre avec plusieurs voix.
- Note qui n'appartient pas à l'accord.
- Petit duo.
- Lully fit celui du bourgeois.
- Instrument principal du 3^e homme.
- Écriture musicale juxtaposant un chant donné à plusieurs parties indépendantes.
- Chanter à demi-voix.
- Pour l'après-midi d'un faune.
- Se dit des instruments d'harmonie en général.
- Prolonge la note.
- Maître de Musique d'Edouard VI (vers 1500-1573).
- Peut être de gambe.

- Notre compositeur.
- Avec « danse » l'une des œuvres les plus connues de notre compositeur.
- Peuvent être d'amour ou d'oiseaux.
- Il faut en avoir pour jouer du hautbois ou de la clarinette.
- Dans la vallée, pour Balzac.
- Au talon de l'archet, en allemand.
- Avec un D devant, c'est le petit de Lecocq.
- Notre compositeur l'a utilisé le 1^{er}, dans un orchestre symphonique.
- Temps, en anglais.
- Compositeur français (1667-1737). Il fut le 1^{er} contre-bassiste de l'Opéra de Paris.
- Triple croche en portugais.
- Crochet, en anglais.
- La coiffeuse de Samson.
- Avec un S à la fin, c'est un si dièse en allemand.
- Init. d'un comp. français (1823-1909) qui composa une Messe pour l'arrivée du Duc d'Aumale à Alger.
- Majeur, en allemand.
- Dans une cadence, il ne faut trop en prendre.
- On a chanté celle des violons.
- De trois ou de cinq.
- Phonétiquement, Schubert et Gounod l'ont mis en musique.
- Dominante de Ré Majeur.

SONATE-CONCERTANTE

de Serge Lancen

Écrite en 3 mouvements pour clarinette solo, cette œuvre a été réalisée en 2 versions, le soliste pouvant être accompagné soit par un orchestre d'harmonie, soit par un piano.

Le 1^{er} mouvement débute par une courte introduction de 8 mesures : les 2 premières, assez agressives (1), sont suivies par 6 autres de caractère différent, dont le motif déjà proche du 1^{er} thème se transformera ensuite pour devenir le 2^e thème de ce même mouvement.

En fa majeur, l'entrée du 1^{er} thème se fait sur le 1^{er} accord parfait du 1^{er} degré. Il se compose de 2 parties distinctes : les 4 premières mesures sont un motif de caractère introductif commençant et se terminant par le 1^{er} degré sans aucun accompagnement (2), qui réapparaît aux mesures 17, 25, 34, 58, entrecoupant chaque fois la 2^e partie du thème. Cette seconde partie a un rôle très important, car elle est consacrée au soliste et évolue à chaque reprise (3).

Le 1^{er} thème s'achève par une reprise de ses 8 premières mesures, puis par une légère transformation conduisant au second. Le second thème (4) rappelle donc la seconde partie de l'introduction (mesure 71). Au cours de son développement apparaissent quelques motifs consacrés au soliste, et accompagnés par des *accelerandi*.

À la mesure 98 réapparaît l'introduction avec sa 2^e partie légèrement développée. De retour en fa majeur, nous assistons à la reprise du 1^{er} thème; toutefois, si la couleur est la même, la mélodie évolue différemment. Le 1^{er} mouvement se termine par une double reprise de la 1^{re} section du 1^{er} thème, suivie d'un double rappel du départ de la 2^e section.

Le second mouvement se compose de 2 thèmes tout à fait opposés, tant par les tempi que par les rythmes, bien que tous deux soient à 4 temps. Le 1^{er} (5) s'étend sur 31 mesures, dont la première débute par la triple répétition d'une même note, la 3^e étant la plus longue. Ce motif rythmique se répète 11 fois, ces notes

correspondant généralement à celle confiée à la basse.

Le 2^e thème (6), fortissimo et de caractère un peu agressif, sera donné 2 fois intégralement, mais en tonalités différentes : ré mineur (mesure 35), do mineur (mesure 46). Lorsque le soliste se trouve dans la même tessiture que l'accompagnement (mesures 44 et 55), évidemment, l'accompagnement joue pianissimo et progressivement revient au fortissimo. Une 3^e reprise suivra, mais incomplète cette fois, avec changements de nuances et de tempo.

Après 6 mesures, on retrouve le 1^{er} thème, commençant en fa majeur, mais s'achevant dans sa tonalité primitive (Si b majeur).

Ce mouvement se termine par une coda utilisant successivement le début du 2^e thème, quelques motifs du premier, mais tous repris dans la couleur du thème principal.

Le Final est un peu en forme de Rondo. Un 1^{er} thème en fa mineur (7) est suivi d'un 2^e en fa majeur (8), puis après reprise du 1^{er} dans sa propre tonalité, d'un 3^e en si b majeur (9), à

la fin duquel on revient au thème principal. Mais ce thème subit chaque fois de légères transformations. Sa première venue s'étend sur 83 mesures; la 2^e sur 28 seulement, compte tenu de la suppression des rythmes exprimés dans les mesures 48, 51 et 52. L'un et l'autre débutant et se terminant par un accord parfait en fa, le 1^{er} se termine en mineur et le 2^e en majeur.

Lors de la 3^e reprise du thème, elle débute en sol mineur avec 2 mesures confiées à l'accompagnement et les 2 suivantes au soliste, puis viennent de nombreux déplacements. Mesure 208, un simple rappel du rythme $\underline{\underline{r}} \underline{\underline{r}} \underline{\underline{r}}$ est suivi par un développement du début du thème, lui-même suivi d'un rappel du 3^e (mesure 226).

Bien que les 2^e et 3^e thèmes gardent le tempo du 1^{er}, j'ai voulu que leurs couleurs soient franchement différentes. Le 2^e, en fa majeur ne se termine qu'avec la reprise du 1^{er}. Le 3^e, en si b majeur, est confié uniquement à l'accompagnement; mais à la 33^e mesure un nouveau thème se superpose, confié celui-ci au soliste (10).

Le Final s'achève par une coda en fa majeur, bien sûr, enrichie d'un thème différent proche du thème principal. Une 1^{re} section de 16 mesures est suivie de 16 autres, proches du 3^e thème et la coda se termine par la reprise de la 1^{re} section, à laquelle s'ajoute 7 mesures de tempo brillant qui confirment la tonalité majeure.

Composée entre 1988 et 1989, cette œuvre a été dédiée à André PETIT, Président de l'Action Culturelle de la Confédération Musicale de France, professeur de clarinette à l'ENM de Lisieux.

AVIS de CONCOURS

Pour le Recrutement d'un

CHEF de MUSIQUE

de la Musique de la POLICE NATIONALE

La Police Nationale recrute sous contrat un Chef de Musique de la Musique de la Police Nationale.

Pour faire acte de candidature, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- a) soit appartenir à un corps de la Police Nationale et être titulaire de deux prix ou titres mentionnés ci-après, dont un au moins relatif à la direction d'orchestre ou à l'écriture musicale :
- prix d'un Conservatoire National Supérieur de Musique (PARIS ou LYON);
 - prix acquis dans un établissement d'enseignement supérieur de musique à l'étranger;
 - certificat d'aptitude à la direction d'un conservatoire ou d'une école nationale de musique, délivré par le ministère de la Culture;
 - certificat d'aptitude à l'enseignement dans les conservatoires ou écoles de musique, délivré par le ministère de la Culture;
 - titres obtenus dans les concours internationaux de direction d'orchestre ou d'écriture, reconnus par le ministère de la Culture;
 - directeur d'une école nationale de musique;
 - directeur d'un conservatoire national de région;
 - titres obtenus dans les concours internationaux d'instrument, reconnus par le ministère de la Culture.
- b) soit être militaire, ou fonctionnaire civil n'appartenant pas aux cadres de la Police Nationale, titulaire des mêmes prix ou titres que ci-dessus.
- c) soit, n'étant pas fonctionnaire civil, remplir les conditions d'accès à la fonction publique, être âgé de moins de 50 ans et posséder les mêmes prix ou titres que ci-dessus.
- d) soit être professeur dans un Conservatoire Supérieur de Musique, ou titulaire d'une chaire d'enseignement musical dans l'enseignement supérieur.

Les équivalences sont laissées à l'appréciation du jury.

FORMALITÉS D'INSCRIPTION

Les candidats devront retirer les formulaires d'inscription aux :

SERVICES DE LA FORMATION DES PERSONNELS DE POLICE
BUREAU DU RECRUTEMENT DE LA POLICE NATIONALE
CHEF DE MUSIQUE

Boîte Postale 144

63020 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2

Tél. : 73 30 03 00 - Poste 1301 ou 1352

le plus rapidement possible et au plus tard le jeudi 16 avril 1992.

Les épreuves d'admissibilité auront lieu le samedi 23 mai et le dimanche 24 mai 1992.

Les épreuves d'admission auront lieu le jeudi 25 juin et le vendredi 26 juin 1992.



PROTON-CAPILLERY Sarl

31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - ☎ 78 27 31 59

Fax 72 00 84 88

FABRICANT spécialisé dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Ecussons

Maison fondée en 1945

ACTION DE LA C.M.F. DANS LA VIE MUSICALE

LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE : UNE HISTOIRE, DES ENJEUX

par Maurice Adam,
président de la CMF

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de votre présence pour cette journée où nous allons tenter de procéder à une sorte de radioscopie de la Confédération Musicale de France, et par-delà, de la pratique musicale amateur dans ce pays et de la formation des jeunes.

Est-ce à dire que ce secteur est malade? Certainement pas. Mais nous sommes arrivés à un moment où il est nécessaire de faire un point précis sur ce que nous avons accompli depuis plusieurs années et sur ce qu'il reste à faire dans le domaine pédagogique pour améliorer la qualité de nos associations musicales.

Du point de vue étymologique, le colloque est véritablement le lieu de la parole et de l'échange. Je crois qu'il est devenu indispensable pour nous de parler, de communiquer et de réfléchir sur l'ensemble de nos activités et sur le mouvement qui nous anime. C'est à cette réflexion que nous voulons associer pleinement nos partenaires — élus, responsables culturels, animateurs associatifs... C'est pourquoi nous sommes là aujourd'hui.

Le mouvement qui a donné naissance à la C.M.F. est assez ancien. Dès la première moitié du XIX^e siècle, des hommes, des éducateurs — en fait les pionniers de la vie associative — ont voulu qu'une plus large fraction du peuple puisse accéder à la musique. Ainsi ont été créées les premières chorales — les orphéons — puis les premiers orchestres d'harmonie. Les objectifs de ces pionniers étaient à la fois d'ordre culturel : apporter l'art de la musique au plus grand nombre, et à ceux qui en étaient privés jusqu'alors, et d'ordre social : donner à ces musiciens amateurs, par la pratique artistique, une instruction civique, une discipline collective. Cette épopée que furent la naissance et le développement de la pratique musicale amateur, a été racontée par Philippe Gumplowicz dans un livre excellent *les Travaux d'Orphée*.

Tout au long du siècle dernier, les sociétés musicales se sont donc multipliées dans toute la France, emplissant leur mission de formation, de diffusion et d'animation. Le succès de cette pratique fut très grand et on a pu voir, même en dehors des grands centres urbains, des villes peu importantes compter plusieurs sociétés musicales. Et sous la III^e République il n'était pas rare de recenser deux harmonies par commune : une laïque et une cléricale. En effet, les clivages idéologiques de l'époque se retrouvaient jusque dans la pratique musicale.

Heureusement nous n'en sommes plus là aujourd'hui mais ce fait dénote quand même le chiffre élevé des musiciens amateurs de l'époque. Au cours du temps, des regroupements régionaux se sont formés à partir de l'ensemble de ces sociétés musicales puis sur cette base a été créée, à la fin du XIX^e siècle, à la Confédération Musicale de France. Certaines grandes associations nationales, dont les représentants nous font l'amitié d'être présents aujourd'hui, sont nées de l'idée et de la volonté fondatrices d'un seul homme. Je pense à César Geoffroy et au mouvement « A Cœur Joie », à René Nicoloy et aux Jeunesses Musicales de France. Ce n'est pas le cas de la C.M.F. dont la création a été le fruit de plusieurs décennies de pratique musicale et sociale collective répartie sur l'ensemble de la France du XIX^e siècle. Les fondateurs de la C.M.F. sont en fait l'ensemble des musiciens et des responsables associatifs de l'époque. Il est important de noter cela parce que cette origine collective se retrouve dans les secteurs actuels de la C.M.F., dans ses modes de fonctionnement et de travail : c'est notre grandeur, c'est peut-être également la limite que nous devons chercher à dépasser.

La Confédération Musicale de France a été reconnue d'utilité publique en 1957. Ce décret de



reconnaissance marquait bien le rôle et l'importance qu'avait pris notre pays. En un temps où la vie musicale et l'enseignement de la musique étaient sans doute moins foisonnants et structurés qu'aujourd'hui, la C.M.F. accomplissait sur l'ensemble du territoire sa mission de diffusion musicale et de formation des jeunes. En effet, les associations musicales ont toujours eu ce souci pédagogique afin d'améliorer leur qualité et d'assurer le renouvellement de leurs effectifs. Cette dualité pratique/enseignement demeure le pivot de notre travail.

En 1983, nous avons procédé à une modification fondamentale de nos statuts en nous constituant en structure décentralisée : 23 fédérations régionales ont été créées correspondant à 22 régions administratives en métropole et une en Guadeloupe. Cette réforme a permis de donner à chacune des fédérations un nouveau souffle et une certaine

autonomie dans leurs actions. Cette structure décentralisée devait impliquer de nouveaux rapports entre les fédérations de la C.M.F. et leurs partenaires des collectivités locales et territoriales. En effet, à partir de 1983, tout semble réuni pour que le partenariat dans chacune des régions se mette en place de façon efficace. Force nous est de constater que ce n'est pas encore le cas partout. C'est aussi un des objectifs du colloque de contribuer à l'amélioration de l'ensemble des relations de nos fédérations avec leurs partenaires naturels que sont les Conseils Régionaux, les Conseils Généraux, les D.R.A.C., le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports, les Associations Départementales de la Musique et de la Danse. Je ferai en ce sens des propositions à la fin de cette journée. Je vous présenterai également des réflexions sur le plan de nos méthodes de travail et de nos projets culturels. ■

L'ACTION DE LA CMF DANS LES COMMUNES, LES DÉPARTEMENTS, LES RÉGIONS

par Paul Courtial,
1^{er} vice-président
délégué de la CMF

La plupart d'entre vous vient de faire plus ample connaissance avec la C.M.F. par l'exposé de notre Président, M. Maurice Adam, élu local lui aussi. Vous n'avez pas été sans remarquer ses structures élaborées au fil des années, son découpage actuel réalisé après la loi de décentralisation lui permettant d'intervenir à tous les niveaux. Son rôle novateur et étendu, sur le plan culturel, social, économique, rend son action possible tant dans les zones rurales qu'urbaines.

La C.M.F., par son travail important et en profondeur, à un moment où l'enseignement musical n'était pas développé comme il l'est aujourd'hui, a obtenu la reconnaissance d'utilité publique. Mérites confirmés depuis par les représentants du ministère de la Culture à l'occasion de nos travaux et de nos échanges. En témoignent ces phrases de Maurice Fleuret, alors directeur de la Musique et de la Danse, lors de notre congrès de Clichy en 1984 : « Vos sociétés sont le tissu profond de la musique, où se fait le travail. Le professionnalisme n'est que l'aboutissement de ce travail. On trouve beaucoup de volonté de pratique musicale dans vos sociétés. La C.M.F. est ancienne mais a réussi son évolution, sa révolution même, par la régionalisation ».

De même, celles prononcées par M. Camille Roy, inspecteur général à la direction de la Musique et de la Danse, lors de notre congrès de 1985 : « Des actions sont à entreprendre avec la C.M.F. Le chemin parcouru ensemble depuis 1982 est considéra-

ble. La régionalisation et la réforme des statuts ont été réussies par la C.M.F., amenant un regain de vie, de même que le renouvellement des méthodes de travail et d'éducation. Au ministère, on s'aperçoit à présent que la pratique musicale des amateurs est indispensable ».

Lors de notre Congrès de 1986, M. Camille Roy soulignait également « l'importance pédagogique de la C.M.F., son esprit de renouvellement, marquant la relation avec l'évolution de l'enseignement agréé par l'État ». Il insistait également sur la « responsabilité de la C.M.F. dans l'éducation musicale de ce pays — dans le secteur rural notamment — sur son rôle civique par sa participation à la vie patriotique, sur son implantation dans toutes les régions de France, sur sa présence historique, comme cela ressort des travaux sur l'histoire des orphéons et de la musique populaire ».

Il nous paraît indispensable de marquer fortement cette cohérence reconnue, cette coordination entre l'État et la C.M.F., association centrale depuis qu'en 1969 André Malraux, alors ministre de la Culture, créait le poste de directeur de la Musique et de la Danse et le confiait à Marcel Landowski qui jeta les bases d'une nouvelle structure de la musique et de son enseignement en France. Dans des propos pleins de réalisme, recueillis par Benoît Duteurtre et publiés dans un numéro récent de la revue *Diapason*, Marcel Landowski regrette certains freins dans le développement de la musique



en ces termes : « Les cadres administratifs et politiques ont été très peu, sinon pas du tout, sensibilisés aux problèmes artistiques et musicaux. Il faut encore au moins 20 ou 30 ans pour qu'en France chacun se sente vraiment concerné. Et le rôle de l'État doit être, aujourd'hui encore, d'incitation et de soutien à tous ceux qui se battent pour la musique. Quiconque a participé aux délibérations d'un Conseil Municipal sait que la bataille est rude, quand l'élu chargé de la Culture se heurte aux besoins de crèches, d'adduction d'eau, etc. — c'est cela la réalité de la vie ».

Connaissant ces problèmes de l'intérieur mais ayant la chance de servir la musique en la pratiquant et en animant la vie musicale, nous avons choisi de nous adresser à vous, et notamment aux élus locaux, que les lois de décentralisation ont chargé de beaucoup de choses, sans toujours en donner les moyens, pour vous aider, par notre savoir-faire, à surmonter les difficultés de la création d'une école de musique ou d'une formation musicale dont vous pouvez ressentir le besoin dans le cadre de la vie culturelle de vos communes.

Nous vous proposons d'examiner les points suivants :

AU NIVEAU DE LA COMMUNE

• *Où peut-on engager une activité musicale?*

En milieu rural ou urbain, dans des communes qui en ressentent la nécessité, dans des communes regroupées en syndicats intercommunaux à vocation unique ou multiple, dans des associations existantes en les soutenant matériellement et moralement.

• *Quand peut-on créer une activité musicale?*

Cela peut répondre à une demande de jeunes, d'adultes, de retraités, cela peut correspondre à la présence d'une association musicale en difficulté de recrutement.

La création d'activités musicales peut aussi être une réponse à certains problèmes sociaux et notamment la délinquance. Elle peut se faire également dans le cadre des Contrats d'Aménagement du Temps de l'Enfant, avec la formation d'intervenants du mouvement associatif en milieu scolaire pour cette activité, ou pour la sollicitation des jeunes souhaitant approfondir leurs études musicales.

• *Que peut apporter la musique?*

La musique est un langage universel qui peut rassembler les hommes de toutes origines : elle peut être ainsi un puissant moyen d'intégration sociale. Cela est particulièrement vrai pour les jeunes. Maurice Fleuret aimait à rappeler que les écoles de musique ne connaissent pas la délinquance qu'on rencontre parfois dans les lycées et les collèges. La musique apporte à ceux qui la pratiquent une occupation collective, une activité éminemment sociale. C'est aussi tout simplement

un loisir qui peut permettre une certaine évocation et l'oubli momentané des difficultés de la vie.

• *Pourquoi développer des activités musicales?*

Le plus souvent, le milieu scolaire ne prend pas en charge l'activité musicale des jeunes. Or il y a un droit à la culture musicale dès le plus jeune âge. Il est indispensable de développer la sensibilité de l'enfant, d'élever son esprit dès le plus jeune âge pour former des praticiens et des auditeurs. D'autre part, la musique a un rôle correctif pour certains handicaps de l'enfant même en milieu spécialisé. La pratique musicale a un effet bénéfique sur les conduites sociales par l'apprentissage de la citoyenneté qu'elle dispense. Elle participe à l'animation des communes et apporte sa solennité aux manifestations officielles. Aux musiciens, elle apporte découverte et amélioration du sens civique. Elle incite à l'activité collective par la pratique orchestrale ou chorale. Elle est un apprentissage à la discipline de groupe, au respect d'autrui, à l'esprit de participation. C'est aussi une initiation à la pratique artistique, un encouragement à la création et à la mise en valeur du patrimoine culturel.

Au rôle culturel et social que nous avons évoqué il convient d'ajouter la dimension économique de l'activité musicale. 3 % seulement des étudiants en musique deviennent des professionnels. Les 97 % qui demeurent sont perdus si des structures d'accueil ne sont pas constituées, permettant à un maximum de personnes de continuer à exercer une pratique musicale. Cet apport permettra un retour de l'investissement engagé pour l'éducation musicale, par le développement du marché de l'édition musicale, de la facture et de la réparation instrumentale, de la création et de la diffusion musicale.

AU NIVEAU DU DÉPARTEMENT

Les fédérations de sociétés musicales qui existent dans chaque département sont affiliées aux Unions Régionales. Les différentes associations et écoles de musique peuvent y adhérer.

Elles ont ainsi la possibilité :

• *Sur le plan général*, de profiter des avantages offerts par la C.M.F. : protocole d'accord avec la SACEM, contrat groupé d'assurance; de bénéficier de subventions de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, d'obtenir des récompenses et distinctions pour leurs musiciens...

• *Sur le plan pédagogique* : pour la formation initiale, elles peuvent disposer d'un programme d'étude pour les élèves, établi par la C.M.F. en accord avec la direction de la Musique et de la Danse du ministère de la Culture. Elles peuvent présenter des élèves de leurs écoles de musique aux examens annuels de 1^{er} et 2^e cycles que la fédération départementale organise et évalue sur des épreuves nationales élaborées et fournies par la C.M.F. Pour l'amélioration du niveau, les sociétés

ont la possibilité d'inscrire leurs élèves et jeunes musiciens dans des stages de perfectionnement instrumental mis en place par les fédérations à différents niveaux. Elles peuvent également faire participer leurs cadres à des sessions de formation au niveau des fédérations.

Il a été observé en effet que ces stages apportent tant aux jeunes qu'aux responsables et animateurs musicaux un plus faisant progresser et évoluer les sociétés musicales auxquelles ils appartiennent, en même temps que s'opère un renouvellement du répertoire par la découverte d'œuvres nouvelles au cours de ces sessions.

La structure départementale ainsi décrite présente aussi l'avantage, à condition qu'elle soit aidée par le Conseil général, la Direction départementale de Jeunesse et Sports, de pouvoir organiser, outre les examens et stages de perfectionnement, des concerts, des rencontres, des festivals, des concours qui favorisent l'essor culturel de la musique populaire, de la pratique collective, l'émulation musicale qui permet le perfectionnement artistique des formations.

AU NIVEAU DE LA RÉGION

Les Unions de Fédérations de sociétés musicales créées au niveau de chaque région sont les adhérentes de la C.M.F. Elles regroupent les fédérations départementales que je viens d'évoquer.

Ces fédérations départementales peuvent ainsi :

- *Sur le plan général* : bénéficier du relais que constitue l'Union Régionale avec la C.M.F. pour toutes les actions que celle-ci engage et soutient, ainsi que des relations entre les Unions régionales. Elles peuvent également bénéficier des contacts que ces unions ont avec les écoles agrées, les

instances administratives, les élus, les autorités militaires.

- *Sur le plan pédagogique* : pour la formation initiale les fédérations départementales peuvent, dans le cadre de la région, présenter leurs élèves aux examens annuels de 3^e cycle devant les jurys extérieurs à notre mouvement, sur des épreuves nationales élaborées et fournies par la C.M.F.; faire passer à leurs jeunes instrumentistes, au plan régional, des épreuves de sélection en vue du concours d'excellence organisé à Paris par la C.M.F. Pour le perfectionnement, elles peuvent inscrire leurs élèves dans des stages de pratique orchestrale et chorale mis en place par les unions régionales; elles peuvent également faire profiter leur encadrement de stages organisés par les unions régionales.

Elles peuvent faire participer les élèves ou les formations à des actions coproduites par les unions régionales, les associations régionales ou départementales. Ces actions peuvent être des festivals, des concours d'orchestres, de chorales au niveau national, international, pouvant donner lieu à des créations d'œuvres, objets de commandes spécifiques.

LES MOYENS

Ces différentes activités de formation, de recyclage, de confrontation et échanges, organisées par les unions régionales, devront obtenir le soutien financier :

- des Conseils régionaux;
- des Directions régionales des Affaires culturelles au moyen des crédits d'État déconcentrés;
- des Directions régionales de Jeunesse et Sports. ■

UNE FÉDÉRATION RÉGIONALE : L'ALSACE

par Jean-Jacques Weber, président de la Fédération des Sociétés de musique d'Alsace, président du Conseil général du Haut-Rhin

Je ne sais pas si la Fédération d'Alsace est exemplaire. Je l'espère, et je pense qu'il peut être intéressant, dans le cadre de la radioscopie dont parlait le président Maurice Adam, de vous parler de ce que nous faisons en Alsace.

J'ai le grand honneur d'être à la fois le président du Conseil général du Haut-Rhin, et celui de la Fédération des Sociétés musicales d'Alsace. J'essaie de conjuguer ces deux fonctions, et d'en faire bénéficier la musique populaire traditionnellement bien implantée en Alsace : la musique, on le sait, fait partie intégrante de la culture alsacienne. Ainsi, l'Alsace musicale c'est :

- 400 sociétés de musique avec 12 000 musiciens actifs;

- 300 écoles de musique avec 20 000 élèves de moins de 18 ans;
- 2 écoles nationales de musique à Mulhouse et Colmar;
- 1 conservatoire national de région à Strasbourg;
- L'Opéra du Rhin (Strasbourg - Colmar - Mulhouse);
- L'Orchestre Philharmonique de Strasbourg;
- L'Atelier du Rhin de Colmar;
- L'Orchestre Symphonique du Rhin de Mulhouse;
- le Ballet du Rhin;
- le Centre polyphonique d'Alsace;
- 800 chorales réparties dans plusieurs fédérations.

Nous allons également créer un Institut polymusical européen qui sera implanté dans une ancienne abbaye rachetée par le Conseil général du Haut-Rhin, et qui sera un outil important au service de la musique. En Alsace, la musique c'est aussi la convivialité, une vie associative très développée, qui anime les communes et les quartiers. Cette dimension est essentielle pour nous.

Mon prédécesseur à la présidence de notre fédération était Adrien Zeller, député-maire de Saverne. Adrien Zeller estimait essentielle, pour la pratique des amateurs, l'exigence de la qualité. Cette exigence implique la mise en place de structures, de formations, qu'il avait aidé à réaliser. Je suis un peu l'héritier de ce travail, que j'essaie de poursuivre et de mener plus loin, avec l'aide de mes collaborateurs de la fédération, sans lesquels mon activité n'aurait aucun sens.

NOS STRUCTURES

Depuis 1985, la fédération dispose d'un conseiller technique permanent. Ce poste a pu être créé grâce au financement de l'État, de la région, et des deux départements. Grâce au travail et à l'efficacité du conseiller technique, de nouvelles orientations sont prises. Outre une mission de diffusion, les efforts de formation entrepris depuis 1969 ont connu un dynamisme nouveau, avec l'organisation de cycles de formation pour les formateurs, les chefs de pupitres, les chefs de musique.

Le grand succès de nos écoles de musique est un signe de l'efficacité de ces actions. La plupart sont des écoles communales qui sont nées sous l'impulsion des deux Centres Départementaux de Musique et Culture (C.D.M.C.) qui sont des organismes qui dépendent des deux conseils généraux. Le C.D.M.C. du Haut-Rhin a un budget annuel de 4 millions de francs. Comme celui du Bas-Rhin, il stimule l'apprentissage et la pratique de la musique par l'octroi de bourses mensuelles aux élèves : 25 F par élève et par mois, répartis sur 9 mois, et à la condition expresse que les communes allouent la même somme. Les C.D.M.C. ont des inspecteurs pédagogiques qui visitent et conseillent toutes les écoles, en liaison avec le comité technique de la fédération.

En 1986, Adrien Zeller, alors ministre chargé de la Sécurité sociale, défend les enseignants de nos écoles de musique, en initiant un décret relatif à l'exonération partielle des charges sociales pour les professeurs dont l'activité ne dépasse pas 480 heures par association. Adrien Zeller connaissait bien les problèmes du financement des écoles de musique.

En 1987, nous animons les premiers stages pour nos élèves. Ceux-ci se déroulent pendant les vacances scolaires. C'est ainsi que naquit ce que nous pourrions appeler l'harmonie-école d'Alsace, et que chaque année plus de 120 jeunes de 10 à 20 ans passent une partie de leurs vacances ensemble,

pour la musique, encadrés par une équipe d'animateurs compétents.

Constatant l'augmentation de la charge de travail, le Conseil général du Haut-Rhin décide de détacher un conseiller pédagogique de son C.D.M.C. auprès de la F.S.M.A., à mi-temps, afin de seconder le conseiller technique. En 1992, nous créons une structure administrative composée d'un comptable et d'un secrétariat. Nous aurons alors un outil technique et administratif performant, capable de dynamiser le secteur de la musique populaire, et de poursuivre ce travail de recherche constante de qualité.

Notre tâche est à la fois ambitieuse et modeste. Ambitieuse parce que, par la force que nous représentons, nous avons des devoirs vis-à-vis de ceux qui nous soutiennent et des jeunes qui fréquentent nos écoles. Nous n'avons pas le droit de les décevoir et pour cela, nous devons faire de grandes choses. Modeste parce que nous devons, malgré tout, rester réalistes et ne pas oublier l'essentiel. Notre devoir est de favoriser la convivialité entre nos membres et nos associations. Une fédération comme la nôtre doit être à l'écoute des besoins et des aspirations de tous ses adhérents. Pour favoriser la pratique musicale, pour stimuler les jeunes, nous devons aller vers eux, et non pas l'inverse.

Avant de conclure, je voudrais me faire l'écho de deux de nos préoccupations actuelles :

Pourquoi le déplacement de nos grands orchestres d'harmonie professionnels et notamment militaires coûte-t-il si cher? L'accueil de l'un d'entre eux a coûté 120 000 F à une commune de mon département. Cela est dommageable, dans la mesure où ces orchestres créent des événements culturels et musicaux, et sont très stimulants pour les musiciens de nos sociétés.

Notre travail musical et les efforts que nous faisons ne sont pas relayés par les médias. Par exemple, la télévision régionale ne fait quasiment plus aucune place à la diffusion musicale. Nous devons sans doute rappeler à ces partenaires des médias qu'ils pourraient nous aider efficacement dans un travail d'éducation musicale de qualité.

J'aimerais terminer cette intervention en paraphrasant un philosophe japonais qui disait que « la musique est belle, quand la tête, les mains et le cœur travaillent ensemble », et en vous disant : la musique sera plus belle quand l'État, les collectivités locales et territoriales, et les fédérations travailleront davantage ensemble. ■



Après l'exposé de Jean-Jacques Weber, je veux m'adresser aux élus présents aujourd'hui : le but de ce colloque est d'informer sur notre travail et sur les questions qui nous préoccupent. Il est important de noter, pour l'Alsace, la présence de conseillers techniques permanents et bientôt, de responsables administratifs.

Il faut effectivement un minimum de moyens techniques et administratifs pour développer la vie musicale du domaine amateur, c'est essentiel. Malheureusement, beaucoup de départements et de régions sont encore démunis sur ce plan. C'est un axe de réflexion : sans moyens, on ne peut rien, il faut le dire et le savoir.

Il faut également se donner ces moyens, et avoir la volonté de les mettre en œuvre. Il est utile d'avoir une collaboration une réflexion commune. La C.M.F. et les collectivités territoriales devront se pencher sur cette question.

UNE FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE : LE PUY-DE-DÔME

par Bernard Aury,
président de l'UDSM
du Puy-de-Dôme



L'Union Départementale des Sociétés Musicales du Puy-de-Dôme a été fondée en 1967. Plusieurs présidents se sont succédés au fil des années et c'est en 1986, après la loi de décentralisation, qu'elle prend l'orientation actuelle sous la présidence de M. Conrad Rodriguez, mon prédécesseur et actuel président de la Fédération musicale d'Auvergne. L'U.D.S.M. est une association type loi 1901. Cette union regroupe 31 écoles de musique, 28 orchestres d'Harmonie, 17 fanfares, 8 batteries fanfares, 4 ensembles d'accordéons, 2 orchestres symphoniques, 2 big-band de jazz et 2 chorales, soit au total plus de 3 500 adhérents. A lui seul, notre département regroupe plus de 40 % des sociétés affiliées à la Fédération d'Auvergne qui couvre 4 départements : le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, l'Allier et le Cantal.

Le budget de l'U.D.S.M. a plusieurs sources de financement sous l'impulsion du président honoraire M. Arsène Boulay et de son successeur M. Pierre Bouchaudy, le Conseil général du Puy-de-Dôme consacre environ 22 MF à la culture, soit plus de 1,2 % de son budget total. 1/4 de cette somme est attribué au secteur musical en général, et 700 000 F sont consacrés plus directement aux sociétés musicales. Plus de 80 % de cette somme va directement à l'Union départementale et aux sociétés qu'elle fédère (sous forme de subventions par élève ou pour achat d'instruments de musique).

Le Conseil général du Puy-de-Dôme assure donc 80 % du budget total de l'U.D.S.M. Les 20 % restant proviennent :

- de la Fédération musicale d'Auvergne (Conseil régional 10 %);

- de la direction régionale des Affaires culturelles (5 %);
- des cotisations annuelles des sociétés affiliées ainsi que de la location du parc instrumental (5 %).

Le Conseil général du Puy-de-Dôme consent donc un gros effort financier ainsi que l'Association départementale du développement musicale qui instruit tous les dossiers que nous soumettons au Conseil général.

Depuis sa création, l'U.D.S.M. n'a cessé de voir les subventions départementales augmenter. En revanche, celles attribuées par la D.R.A.C. sont restées identiques. Je dirais qu'elles obéissent, en ce qui nous concerne, à la logique de l'encéphalogramme plat.

La philosophie, la vocation première de l'U.D.S.M. est d'être à l'écoute des sociétés et de leur apporter, dans la mesure du possible, les aides et les appuis techniques nécessaires. Cela, bien-sûr, dans la mesure de ses possibilités car le Conseil d'administration et le Bureau sont exclusivement composés de bénévoles. Chacun sait bien qu'il n'est pas toujours commode de concilier travail professionnel et bénévolat.

NOS LOCAUX :

L'Association dispose d'un siège social d'environ 60 m² situé en plein centre de Clermont-Ferrand. Ces locaux, très difficiles d'accès, deviennent, vu l'extension que prend l'Association, beaucoup trop exigus, donc peu opérationnels.

Entre le secrétariat informatisé, la salle de réunion qui fait office de salle d'archives et le parc

instrumental, il ne nous reste que peu de place pour assurer nos permanences. Bien sûr, dans ces conditions, il est hors de question de tenir nos stages, répétitions d'orchestres, examens et autres dans nos locaux.

Nous devons faire appel pour cela aux écoles de musiques, aux salles municipales ou aux établissements scolaires qui veulent bien nous accueillir.

NOTRE PARC INSTRUMENTAL :

au fil des ans, l'U.D.S.M. a investi dans l'achat de nombreux instruments de musique dits « lourds » : timbales, claviers, soubassophones que toutes les sociétés n'ont malheureusement pas les moyens d'acquérir.

Ce parc est mis à la disposition des sociétés pour un prix de location dérisoire, ne permettant même pas d'en assurer l'entretien. Il est constitué actuellement de 16 instruments d'une valeur de 350 000 F. Les premiers investissements ont été réalisés par l'U.D.S.M. et c'est maintenant le département qui, par des subventions exceptionnelles, nous permet d'acheter de nouveaux instruments au fil des années. Ce parc est également mis à la disposition de nos orchestres départementaux.

Depuis cinq ans maintenant, notre département possède une Harmonie, et depuis trois ans une Batterie fanfare, qui réunissent les meilleurs musiciens de nos sociétés d'amateurs.

LA FORMATION : UNE DE NOS PRÉOCCUPATIONS ESSENTIELLES

Il faut former les élèves : nos orchestres départementaux dirigés par des chefs hautement qualifiés abordent des programmes difficiles et variés, ce qui permet aux musiciens des orchestres d'approfondir leur technique instrumentale, et d'aborder un répertoire autre que celui utilisé dans les sociétés. Ces formations ne sont en aucun cas gênantes pour elles, mais complémentaires. C'est pour cela aussi, que nous ne donnons qu'un seul concert par an. Il a lieu dans la capitale auvergnate ou dans sa proche banlieue, selon la disponibilité des salles de concerts de Clermont-Ferrand. Ce concert de gala est toujours patronné par la ville qui nous reçoit, et qui met gracieusement ses installations à notre disposition.

Toujours dans le domaine de la formation, l'U.D.S.M. organise de nombreux stages s'adressant aux élèves de nos écoles de musique ainsi qu'aux personnels d'encadrement. Chaque année, aux cours des vacances d'hiver, a lieu un stage de perfectionnement pour les instrumentistes des batteries fanfares. Pendant une semaine, nous accueillons environ 60 stagiaires venus de tout le département pour parfaire leur technique individuelle, mais également pour aborder la musique d'ensemble. Ce stage est encadré par des musiciens professionnels issus de nos grandes formations nationales (Musique de l'Air de Paris, par

exemple) ainsi que par des professeurs de nos écoles de musique de la région.

Les vacances d'été nous permettent d'organiser un stage concernant tous les instruments enseignés dans les écoles et les sociétés, et bien entendu de faire la musique d'ensemble. Ce n'est pas moins de 150 musiciens, répartis dans une trentaine d'ateliers qui viennent approfondir leurs connaissances musicales. L'encadrement est lui aussi assuré par des professeurs de nos écoles régionales, et est supervisé par des lauréats du Conservatoire national de musique de Paris.

Ces deux stages étant agréés par les services de Jeunesse et Sport, cela nous permet de proposer également aux enfants des activités de détente (piscine, canoë, tennis, sport collectif...). Ces dernières sont encadrées par des animateurs de sport choisis dans les listes du C.D.O.S. (Comité départemental olympique et sportif). Cet agrément permet également aux familles de bénéficier des bons de vacances de la Caisse d'Allocation Familiale, ce qui ouvre donc nos stages aux plus démunis.

Il faut former les formateurs : former les musiciens qui joueront dans nos sociétés demain est bien sûr fondamental, mais il ne faut pas oublier tous ceux qui, bénévolement ou professionnellement, auront la délicate mission d'encadrer ces élèves tout au long de l'année. L'enseignement de l'art musical évolue en permanence, ainsi que la manière de l'inculquer.

C'est pourquoi, dans la jungle d'activités extrascolaires, de loisirs, où nos enfants n'ont d'autres soucis que le défoulement, l'enseignement de la musique doit être le plus attrayant, et le meilleur possible. Pour cela, il faut sans cesse se former, pour que nous soyons de plus en plus performants, et que nos futurs petits musiciens aient envie d'apprendre.

Dans l'année, nous proposons donc deux week-ends de pédagogie musicale animés par des spécialistes parisiens. Au programme de ces journées sont abordés l'enseignement de la formation musicale, les jardins musicaux, l'intervention en milieu scolaire ainsi que les différentes manières d'apprendre et de faire comprendre la musique aux enfants. Cette année, afin d'aider les directeurs de nos écoles et les professeurs de formation musicale, une réunion pour l'application du nouveau programme de travail de la C.M.F. a également été réalisée.

Devant le succès rencontré, cette expérience sera renouvelée à chaque début d'année scolaire. Le débat était mené par un professeur de formation musicale du C.N.R. de Clermont-Ferrand.

Amener de bons musiciens dans nos orchestres est le rêve et le but de tous. Malheureusement, trop souvent encore nos orchestres sont dirigés par d'excellents musiciens, pleins de bonne volonté,

mais pas toujours de très bons chefs d'orchestres. C'est pourquoi l'U.D.S.M. tente d'aider les volontaires à cette discipline. Chaque trimestre, nous organisons un week-end d'écriture musicale où chacun travaille à son niveau, individuellement, avec le professeur dans les disciplines de son choix (harmonie, contrepoint, analyse, orchestration, etc.). D'une session à l'autre, les devoirs sont à faire, ce qui implique un suivi des cours.

Nous envisageons prochainement, en plus des week-ends de perfectionnement, de créer la correction de devoirs par correspondance. Par le biais de cette formation, nous avons espoir que, demain, beaucoup plus de futurs chefs d'orchestres et directeurs d'écoles s'intéresseront aux diplômes d'aptitude à la direction des Sociétés musicales.

Préparant personnellement ce diplôme depuis plusieurs années, je pense qu'il serait souhaitable d'envisager une formation de base dans les départements, puis pour certaines disciplines, sur le plan régional et la préparation finale à Paris, ce qui permettrait d'attirer beaucoup plus de postulants. Il serait également envisageable, après un contrôle rigoureux des candidats dans les régions, d'essayer d'obtenir des bourses pour que les personnes sérieuses ne soient pas victimes d'une impossibilité matérielle d'accéder à cette formation. Toujours fondé sur une expérience personnelle, j'ai actuellement dépensé près de 40 000 F pour me former dans le but de réussir un jour les épreuves du D.A.D.S.M., et bien entendu sans aucune aide autre que mes ressources personnelles. Un filtrage des candidats au niveau régional permettrait également d'informer ces derniers que ce diplôme d'aptitude est un label de qualité car trop souvent nos jeunes chefs se trouvent leurrés sur le sérieux de la formation qui leur est proposée; et beaucoup de gens pensent encore que devenir chef d'orchestre est aussi banal que de passer son permis de conduire. Il faudrait également, en plus de la direction d'harmonie et de chœurs, que la direction des Batteries fanfares fasse partie du D.A.D.S.M.

Les examens de fin d'année sont organisés dans chaque société ou dans de petits centres qui regroupent un secteur géographique. Sur le plan départemental, nous contrôlons tous les élèves à partir du niveau élémentaire 2 en Formation musicale ainsi qu'en instrument. Ces épreuves se déroulent sur une journée et regroupent une centaine de candidats dans une grande école du département. Un jury d'environ trente personnes est réparti en différents ateliers et au moins un instrumentiste de haut niveau est recruté pour chaque catégorie d'instrument représentée. L'accompagnement au piano est obligatoire pour tous les élèves. Un pianiste est recruté pour l'occasion et chaque musicien a la possibilité de répéter avec cette personne. Évidemment chaque élève a la possibilité de venir avec son accompagnateur.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Dans le domaine de l'information et de la communication, nous publions depuis six ans un journal semestriel, *Consonance*, gratuit. Ce journal est un trait d'union entre nos sociétés et l'U.D.S.M. Il nous permet aussi de diffuser l'information auprès des organismes qui nous soutiennent ou qui sont susceptibles de nous aider.

En 1989, dans le cadre du Bicentenaire, 2 500 musiciens ont participé à la Fête du Mont-Fraternité financée en grande partie par le Conseil général. Cette manifestation fut pour nous l'occasion de nous faire mieux connaître. Je voudrais conclure en évoquant quelques-unes de nos préoccupations, mais aussi les projets que nous avons.

Nous avons constaté la difficulté qu'ont actuellement les grandes villes à maintenir des sociétés musicales de qualité. C'est en effet dans le milieu rural et dans les petites et moyennes cités que travaillent les meilleures sociétés, obtenant les meilleurs résultats aux concours nationaux et internationaux.

Nous observons avec inquiétude le risque de disparition de la dernière musique militaire implantée dans notre région, à Clermont-Ferrand. Nos locaux, je l'ai dit, sont beaucoup trop exigus. Grâce à nos élus départementaux, nous envisageons la création d'une Maison départementale des musiciens, qui nous permettra d'organiser dans de bonnes conditions stages, examens, réunions...

Parmi nos autres projets, il y a la création d'un orchestre symphonique départemental, l'intensification et la diversification des stages pour les formateurs, le travail de communication sur l'image de notre fédération, le développement du réseau informatique, la création d'une bibliothèque de partitions destinée à l'ensemble de nos sociétés musicales.

Je pense que certains collègues, présidents départementaux, ont retrouvé dans mon intervention leurs préoccupations et les questions qui les animent. J'espère pour ma part continuer à faire avancer les choses. ■

PROMENADE A TRAVERS NOS REGIONS



Alsace

**Aux assises de la F.S.M.A.
le 20 octobre 1991 :
Priorité à la jeunesse**

Beaucoup de monde, à Saverne à l'occasion de l'Assemblée générale de la F.S.M.A. (Fédération des sociétés de musique d'Alsace). Des élus, Jean-Jacques Weber, président du Conseil général 68 et président de la F.S.M.A., en tête, Marcel Rudloff, président du Conseil régional, Adrien Zeller, député-maire, de nombreux conseillers généraux, régionaux et maires, mais aussi et surtout les délégués représentant plus de trois cents sociétés de musique et 10 000 musiciens en Alsace.

Qui dit assemblée générale dit aussi bilan. Celui-ci permit à Jean-Jacques Weber, aux commandes de la F.S.M.A. depuis 1989 où il prit le relais d'Adrien Zeller, de rappeler avec force la place que tenaient les sociétés de musique. « Terre de tradition, l'Alsace est une région où le mouvement musical représente une force dynamique et un moteur de la vie associative. Dans nos villes et villages, quand la musique défile ou organise un concert, c'est de la couleur et de l'animation qui sont présentes. » Mais nous possédons aussi un formidable moyen d'ouvrir des horizons nouveaux à notre jeunesse, dit le président, en rappelant le chiffre de près de 18 000 jeunes suivant les écoles de musique. « Cette jeunesse est une chance pour nous. C'est un terreau dans lequel nous devons puiser. C'est l'avenir et c'est aussi notre priorité. »

Après avoir insisté sur la qualité, la musique doit être belle, nous devons y veiller avec exigence et modestie, Jean-Jacques Weber revendique pour les sociétés de musique une juste place dans la politique culturelle. « Le bénévolat et la passion sont bien sûr indispensables. Mais eu égard à notre force et à notre action, nous voulons être reconnus et être associés à la politique culturelle de notre région », conclut Jean-Jacques Weber.

Message reçu 5 sur 5 par le président Marcel Rudloff, qui apporta le soutien du Conseil régional et qui se félicita de la bonne santé des sociétés de musi-

que, un élément fondamental de la vie associative et culturelle de l'Alsace.

Rapports des présidents départementaux Jacques Ulmer pour le Haut-Rhin, Charles Goetzmann pour le Bas-Rhin, élections au comité direc-

teur, questions et débats complétèrent ces assises de la F.S.M.A. Celles-ci, après un repas convivial, se terminèrent comme il se doit par un concert donné par la musique municipale de Saverne, dirigée par Bernard Ott.

Auvergne

Cantal

Riom-ès-Montagnes

Fanfarama 91 : la diversité dans un espace musical de grande qualité

Le Festival international de musique organisé par le Comité des fêtes et « La Fraternelle » avec le concours de la municipalité riomoise est désormais un « classique » de l'animation locale et régionale.

La sixième édition du Festival 1991 qui s'est déroulé du 11 au 12 juillet, était bâti sur les mêmes points forts qui ont fait le succès des cinq précédents numéros et permis d'acquérir leurs lettres de noblesse : association Fête et Musique, diversité des groupes et des répertoires, animation de rues et de quartiers, et bien entendu, qualité de l'interprétation, du spectacle, de l'organisation et de l'intendance. Tous ces atouts, bonifiés au fil des années, ont permis à une simple animation de Fête de se transformer en un véritable Festival international de Musique qui s'est hissé au rang des plus remarquables manifestations régionales.

Cette manifestation méritait de toucher un public encore plus important et c'est là qu'est apparue la première originalité de cette édition 1991 puisque les organisateurs riomois l'ont intégrée dans l'animation estivale. Riom-ès-Montagnes, pendant ces quatre jours, a été la capitale auvergnate de la Musique avec le double intérêt d'amener dans la cité riomoise un maximum de visiteurs et d'offrir à l'animation habituelle de cette période un plus d'une exceptionnelle qualité. Par la même occasion, la commémoration de la Fête nationale a bénéficié également de ce programme avec notamment la clôture du Festival par un défilé-parade, un morceau d'ensemble et un feu d'artifice somptueux.

Le succès de « Fanfarama 91 » doit beaucoup à la présence de groupes français et étrangers qui, en sus de leur qualité musicale, apportent par leur répertoire, leur rythme et leurs tenues vestimentaires, un intérêt supplémentaire qui lui a permis d'acquérir une telle réputation. Pour cette édition 1991, les formations européennes étaient encore mieux représentées puisque six nations avaient délégué dans le Haut-Cantal, leurs meilleurs groupes : la Yougoslavie avec « Duacki-Orkestar », la Pologne avec « Boles-



Groupe Italien.



lawiecka-Fabrica », la Belgique avec « Royale-Union-Musicale-Templeuve » et « Les Vaillants Tyroliens », l'U.R.S.S. avec « Franceniuk », l'Italie avec « Amaseno » et la France avec le quintette de cuivres de classe internationale « Epsilon », « L'Éveil-Romagnatois », « L'Avant Garde » de Langeac, « La Géraldienne » d'Aurillac, « Jaz'oc » de Mirepoix et « La Jeanne d'Arc » de Mauriac.

Du trombone au tuba, de la trompette au cor, de la clarinette au saxophone... Sur le tempo du classique et du contemporain, du jazz et de la fanfare, de l'aubade à la parade, du concert au défilé..., 7 à 8000 spectateurs se sont divertis en compagnie des 400 musiciens de ces 6 pays.

Durant quatre journées, spectacles, défilés, parades, aubades, concerts se sont succédé pour faire, grâce à un programme somptueux, d'une petite

citée du Haut-Cantal une véritable capitale de la Musique.

Outre le soutien de la municipalité, de l'Office culturel et du Comité des fêtes rimois, Fanfarama 91 a bénéficié également de l'appui de la Confédération musicale de France, de la Fédération musicale d'Auvergne et de l'Union des sociétés musicales du Cantal, du Conseil régional d'Auvergne, du Conseil général du Cantal, de la direction régionale des Affaires culturelles et l'Association départementale Musique et Danse, de la S.A.C.E.M., de la Fédération nationale des Comités officiels des fêtes de France, ainsi que des artisans, commerçants et membres des professions libérales qui tous parvinrent ce festival international.

Le prochain Festival international « Fanfarama 92 » aura lieu du 9 au 14 juillet prochain.

ces attributions. Parallèlement, diverses propositions pour la formation des moniteurs ont été envisagées et seront prises en charge par le Conseil général.

M. Perez a exposé point par point les prévisions 1992 en matière de formation.

Parmi celles-ci : des journées de formation du type « master-classe » pour les enseignants; l'essai de mise en place de 3 centres d'examens des élèves en 1992 (Vichy, Moulins, Montluçon). Il a également invité les sociétés à faire participer leurs élèves au stage de perfectionnement instrumental et d'initiation à l'orchestre qui aura lieu pendant les vacances scolaires de Toussaint et qui servira au recrutement pour l'orchestre départemental.

Enfin il a apporté des précisions sur le fonctionnement de l'orchestre junior départemental et ses activités connues : concert à l'hôtel du département (anniversaire de la mort de Louis Ganne) et concert de gala à Lapalisse le 11 avril 92, en précisant que cet orchestre pouvait être sollicité par les sociétés désireuses d'organiser un concert de sensibilisation auprès des jeunes.

Commentry propose d'organiser la Fête départementale en 1992 dans le cadre de son festival.

L'Association de musique intercommunale d'Huriel propose d'organiser la prochaine assemblée générale dont la date reste à fixer.

La séance est levée à 12 h 30. M. Charette, maire d'Avermes, après avoir remercié toutes les personnes présentes et émis le vœu de voir se redéployer les activités du secteur moulinois, convie l'assistance à un sympathique verre de l'amitié.

Pour terminer cette Assemblée départementale, l'après-midi à 16 heures, la toute jeune lyre avermoise dirigée par Roger Charpenet, devant toutes les personnalités et un nombreux public donna un concert gratuit avec le programme suivant :

1^{re} Partie : *Marche des Ruines d'Athènes*, de L. V. Beethoven, (arrgt R. Martin); *Grande Sarabande*, de G. F. Haendel (arrgt J.-C. Amiot); *El Gato Montes*, de M. Penella; *Moonlight Sérénade*, de Glenn Miller; *Jésus-Christ Super Star*, de Lloyd Webber (arrgt Willy Hauvast).

2^e Partie : *Chêne Varié*, de Willy Hautvast; *Couleur d'harmonie*, de Marcel Chapuis; *Flyaway blues*, de Stuart Johnson; *Swingtime Rag*, de Michael Brand; *Free World fantasy*, de Jacob de Hann; *The Liberty Bell*, de Sousa (arrgt Stuart Johnson).

Allier

Congrès de l'U.D.E.S.M.A., le 13 octobre 1991

Le rapport d'activité, présenté par M. Pinon, signalait tout d'abord l'adhésion de 54 sociétés à l'Union départementale en 1991, soit 1 995 nouveaux membres; le taux de participation aux examens d'élèves : soit 18 sociétés pour 1 120 épreuves homologuées auprès de la Fédération.

Il évoqua ensuite la journée de formation qui eut lieu le 10 mars à Saint-Pourçain où les enseignements de formation musicale et instrumentale furent abordés; le stage instrumental et orchestral de Saint-Pourçain pendant les vacances de la Toussaint, le grand nombre de ses participants, et son rôle prépondérant pour sensibiliser et mettre en place le recrutement des jeunes éléments du tout récent orchestre départemental junior. Cet orchestre, véritable point fort de l'année 1991, répète régulièrement chaque mois et s'est déjà produit deux fois en public à Cusset et Yzeure.

Après un rapport écrit et très détaillé du trésorier, M. Virlogeux, les commissaires aux comptes, Mme Touzet et M. Charpin, confirment la très bonne tenue de la trésorerie.

Parmi les activités marquantes dans les sociétés ont été évoquées les festivités qui ont eu lieu à Domérat, Bessay, Cusset et, plus particulièrement, les moments forts de la fête départementale de Lapalisse retracés par M. Depeyre.

Le président dresse un bilan du po-

tentiel musical du département qui est à l'image des bonnes prestations qui furent données à la fête départementale. Son vœu serait de multiplier les rencontres entre sociétés afin de développer la qualité des exécutions.

Puis M. Neu a exposé les grandes lignes de l'action du Conseil général qui ne demande qu'à évoluer et à se perfectionner. Il a insisté plus particulièrement sur les agréments départementaux attribués après épreuves aux enseignants volontaires. Les aides financières dépendent de l'obtention de ces agréments; les subventions qui viennent en aide aux achats d'instruments.

Sur la mise en place de ces agréments, de nombreuses objections émanèrent des représentants des sociétés :

- niveau trop élevé pour l'obtention de ces agréments;
- difficulté financière qui minimise le fonctionnement des enseignements au sein des sociétés;
- aucune prise en compte des efforts et du bénévolat des professeurs et moniteurs d'une part, et, d'autre part, des réussites des élèves, ce qui pourrait donner lieu à un critère de subventionnement.

Tour à tour, MM. Neu, Perez, Frelastre ont apporté des arguments justifiant le pourquoi de ces agréments tout en comprenant bien les préoccupations des sociétés. Cette volonté d'aide du Conseil général sera maintenue mais il convient à tous de participer afin d'élargir les dialogues nécessaires à faire évoluer : les critères d'attribution de ces subventions et les participations aux commissions chargées de

Ille-et-Vilaine

L'Orchestre de Chartres-de-Bretagne à Erlangen en Allemagne

Nous attendions ce voyage depuis longtemps... Histoire, bien sûr, de se retrouver dans un même projet et, donc, de mieux se connaître... Mais aussi, de rencontrer de nouveaux amis dans un autre pays que beaucoup d'entre nous ne connaissaient pas.

Direction Erlangen : les deux cars se remplissent et nous quittons Chartres le dimanche vers 22 heures. Le petit-déjeuner est pris à Strasbourg avant de passer la frontière. A midi, le lundi, nous sommes à Pforzheim : une surprise de taille m'attendait... L'orchestre, sur une place de la ville, à mon insu, avait préparé un « joyeux anniversaire » dont je me souviendrai! Nous « débarquons » au Marie-Thérèse Gymnasium vers 18 h 30... Dans la cour du lycée, Hans et toute son équipe nous attendaient : Hans est professeur de musique dans cet établissement, son accueil est chaleureux et, tout de suite, nous avons vu que tout allait bien se passer. Il dirige avec son collègue l'orchestre et les chœurs du Marie-Thérèse Gymnasium.

Le moment important de la répartition dans les familles est arrivé; la rencontre avec l'inconnu, la richesse de faire connaissance, de rentrer dans un nouveau cercle de famille : Michèle, notre merveilleuse interprète, nous permet de faciliter cet échange.

Le lendemain, nous découvrons Nuremberg : après un tour de la ville en bus, nous visitons les vieux quartiers de cette cité chargée d'histoire. En fin d'après-midi, c'est la première répétition dans une des salles du lycée. Nous recevons la visite du proviseur qui nous souhaite la bienvenue.

Le mercredi, nous nous dirigeons vers Rothenburg : c'est la découverte d'une vieille ville superbe où la tradition et le contemporain se répondent dans un équilibre constant. Ensuite, nous nous retrouvons pour répéter... Les concerts approchent et le « trac » aussi!

Jeudi matin, la place d'Erlangen est ensoleillée : elle nous accueille pour un premier concert. C'est un lieu de passage important et cela nous fait penser à la place de la Mairie de Rennes...

Après avoir réglé quelques problèmes de chaises et d'électricité, nous donnons le meilleur de nous-mêmes pour ce premier contact musical avec la population d'Erlangen. Le marché

nous fait face, les gens s'arrêtent, nous encourageant; nous avons tous en mémoire ce monsieur qui photographie l'orchestre sur toutes les coutures et qui, à la fin du concert, nous dit sa joie de nous avoir écoutés et nous promet d'envoyer ses photos (en effet, nous les avons reçues!). Je crois que nous pouvions être contents de ce premier contact.

L'après-midi, c'est la découverte de Bamberg... 1 000 ans d'art et de civilisation... Nous sommes limités par le temps; aussi, nous visitons la cathédrale, la place où elle se trouve et les alentours les plus proches. Cela donne envie d'y venir. Hans nous avait prévu, pour toutes les excursions, des guides : ils nous ont permis de découvrir mieux encore cette région de Bavière.

Le vendredi matin, nous sommes reçus à l'Hôtel de ville d'Erlangen : échange de cadeaux... M. le maire de Chartres nous avait remis le fanion et un souvenir de notre ville que nous avons offert au représentant d'Erlangen tandis que deux jeunes, au nom des membres de l'orchestre, lui remettaient un magnifique tableau sur soie réalisé par Josiane Fouquet. Après la Générale de l'après-midi, nous étions prêts pour le grand concert du soir à la Redoutensaal.

Le séjour touche à sa fin... Nous nous rendons, le samedi après-midi, à la Maison de retraite d'Erlangen où nous donnons une aubade. Le soir, c'est la rencontre finale et festive avec les familles d'accueil.

Le départ est toujours un moment émouvant. Beaucoup d'images resteront dans notre mémoire... Nous attendons maintenant le temps des retrouvailles avec nos amis d'Erlangen. Leur accueil a été fabuleux... Un grand merci à Hans Dirr et à toute son équipe. Un grand merci, aussi, à tous et à toutes qui avez participé à ce voyage si globalement positif.

Nous retrouverons l'orchestre et les chœurs du M.T.G. pendant les vacan-

ces de Pâques 92, lors du Festival de musique, chant et danse « Euro 92 » que nous organisons avec la Municipalité, la chorale et le cercle celtique de Chartres-de-Bretagne, du 13 au 19 avril 1992.

1992 sera, également, l'année des dix ans de l'orchestre.

Gérard Riou

Du classique et un spectacle rythmé Applaudissements pour les musiciens venus de Bretagne

Quand un orchestre vient en visite, un concert est de rigueur. Hans Dirr, le responsable musical du lycée Marie-Thérèse, avait l'occasion de présenter l'orchestre des jeunes de Chartres-de-Bretagne. Les jeunes musiciens des environs de Rennes venaient de découvrir la Franconie et voulaient manifester leur reconnaissance dans l'accueillante ville d'Erlangen, tout en montrant leurs capacités et elles étaient vastes.

L'orchestre des jeunes de Chartres-de-Bretagne, créé il y a à peine dix ans avec quelques membres seulement, est un pur orchestre à vent, constitué aujourd'hui de 70 musiciens compétents, petits et grands, capables de produire des sons presque parfaits : des bois éclatants, des cuivres puissants et retentissants et un groupe de saxos expressifs; les batteurs apportent le fonds rythmique et toutes sortes d'accents exotiques [...]

Si l'on fait abstraction d'un départ un peu hésitant du *Big band boogie* ou de la *Rumba Nina*, une fois les morceaux lancés, l'orchestre fonctionna comme une locomotive que rien ne pouvait plus retenir dans son voyage dynamique avec ses rythmes syncopés et accentués.

Extrait d'un article paru dans la presse locale d'Erlangen.



L'orchestre de Chartres-de-Bretagne, le pupitre de trompette.



Stage des orchestres départementaux juniors

A cette heure où tout le monde parle de statistiques et de bilan, il est temps de faire celui de nos activités et en particulier du point fort de notre action : le stage d'harmonie. Nous pouvons à tous égards — ambiance, musique, concerts —, être satisfaits de ce millésime.

Si les animateurs d'orchestres, d'orchestres d'harmonie et d'accordéons en étaient à leur 9^e expérience, il nous fallait accueillir, en les rassurant, les cordes qui pour la première fois se joignaient à nous. Si ce n'est pas encore un franc succès sur le plan quantitatif nous pouvons féliciter Thierry Clairon, Jean-Pierre Montier, Corinne Le Voavec et l'ensemble des stagiaires pour la qualité de leur travail.

Dès la première minute, il fut aisé de reconnaître les habitués des stages de la F.M.D., ceux-ci retrouvant avec joie leurs complices de tous les instants... Pour les petits nouveaux, le contact fut vite établi avec les anciens et dès la première journée, l'ambiance était assurée!

Les journées se suivirent avec une très grande régularité sur le plan musical. Travail de détail le matin, répétition en orchestre l'après-midi d'un avis général : le travail fourni en moins d'une semaine fut important et efficace. Le premier des concerts eut lieu à Argentré-du-Plessis devant un auditoire remplissant la salle dans ses moindres recoins, les trois formations rendirent compte, de la plus belle façon qui soit, du travail effectué depuis le début de la semaine. Le concert final conclut le stage à Montauban devant parents et amis et autres spectateurs de la grande salle des fêtes. Les différentes formations firent preuve de la même énergie qu'à Argentré-du-Plessis pour le plus grand plaisir du public.

Les installations sportives, les jeux de sociétés, le foyer-bar auront contribué à détendre nos stagiaires après 6 heures de pratique journalière.

Je tiens à remercier pour leur accueil lors des deux concerts de fin de stage M. Bourdais, conseiller général, maire d'Argentré et M. Delahaye, maire de Montauban, Mme Hyvert, première adjointe et M. Faramin, conseiller général, président du syndicat Ouest 35.

Les impératifs du calendrier scolaire nous ont contraint à faire le stage début septembre. Il apparaît que cette date convient à la grande majorité des participants, qu'ils soient stagiaires ou encadrants. Y aurait-il un lien direct entre la qualité exceptionnelle de la musique mais aussi de l'ambiance

pendant ce stage avec cette période de l'année?

Bonne année musicale à tous!

Albert Burgazzi

L'Orchestre d'harmonie de la ville de Rennes

L'Harmonie municipale de la ville de Rennes, avec son orchestre de 80 musiciens et sa batterie-fanfane de 16 trompettes de cavalerie, clairons et tambours ont fêté Sainte Cécile le 8 décembre dernier.

La journée a commencé à la cathédrale Saint-Pierre par une messe en musique au cours de laquelle ont été interprétées des œuvres de Farigoul, Beethoven, Bach et Brouquières.

L'après-midi, dans le magnifique théâtre de la ville, archi-comble, un grand spectacle et un concert de qualité a été offert sous la baguette du chef de l'harmonie, Daniel Deloffre, qui a dirigé pendant de nombreuses années la musique de la 3^e Région militaire. En première partie, l'orchestre a interprété : *L'ouverture triomphale* de Farigoul; le 1^{er} mouvement du *Concerto pour piano n° 13* en do majeur de Mozart (direction et arrgt de Éloi Marchand, nouveau sous-chef, au 1^{er} janvier 92, en remplacement de Michel Lepage, démissionnaire); *Néron*, ouverture dramatique de F. Popy.

Il y eut ensuite un intermède du pipe-band des sapeurs-pompiers de Rennes, sur des airs traditionnels, puis une intervention du ballet studio de Danièle Villers dans les pièces suivantes : Ballet sur l'Adagio du *Concerto pour clarinette en la majeur* de W. A. Mozart; Variations de *la Belle au Bois Dormant* de Tchaïkowsky; Ballet sur *La Polonaise* d'Eugène Onéguine; L'ouverture de *La Dame Blanche*, opéra de Boëldieu (1826). Enfin, l'ensemble de cuivres de Pierrig Bezie (cadre technique) termina cette première partie avec une fantaisie sur *Aïda* de Verdi.

Après l'entracte, le public a pu apprécier les qualités de la batterie-fanfane mêlée à l'orchestre d'harmonie avec : *S.H.A.A.* de Devogel, *Minauderie*, du même compositeur, et *Ma jolie Jorette*, de Goute et Devogel.

Nous avons pu retrouver l'orchestre d'harmonie seul dans 2 pièces jazz : *Blues March* de Hurier et Tartarin, *Free World Fantasy* de de Haan, qui fut suivi par un ensemble de saxophones piano dans le *Boogie* de Cawkwell, sous la direction de Y. Thobie, cadre technique.

Le corps de ballet s'est ensuite fait apprécier avec un solo sur une fantaisie d'un thème, un solo sur des percus-

sions et rythmes vietnamiens, et un solo sur le *Tango del Diablo* de Piazzola.

Le concert, qui comportait également une prestation de l'ensemble de percussions (direction I. Rolland), s'est poursuivi en compagnie de l'orchestre d'harmonie et du pipe-band qui interprétèrent *Amazone Grace* de Devogel. Pour terminer ces 3 heures de musique, un savoureux French-cancan sur *Orphée aux enfers* d'Offenbach à nouveau orchestre d'harmonie et le ballet studio Danièle Villers.

Après deux rappels pour lesquels furent interprétés *Marching Blues* de Penders et *le Joyeux Musicien* de Sonnevillier, les membres de l'orchestre d'harmonie de la ville de Rennes et leur conjoint se retrouvèrent dans les salons d'honneur de l'hôtel-de-ville pour un banquet présidé par M. Edmond Hervé, député-maire de Rennes et Mme, ainsi que de nombreuses personnalités civiles et militaires de la Ville.

Au cours du repas, diplômes et médailles furent remis à plusieurs musiciens, récompensant une assiduité et un certain nombre d'années de présence. Notons que l'éventail des âges des musiciens s'étale entre 16 et 85 ans, pour une moyenne se situant aux environs de 30 ans.

Une soirée dansante clôtura cette belle journée musicale qui a démontré au public rennais la vivacité de son orchestre d'harmonie, lequel avait fêté en 1988, son 125^e anniversaire.

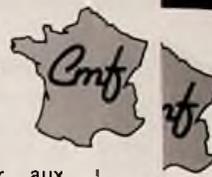
Centre

Indre-et-Loire

Congrès de l'U.D.E.S.M.A. le 3 novembre à Loches

Le dimanche 3 novembre avait lieu au Logis-Royal le Congrès annuel de l'U.D.E.S.M.A. Soucieux d'étendre son influence à l'ensemble du département, cet organisme placé sous l'égide de la Confédération musicale de France avait choisi notre cité pour tenir son assemblée générale.

Lors de cette réunion, M. Aubert, président départemental et les membres du bureau devaient présenter le bilan de l'année écoulée et tracer les grandes lignes de l'action menée en direction des Sociétés affiliées et des jeunes, pour l'année 92. A cette réunion, participaient de nombreux présidents et directeurs des sociétés musicales du Lochois et du département.



Centre

On notait en particulier la présence de : M. Hurier, représentant la C.M.F., M. Pacquetteau, chargé de mission près du Conseil général, M. Seguin, directeur du Conservatoire national de région de Tours, M. Sapiens, président par intérim de l'U.D.E.M. 37, M. Villiers, adjoint, représentant la municipalité de Loches, M. Heberle, président de la Musique cantonale, M. Guillet, président U.D.E.S.M.A. 41.

Après cette séance de travail qui permit à de nombreux représentants des sociétés de s'exprimer, un repas fut servi aux congressistes dans un restaurant de la ville. Ensuite ceux-ci se dirigeaient vers la Salle des Fêtes où l'orchestre d'harmonie de la Musique cantonale donnait un concert fort apprécié du public. Pour l'occasion, l'assistance comptait environ 300 personnes.

En première partie, la formation chère à P. Mauduit interprétait des œuvres de Mozart, dont « l'Adagio » du *Concerto pour clarinette* (soliste Philippe Beaudet), de Berlioz, Händel et Bernstein. Suivaient en seconde partie des pièces contemporaines aux accents jazziques. La public a apprécié tout particulièrement l'excellente interprétation d'une suite arrangée par Bocook sur des thèmes de *Danse avec les loups*.

A l'issue du concert, M. Aubert devait féliciter M. Heberle, animateur dévoué de la Musique cantonale, et M. Pierre Mauduit pour l'ensemble du travail qu'il effectue auprès des jeunes musiciens et le niveau musical atteint par le groupe qu'il dirige. Puis, se tournant vers ce dernier, le président de l'U.D.E.S.M.A. décernait à M. Mauduit la médaille de la région Centre. Ce dernier, avec la spontanéité qui lui est coutumière l'offrit à ses musiciens.

Comme on le voit, la musique cantonale est une société active, dynamique, peut-être un exemple de réussite dans la vie associative locale. L'École de musique compte aujourd'hui 300 élèves répartis dans une douzaine de disciplines. Avec un tel effectif, les 5 salles actuelles s'avèrent insuffisantes pour conduire une action toute entière orientée vers la jeunesse. Signalons à ce propos qu'actuellement de gros efforts d'aménagement et d'installation des salles supplémentaires sont entrepris afin d'améliorer l'accueil des élèves et, par voie de conséquence, les conditions d'enseignement.

Loches et le Lochois disposeront-ils enfin en 1992 d'une École de musique répondant aux besoins locaux?

Loir-et-Cher

Noyers-sur-Cher Assemblée générale de l'U.D.E.S.M.A. le 29 septembre 1991

Le président Roger Guillet présente ses souhaits de bienvenue à l'assistance et aux personnalités présentes.

Le bureau a été constitué comme suit : président : Roger Guillet, vice-présidents : Jean Durand, Raymond Norguet, secrétaire : Mme Arlette Hergaux, trésorier : Alain Chignaguet, secrétaire adjoint : Mme Caroline Giot, trésorier adjoint (aide pédagogique) : Pierre Coupeau, secrétaire aux examens : Oscar Beaumont, secrétaire administratif aux examens : Mme Collette Bouchet.

M. Durand, président de l'aide pédagogique, a rappelé les objectifs en matière d'enseignement :

- Aider les écoles de musique adhérentes à notre union départementale avec un souci d'efficacité, une attention toute particulière et un effort plus soutenu envers les écoles et sociétés qui manquent le plus de moyens.
- Aider au développement, à l'amélioration de la qualité de l'enseignement musical.
- Améliorer la formation des jeunes musiciens et concourir à la prospérité et au développement des sociétés de musique dans nos villages et nos villes.

Le rapport moral a été présenté par M. Guillet.

La saison 90/91 a été marquée par la poursuite et le développement d'un certain nombre d'actions : 8 festivals, — dont celui, international, de Blois qui fut particulièrement marquant, — ont groupé 65 sociétés soit plus de 3 000 musicien;

La journée fédérale Batteries-Fanfars (organisée par M. Laperche) a eu lieu au conservatoire de Tours. Elle a réuni 71 stagiaires dont 42 du Loir-et-Cher (21 participants de plus qu'en 1990).

Près de 150 jeunes instrumentistes et 32 animateurs ont participé aux séjours musicaux et de vacances dirigés par Claudine Fleury et Daniel Duchet et organisés conjointement par la Fédération musicale de la région et la direction régionale de la Jeunesse et des Sports.

L'intérêt de ces séjours s'amplifie chaque année. Ils permettent aux jeu-

nes musiciens de renforcer aux contacts des animateurs premiers prix de conservatoire (ou niveau équivalent), la formation reçue dans leurs sociétés d'origine.

Orchestre départemental junior

Créé grâce au soutien du Conseil général et de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, l'Orchestre départemental donna son premier concert à La Chaussée-Saint-Victor, le 2 mai 1987. Il a fonctionné sans interruption depuis 5 ans sous la direction de Frédéric Dudilet et la qualité musicale de l'ensemble s'améliore chaque année.

En 1991, il a donné 5 concerts. Il a également participé au festival international de Blois. Les dates des stages 92 sont fixées : du 4 au 7 mars et du 23 au 26 avril 1992.

A noter

L'ENSEIGNEMENT DU TROMBONE ET DU TUBA : De nombreuses sociétés nous ont fait part de leurs soucis justifiés en ce qui concerne les gros instruments. Peu d'élèves sont attirés par l'étude du Trombone ou du Tuba, le plus souvent à cause du manque de professeurs. Ces instruments sont pourtant indispensables dans nos orchestres d'harmonies ou de fanfares. Il faut réaliser un enseignement en France pour que nos sociétés puissent soutenir la comparaison avec les ensembles européens. C'est pourquoi, nous avons demandé au Conseil général la création d'un demi-poste de professeur de Trombone et d'un demi-poste de Tuba.

LA MAISON DE LA MUSIQUE : Elle a ouvert ses portes début janvier 1988 grâce au Conseil général. Notre U.D.E.S.M.A. bénéficie dans la Maison départementale des sports d'un bureau au n° 27, d'une salle pour les réunions du Conseil d'administration, des services de secrétariat. (32, rue Alain-Gerbault, Blois. Tél. : 54 42 95 60, poste 416.)

Projets d'activités 1991-1992

Le programme 1990-1991 est reconduit avec renforcement de certaines actions.

Une augmentation du nombre de participants est prévu pour les minis-tages; une aide pédagogique plus importante liée à l'augmentation de la subvention du Conseil général; une permanence, et la création d'une bibliothèque de prêt à la maison de la musique.



Au sein de la Fédération musicale de la Région Centre, l'U.D.E.S.M.A. 41 reste fidèle à sa vocation d'aide aux écoles et aux sociétés musicales affiliées et, à travers elles, au développement de la vie associative par l'apprentissage de la musique.

Elle s'efforce de multiplier les contacts entre les sociétés et les écoles pour qu'elles unissent leurs efforts afin d'obtenir davantage d'efficacité : cours communs, concerts communs réunissent un plus grand nombre d'auditeurs.

Elle apporte tous ses soins à la préparation de l'orchestre départemental junior, pépinière de bons instrumentistes qui deviendront plus tard les piliers de nos associations musicales.

Notre Union départementale tient à remercier vivement les organismes qui lui apportent directement ou indirectement leur généreux concours.

Je tiens à exprimer mes très sincères sentiments de gratitude à mes collègues du Conseil d'administration pour le très important travail bénévole qu'ils accomplissent. Merci aussi à ceux qui entretiennent des relations de bon voisinage avec les autres sociétés, qui se déplacent volontiers pour assister aux fêtes, réjouissances, concerts et qui savent apporter leur réconfort lorsque le malheur frappe à leur porte.

Les responsables des sociétés doivent, eux aussi, être complimentés pour leurs efforts et les progrès accomplis. Ces progrès sont aussi un encouragement pour ceux qui ont la lourde tâche de défendre notre union départementale. Convoqué par le Conseil général à la réunion de la commission générale du mardi 26 février dernier, j'ai pu définir nos objectifs devant les membres de l'assemblée départementale : nous œuvrons à la fois pour que s'améliorent les conditions matérielles de nos sociétés et que s'améliore aussi la qualité de l'enseignement donné à nos élèves.

Parce qu'ils ont pu vérifier « sur le tas » l'application de ces principes, les élus départementaux ont été convaincus de l'utilité de nos sociétés et de nos écoles. De nos écoles qui ont pour mission de former de bons musiciens, mais des musiciens qui défendent l'avenir de la vie associative.

Il nous faut maintenant persuader ceux qui contestent la réalité de nos arguments et nous nous heurtons encore à une tenace incompréhension. Cependant, si quelques inquiétudes subsistent, elles ne compromettent pas l'avenir et la pérennité de nos associations si nous savons préserver ces biens merveilleux que sont l'amitié et le dévouement.

Champagne-Ardenne

Ardenne

72^e congrès-festival de la F.M.A.

Le 72^e congrès-festival de la F.M.A. s'est tenu à Sedan le dimanche 26 mai, de 8 à 10 heures pour le congrès proprement dit et jusqu'à 19 heures pour sa partie protocolaire et musicale, magistralement organisé par M. Robert Demay (vice-président de la F.M.A. et directeur de l'H.M. de Sedan) grandement aidé par la municipalité et ses services techniques d'une part, ses dévoués musiciens d'autre part.

Après les salutations et remerciements d'usage, il fut ouvert à 8 h 15 par le président J. Pihet devant une quarantaine d'auditeurs, représentants ou mandataires de 28 sociétés sur 41 affiliées (soit 68 % de présentes).

Rédigé par le secrétaire F. Harbulot, actualisé et corroboré par le président, le rapport moral fut adopté à l'unanimité. Il évoquait entre autre : la difficulté pour l'harmonie départementale de recruter des saxophones barytons et ténors, des cors, barytons et tubas; le succès du 4^e stage dominical de chant choral ayant groupé 65 choristes (dont 17 de « Crescendo ») venus de tout le département et même, pour deux d'entre elles, de Belgique pour peaufiner *Zigeuner Leben* (de R. Schumann); le petit nombre de candidat(e)s (une trentaine, tous de D.E.) aux examens fédéraux et l'absence totale de fanfaristes (surtout due à la parution trop tardive des morceaux imposés dans le « Journal de la C.M.F. »).

Le bilan financier fut également adopté à l'unanimité.

Le président évoqua enfin l'organisation à l'automne d'un week-end pour jeunes clairons et pour le printemps (7 et 8 mars) d'un week-end pour clarinettes. Le 73^e congrès aura lieu à Vireux le dimanche 24 mai 1992; le 74^e en 1993 à Charleville-Mézières, le 75^e en 1994 à Vivier-au-Court.

Les congressistes furent ensuite invités à gagner l'église Saint-Léger de Torcy, quartier de Sedan où la messe fut chantée par la chorale paroissiale locale, accompagnée par l'H.M. de Sedan, dirigée par M. Demay.

Puis ils se rendirent au Monument aux morts de la ville au pied duquel une gerbe fut déposée par le président Pihet, en présence du sous-préfet et d'édiles de Sedan.

Entraînés par l'H.M. de Sedan, dirigée par son chef, les officiels et les congressistes allèrent à pied prendre le vin d'honneur à la salle Marcillet avant de se rendre au lycée sedanais Pierre-Baile pour le déjeuner.

A 13 h 45, les directeurs quittèrent la table pour aller retrouver leurs harmonies qui venaient d'être accueillies par les musiciens sedanais. Un bref défilé amena à l'un des 4 emplacements de concert les harmonies de Bogny-sur-Meuse, Carignan, Charleville-Mézières (S.N.C.F.), Deux-Vireux, Fumay, Givet, Haybes-sur-Meuse, Mouzon, Nouzonville, Neufmanil, Nouvion-sur-Meuse, Vivier-au-Court et Vouziers tandis que la chorale « Crescendo » chantait à la salle Marcillet.

Pour 17 heures, toutes les sociétés précitées, la batterie-fanfare de Douzy et l'H.M. de Sedan convergèrent vers le podium central érigé sur la place d'Alsace-Lorraine, les administrateurs se groupant autour de lui. La passation du fanion fédéral de l'H.M. de Fumay à celle de Sedan précéda l'exécution des morceaux d'ensemble dirigés par R. Demay : *Hymne à l'Infanterie de Marine* (P. Cappé) et *Made in France* (L. Delbecq). La remise des récompenses se fit allégrement, le président Pihet remettant les médailles les plus honorifiques (vétérans, 50 et 40 ans), les administrateurs, simultanément celles de 30 et 20 ans de la C.M.F., celles de 15 ans et diplômé juniors de la F.M.A. Une éclatante *Marseillaise*, dirigée par M. Pihet, marqua le point final à la cérémonie protocolaire, à 17 h 30.

L'horaire avait été si bien respecté qu'il fallut attendre 18 heures pour le début du concert de l'Harmonie départementale des jeunes musiciens ardennais. N'ayant pu jouer la veille au soir (concert de Maurice André), elle interpréta, en une heure, la moitié de son programme 1991, programme terminant le dépliant (rappelant les feuilles de musique populaire d'avant 1939) remarquablement réalisé par le service « Reprographie » de la ville de Sedan.

Languedoc-Roussillon

Assemblée pour le renouvellement du Conseil d'administration

Le samedi 14 décembre 1991 au Château de la Devèze à Béziers, en présence de M. Adam, président confédéral, a eu lieu le renouvellement du Conseil d'administration de la Fédé-



ration. Le président René Portes, après 35 ans de service comme secrétaire général et 7 ans de présidence, avait présenté sa démission lors de l'Assemblée générale du 26 octobre 1991.

A 9 h 15, le président R. Portes ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue au président confédéral et le remercie malgré ses nombreuses occupations d'être venu à Béziers en ce jour pour présider à la nomination du nouveau Comité. Le président sortant remercie tous ceux qui, pendant ses nombreuses années, ont travaillé avec lui et lui ont accordé leur confiance. Il a une pensée pour le président F. Senegas, décédé en 1967, le président A. Sarzi qui, pour des raisons de santé, a dû se retirer en 1983. Il remercie particulièrement M. L. Miechamp, trésorier général, qui a eu la charge des finances de la Fédération pendant 28 ans et qui, aujourd'hui démissionne pour raison de santé. Il remercie tous ceux qui, pendant 14 ans, ont collaboré avec lui pour le déroulement des stages du département : MM. Cl. Linon, J. Henric, L. Bolle, J. Gabaudan, L. Miechamp et tous les professeurs. Il souhaite que le nouveau conseil continue à assurer la bonne marche de la Fédération Languedoc-Roussillon.

Il remercie M. Pradin pour l'aide qu'il lui a apportée auprès du Conseil régional. Il fait prendre connaissance aux membres du Conseil des noms des responsables des Unions départementales qui ont été élus. Aude : MM. Miquel, Bousquat, Grimaud; Gard : MM. Minair, Bastide, Dombled; Hérault : MM. Gabaudan, A. Galy, Mayran, Vallet; Lozère : MM. Pradin, Laversanne; Pyrénées-orientales : MM. Peus, J.-P. Roigt.

Le président sortant donne la parole à M. L. Bolle, trésorier adjoint, qui donne la situation financière à ce jour de la Fédération régionale. Ce compte rendu est accepté et signé pour quitus par tous les membres du Conseil. Le président Portes remercie les deux trésoriers de leur travail et le président

confédéral s'associe à ces remerciements.

M. Maurice Adam, président confédéral, indique que l'on va procéder au vote du nouveau Comité de direction, pour lequel M. R. Portes, président sortant, a reçu trois demandes, celles de MM. R. Galy, Cl. Linon, J. Henric. Le vote se déroulera selon l'art. III des statuts par un vote individuel et à bulletin secret. Il demande à M. L. Bolle d'assurer les fonctions d'assesseur. Sont élus : président régional : M. Linon Claude; vice-président régional : M. M. Peus; secrétaire général : M. J. Henric; secrétaire général adjoint : M. R. Galy; trésorier général : M. J. Gabaudan; trésorier adjoint : M. Pradin.

Le président confédéral félicite les nouveaux membres du Comité et se félicite du déroulement de cette élection. Il renouvelle ses remerciements à M. Portes qui, pendant 35 ans, s'est dévoué pour la musique et il remercie tous les membres pour le travail qu'ils ont effectué. Il demande à l'Assemblée de nommer M. Portes président honoraire. Sa proposition est acceptée à l'unanimité sous les applaudissements de tous les membres du Conseil. A la demande de M. Portes, la passation des pouvoirs et remise des documents aura lieu à son domicile le vendredi 20 décembre à 17 h 30. Il appartenait au président confédéral de tirer les conclusions de cette réunion exceptionnelle. Il souhaite qu'après la passation des pouvoirs il existe une politique cohérente.

Il souhaite une meilleure participation des communes pour les stages et les formations musicales. Il donne quelques grandes lignes du colloque qui vient d'avoir lieu à Paris et des projets pour la musique en général. Il émet le souhait de maintenir les sociétés du monde rural et surtout d'encourager les jeunes à la musique. En terminant, il cite la phrase qu'avait écrite le président A. Sarzi : « La musique est la source de la joie et de l'espérance ».

Aude

Assemblée générale à l'harmonie républicaine : une vraie pépinière!

La vénérable mais non moins dynamique Harmonie Républicaine a procédé, comme la plupart des Associations coursanaises, à son Assemblée générale, le mercredi 16 octobre 91, en fin d'après-midi. M. Gilbert Pla, maire mélomane et musicien, honorait de sa présence cette réunion, ainsi que M. Albert Sole, adjoint délégué à la Culture.

Les comptes-rendus d'activités de l'année écoulée ont montré le dynamisme de la Société qui a participé à de très nombreuses manifestations, qu'elles soient officielles comme les cérémonies du souvenir, ou bien publiques, comme les nombreuses prestations musicales et animations diverses. Il faut cependant souligner que cet excellent bilan 91 s'est pourtant déroulé « entre nos murs », à l'exception de l'échange avec l'Harmonie de Bédarieux.

En ce qui concerne les finances, elles sont saines et équilibrées. Quant aux effectifs ils sont stables. Il faut préciser néanmoins que l'École municipale de musique a vu son effectif d'élèves augmenter. On ne peut que se réjouir de cette situation puisque c'est la pépinière de jeunes musiciens qui viendront au fur et à mesure alimenter l'Harmonie. Cette osmose a d'ailleurs été constatée par notre Premier Magistrat, qui, en renouvelant ses encouragements aux responsables et aux musiciens, a rappelé que l'Harmonie et l'École de musique étaient indissociables.

Après la minute du souvenir à la mémoire des musiciens ou des membres de leur famille, disparus au cours de ces derniers mois, le programme de l'année musicale à venir, ou tout au moins celui du 4^e trimestre 1991, a été abordé : la traditionnelle fête de la vigne et du vin, à l'Église de Coursan le 27 octobre, les cérémonies de l'Armistice 14-18, le vendredi 22 novembre pour les mélomanes et amis le premier concert de l'année, et le samedi 23 novembre le Banquet de la Sainte-Cécile, moment convivial par excellence.

Ensuite, a été évoqué le projet d'organiser à Coursan, en juillet 92, le stage annuel de perfectionnement des Fédérations musicales de l'Aude, qui réunit à chaque session de plus en plus de jeunes musiciens. Certes, nous avons quelques mois devant nous pour la mise en place de ces



Nouveau comité de direction Languedoc-Roussillon.



jours, qui apporteront, à Coursan, des moments tout à fait exceptionnels. Le président Font et son équipe travaillent pour que ce projet qui tient au cœur de tous, devienne réalité.

Une autre animation sera également reprise : celle du loto familial, qui avait remporté l'an passé, un beau succès.

Enfin est venu le moment de procéder au renouvellement du Bureau. Celui en place depuis septembre 90, a été confirmé dans ses fonctions, à savoir :

M. Gilbert Pla maire de Coursan et M. Raymond Gianet présidents d'honneur; M. Alfred Font président en activité, M. Raymond Prats vice-président; Mme Christiane Salles, secrétaire; M. Christian Gianet, secrétaire adjoint; M. Alain Maury, trésorier; M. Henri Brieu trésorier adjoint; M. Guy Serres, archiviste; M. Henri Dufour et M. Fernand Bertrand : commissaires aux comptes; et bien entendu, à la tête de la formation, comme chef de musique, M. René Calva.

Quant au Bureau des jeunes musiciens, il a été complètement remanié et ce, compte tenu de leurs activités scolaires et universitaires. Les nouveaux délégués sont : Sylvie Viana, Laurent Castells, Stéphane Artaud, Nicolas Ournac, Alain Siffre.

Cette réunion s'est terminée par un amical apéritif, et la promesse des uns et des autres pour que l'année 92 soit prospère et fructueuse pour tous, afin qu'à nouveau triomphe la Musique...

Gard

Fin de saison particulièrement réussie pour l'harmonie cheminote de Nîmes

Après une excellente saison qui permet aux mélomanes nîmois d'apprécier, tout au long de l'année, la plus ancienne société musicale nîmoise, l'H.C.N. va, après un concert donné en l'occasion de la sainte Cécile, se mettre à préparer la prochaine saison.

Tout au long de l'année 1991 cette société a pu se faire entendre dans des programmes très variés et surtout très différents les uns des autres, notamment : le 6 janvier, en présentant des aubades aux responsables S.N.C.F., au préfet, et aux élus municipaux; le 4 mai, au Congrès national des anciens combattants de l'Europe; les 18 et 20 mai pour la fêria de Nîmes avec deux concerts et un programme moderne; le 1^{er} juin avec un programme d'animation qui mettait de l'ambiance

aux fêtes organisées par les comités d'entreprises S.N.C.F.

Le 14 juin, en soirée, les promeneurs pouvaient apprécier des morceaux particulièrement choisis pour le cadre de la magnifique place d'Assas. Le 21 juin (Fête nationale de la musique) c'est le village de Courbessac qui pouvait apprécier cette phalange. Le 28 juin, les habitants de Poulx, village de la périphérie de Nîmes, se sont déplacés en grand nombre pour écouter un programme classique moderne avec, en intermède, une jeune violoniste de 11 ans et une jeune flûtiste de 9 ans (qui reçurent une ovation du public debout).

Le 20 septembre, place du Grand-Temple, pour la fêria des vendanges, ce sont les *paso dobles* qui firent vibrer les aficionados. Et le 23 novembre, en la basilique-cathédrale de Nîmes, un programme particulièrement réussi agrémenta la messe. On a pu écouter, à l'entrée, *Marche n° 1* de Gérard Maurin dans lequel un quintette de cuivres a pu donner toute sa puissance. A l'offertoire, une composition d'un anonyme *Amanzing Grace* fit apprécier le jeune trompettiste Richard Gardet. Pendant la Communion, c'est un *Adagio* de G. Maurin qui nous permit d'écouter un trio de saxophones d'une rare qualité (Cécile Baumel, Patricia Blakey, Jean-Claude Sauzede). Pour le final il put redonner un aperçu de sa valeur, ainsi que la timbalière Laurence Mercklein, le hauboïste Claude Magueur et le saxo ténor Mario Benvenuto.

Ce dernier concert fut l'apogée de la saison. Mgr Daverny, curé de la paroisse retint publiquement l'H.C.N. pour l'année 1992, tandis que M. Jourdan, conseiller régional, Mme Landes, adjointe au maire de Nîmes, Mme Ribière des festivités municipales, M. Durant, directeur adjoint de l'École nationale de musique de Nîmes, M. Mercier, correspondant au journal *Midi-Libre* et M. Rigal, président d'honneur, ne se tarirent pas d'éloges sur la qualité de ce concert.

Devant ce déluge de compliments et d'appréciations, les responsables, ainsi que tous les membres de cette phalange, ne peuvent qu'être confortés dans leur intention de poursuivre encore et longtemps leurs actions. Félicitations au directeur de ce groupement musical, M. Gérard Maurin, qui se dépensa sans compter pour amener cette formation, composée uniquement d'amateurs, à ce niveau.

Midi-Pyrénées

Hautes-Pyrénées

L'Union chorale populaire mixte de Maubourguet

L'Union chorale créée le 1^{er} décembre 1902 est ouverte à tous. Elle vit depuis 89 ans grâce à l'amitié entre ses membres et à l'amour du chant choral. Son répertoire est varié : chants anciens, folkloriques.

L'accordéon-club lourdaï

L'accordéon au service de toutes les esthétiques musicales...

... C'est le but que s'est fixé l'accordéon-club lourdaï. Pour y parvenir les professeurs, M. et Mme Doya, dispensent un enseignement de qualité et exigent de la part des élèves des efforts conséquents dans un climat d'amitié et de sérénité. La récompense au travail fourni se concrétise dans les nombreuses sorties du club : concerts, variétés, bals, et diverses animations et cela depuis dix-sept ans.

Gers

L'École de Musique et de Danse de Pavie

Créée en 1978, l'École de Musique et de Danse de Pavie, section du Foyer Rural de Pavie, compte déjà 165 élèves, dont 115 musiciens et 50 danseuses.

L'enseignement est dispensé, pour la Musique par un Directeur assisté de quatre autres professeurs, pour la Danse par deux assistantes dirigées par un professeur chevronné.

Chaque semaine, le programme comprend pour la musique : 5 classes de solfège, une classe de chant choral et des classes d'instruments. Du travail de groupe avec un groupe de guitares, une classe d'ensemble baroque, un ensemble d'harmonie et un ensemble jazz.

Pour la danse, 5 classes sont organisées, des *babys* à la classe des avancées (les plus grandes), soit 6 heures de travail. Au total 50 heures d'enseignement par semaine.

Les différentes formations organisent annuellement concerts et galas et participent à différentes manifestations.



L'Ensemble Musical de l'Armagnac

Fondé en 1984, à l'initiative de MM. Claude Labergue et Albert Mazères, cet ensemble a pour buts essentiels de resserrer les liens d'amitié entre leurs écoles de musique et de développer l'enseignement musical.

Depuis 1990 cette association, qui réunissait donc les élèves de Cazaubon, Cauze, Lupiac et Montréal, a définitivement fait entrer dans ses rangs l'école de Vic-Fezensac. Ainsi, sous la conduite des trois chefs et directeurs Claude Labergue, Albert Mazères et Didier Boclé, et de son président Denis Granier, l'E.M.A. organise, chaque année, un stage de perfectionnement d'une durée de cinq jours. Les 70 stagiaires recrutés en fonction de leurs capacités instrumentales et surtout de leur motivation, travaillent, à raison de 7 heures de musique par jour, une douzaine de morceaux choisis dans des domaines variés (classique, folklore, musique de film, moderne, etc.). Ces morceaux sont ensuite présentés, au cours de 12 ou 13 concerts qui sont organisés, en priorité, dans les centres des trois directeurs puis dans quelques autres villes.

L'Ensemble Musical de l'Armagnac assure à chaque élève un progrès certain et le responsabilise au sein d'un orchestre conséquent, il réussit la performance d'allier travail sérieux et bonne humeur; c'est ce qui fait que chacun de ses participants lui souhaite une longue vie.

La Philharmonique de Montesquiou

La Philharmonique de Montesquiou est née en 1984, de l'idée de quelques musiciens de ce village animés de la nostalgie de la Philharmonique Montesquitaire de leur jeunesse. Puis une École de Musique a été créée, aidée matériellement au départ par des subventions de la commune et du département, et très épaulée sur le plan musical, par MM. Garroussia et Bernes et de quelques adhérents.

Actuellement, il existe donc une Philharmonique et une banda, lesquelles se produisent à la demande dans les communes cantonales, voire dans les autres départements pour assurer les fêtes religieuses ou les fêtes locales. Des musiciens issus de villages environnants se joignent aux nôtres pour le plaisir de la musique.

L'Ensemble Orchestral d'Auch

L'Harmonie Auscitaine, fondée en 1866, a d'abord eu une vocation de chorale, puis rapidement d'Ensemble instrumental ou le chant cependant n'est jamais négligé, la plupart des concerts du début de ce siècle étant consacrés aux opérettes.

Dans les années 1950, avec l'arrivée de la télévision la pratique musicale amateur doit se battre pour sa survie, les harmonies doivent évoluer et s'adapter.

Actuellement, comme la plupart des harmonies, l'Harmonie Auscitaine est en pleine mutation et tente de trouver une formation et une « appellation » qui conviennent mieux à l'attente du public. Depuis janvier 1988, l'Harmonie a repris son activité après trois mois d'arrêt, grâce à une quarantaine de musiciens convaincus et surtout un nouveau chef : J. Fourcade, professeur de l'École de Musique d'Auch, dont le talent musical est incontestable.

Le financement de la Société est assuré en partie par la municipalité qui met également à disposition les locaux de l'École de Musique pour les répétitions. Les autres ressources de l'Harmonie proviennent d'animations pour diverses organisations.

L'Harmonie Auscitaine a participé à des concours nationaux de façon fort honorable et a organisé pour ses membres, voyages et stages musicaux. Plusieurs chefs ont laissé leur empreinte, leur personnalité à l'Harmonie. Il est à noter que c'est en 1988, l'Harmonie Auscitaine a laissé son nom prestigieux, plus que centenaire pour prendre celui de Ensemble Orchestral d'Auch.

La Renaissance d'Estant

Comme son nom l'indique elle a succédé à une société plus ancienne de laquelle il ne reste aujourd'hui aucun vestige. Disparue dans des circonstances mal connues elle suscita, il y a bientôt cent ans, un puissant mouvement communal qui amena en quelque sorte, sa résurrection. Retenons de cette période, féconde en participations à des concours et festivals divers, un certain voyage à Alger (autour de 1902).

Elle interrompt ses activités durant les deux guerres. Vers 1950 elle s'enrichit d'une batterie-fanfare dont l'effectif déclina au fil des années et qui fut

remplacé par une banda de jeunes, la « Pitchouri band » toujours en activité.

Grâce au soutien d'un certain nombre d'anciens, et la formation assez récente d'une école de musique on peut envisager avec optimisme la continuité et même l'amélioration d'un ensemble toujours disposé à se produire sous son meilleur jour.

Basse-Normandie

Orne

Concours national de musique d'Argentan, le dimanche 31 mai 1992

Argentan, sous-préfecture de l'Orne, est une ville moyenne qui s'est parfaitement adaptée aux exigences de la vie actuelle, grâce à ses infrastructures performantes, son cadre de vie, sa vie associative dynamique. 300 associations exercent leurs activités, dans des domaines extrêmement divers.

Argentan a son école de musique et son orchestre d'harmonie. Le concours national du 31 mai 1992, pour Orchestres d'harmonie, Orchestres de fanfare, Big-bands, Chorales, batteries-fanfarses s'inscrira dans un cadre harmonieux et séduisant. Malgré les dommages subis lors de la dernière guerre, Argentan a su préserver la richesse de son patrimoine architectural : chapelle du XI^e, église des XV^e et XVI^e, fortifications médiévales...



Place Henri IV



Argentan, une ville qu'il faut connaître, et qui accueillera les musiciens avec beaucoup de plaisir.

« Argentan, ville au cœur de l'Orne, a entrepris d'harmoniser son cadre de vie avec les exigences économiques, industrielles, commerciales, artisanales.

Argentan et ses alentours proposent aux visiteurs une variété de monuments (châteaux, haras), de circuits (Dame aux camélias, route du Camembert), de produits locaux (cidre, camembert, calvados, spécialités culinaires), de sites (dernière guerre, forêts, lacs, élevage de daguets) qui méritent le détour. Ce tissu de villes, de bourgs et de villages devient le passage obligé pour toute personne désireuse de connaître la Normandie.

Argentan est une cité où il fait bon s'arrêter et vivre. »

François Doubin, Maire d'Argentan
Ministre de l'Artisanat, du Commerce
et de la Consommation

Haute-Normandie

Seine-Maritime

Le concert de l'O.S.A.E. à Saint-Pierre-lès-Elbeuf

L'église Saint-Louis-de-Saint-Pierre était pleine vendredi soir pour accueillir l'O.S.A.E., la Clé des Chants et l'Orphéon Mixte de Saint-Pierre-lès-Elbeuf. M. Vochelet, maire, était heureux de recevoir les municipalités de Caudebec et de Martot, et de voir un public aussi nombreux s'intéresser à la musique. Ces paroles chaleureuses ont donné, dès l'entrée, le ton de la soirée.

Après l'allocation d'entrée de M. Filet, président de l'O.S.A.E., Mme Gruyet, nouvelle présentatrice, fit l'éloge de Mme Lavaine, à l'humour percutant, aux connaissances étendues qui continuera à écrire les textes de présentation.

Le programme commençait par la *Marche Militaire Française* de Saint-Saëns qui sert de final à la *Suite Algérienne* et dans laquelle l'auteur manie les timbres orchestraux avec une éblouissante sûreté. Ensuite, l'abbé Boissel présenta la partie chorale de la soirée : *Au cœur de la nuit*, vieux chant celtique aux paroles françaises, bretonnes et galloises; le très beau motet de Palestrina *Adoramus te* à la plénitude

harmonieuse et enfin *l'hymne à la nuit* de Rameau. Ce chant est lié à la naissance de l'Orphéon de Saint-Pierre; c'est en l'interprétant, à la Saussaye, il y a cent vingt-quatre ans, que quelques choristes trouvèrent le premier mécène qui leur permit de fonder leur groupe.

La première partie se termina par le *Menuet Gothique* de Boellman, organisée à Saint-Vincent-de-Paul, disparu prématurément en 1897 à l'âge de 35 ans; puis, en hommage à l'année Mozart, l'« Allegro en ut » tiré de la *Sonate d'église n° 12* écrite en 1776. L'auteur avait vingt ans!

La deuxième partie comprenait les trois premiers mouvements de la *Symphonie n° 100*, dite Militaire, de Haydn, écrite à Londres en 1794 et le curieux *Gloria Victis* de Monti avec ses reminiscences de *Marseillaise*. Nous entendimes de Haëndel le célèbre *Largo*, tiré de l'opéra *Xerxès*, dont il est le premier air : « Ombra mai fu », et trois mélodies du *Messie* (1743) dont l'*Hallelujah* au sujet duquel l'auteur écrivait : « en écrivant l'*Hallelujah*, sujet duquel l'auteur écrivait : « en écrivant l'*Hallelujah*, j'ai cru voir le ciel s'ouvrir et Dieu paraître devant moi ».

Enfin chorales et orchestre se réunirent pour interpréter avec dévotion l'*Ave Verum* de Mozart et le *Psaume 150* écrit par César Franck en 1888. Après des débuts un peu hésitants, l'œuvre se développe dans toute sa magnificence : orchestre et chœurs se surpassèrent ce qui leur valut, de la part du public debout, une longue ovation et la demande d'un bis.

Bravo à Jean Letellier, Jacques Chauvin et l'abbé Boissel pour le choix des morceaux, la qualité de l'exécution et merci à tous d'avoir pris la peine de mettre au point une audition d'une telle valeur.

Provence-Alpes-Côte d'azur

Vaucluse

Avignon : gala de l'Amicale lyrique, musicale et chorégraphique

Vingt-troisième du nom, ce gala a eu lieu le dimanche 29 septembre au Théâtre Benoît-XII en Avignon. Cette manifestation annuelle, toujours très appréciée, comportait trois parties toutes destinées à honorer les trois vocables de cette association chère à

son président Gabriel Trouiller : la musique, la danse et le chant lyrique.

Pour débiter, l'orchestre d'harmonie « les Philharmonistes d'Orange et des Pays du Vaucluse » (orchestre fédéré classé en division excellence) a interprété *La Troisième Marche aux Flambeaux* de Meyerbeer. Puis, ce fut le tour de la Danse. La section de danses rythmiques de la M.J.C. de Carpentras, qu'anime avec passion Mme Marianne Camalonga, a présenté « Les Pom Pom Girls » sur la musique du film *Flash Dance* et *Danse Party* sur une musique de J. Sommerville.

Les élèves du Petit Conservatoire de la Danse se sont produites dans un pas de deux *La jeune fille face au miroir de son destin*, sur une musique de Léo Ferré, une brillante Tarentelle de J. Gemot et Angels, enfin un ballet espagnol *La Zarzuela*, musique de Gimenez, Soutillo et Vert. Ces trois chorégraphes étaient dues à Mme Dany Gay-Loviat, directrice du Petit Conservatoire de la Danse.

Puis, de nouveau les Philharmonistes d'Orange et des Pays du Vaucluse ont fait entendre deux extraits de la deuxième suite de *l'Arlésienne* de Georges Bizet, *Intermezzo* et *Fandole*, et cédèrent la scène à six interprètes du répertoire lyrique, accompagnés par Mme Françoise Ponzio avec beaucoup de délicatesse et de précision.

Élisabeth Aubert (Soprano léger) Air de Germaine des *Cloches de Corneville* de Planquette, récit et strophes « Les fleurs me paraissent plus belles » de *Lakmé* de Léo Delibes et le deuxième air de la Reine de la *Nuit de la Flûte Enchantée* de Mozart.

Catherine Antonicelli (Soprano lyrique). Un extrait de *Così Fan Tutte* de Mozart et l'Air de Salomé d'*Hérodiade* de Massenet.

Christine Gerbaud un extrait d'*Hélène et Paris* de Gluck, l'Air des Larmes de *Werther* de Massenet et l'Air de Rosine du *Barbier de Séville* de Rossini.

Franck Ferrari (Baryton) La Cavatine des *Noces de Figaro* de Mozart, l'Air de Sancho Pança de *Don Quichotte* de Massenet et un extrait de *la Jolie Fille de Perth* de Georges Bizet.

Bernard Hoanian (Baryton) l'Air de Saltarello de *la Mascotte* d'Audran, « j'ai fait trois fois le tour du monde », extrait des *Cloches de Corneville*, et un extrait d'*Hamlet* d'Ambroise Thomas.

Gérard Tussau (Ténor) La Cavatine de *Faust* de Gounod et l'air de Calaf de *Turandot* de Puccini.

Six jeunes chanteurs de talent et de



qualité qui nous ont prouvé, quoi qu'en disent les détracteurs, que le chant français n'est pas mort et que les voix françaises peuvent et doivent encore s'imposer sur toutes les scènes.

Le spectacle était présenté par Francis Mondex. Deux grands professeurs de chant ont honoré de leur présence ce brillant après-midi : Claudine Duprat, du Conservatoire de Marseille, et Jean Gireaud, de l'Opéra de Paris, professeur au Conservatoire national supérieur de musique.

Rhône-Alpes

Haute-Savoie

Musiques du Bas-Valais : Les Enfants des deux Républiques

La société musicale « Les Enfants des deux Républiques » fête cette année son 94^e anniversaire, puisqu'elle fut fondée en mars 1897. 22 musiciens s'unirent et se cotisèrent, la société était née.

Son premier directeur, M. Cornut de Vouvy, en assura la direction jusqu'en 1900. Malheureusement, à cette date, de pénibles dissensions ébranlèrent la Société, il fallut interrompre son activité pour un temps.

En 1914, ce fut le renouveau, mais la guerre éclata. Seuls les membres suisses étaient sur les rangs sous la direction d'un enfant du pays, Romain Chaperon. Et la musique rajeunie donna son premier concert en 1917, pour le rapatriement de soldats français.

Dès 1919, M. Pinel prenait en main la direction, et les progrès musicaux fu-

rent remarquables, si bien qu'en 1922, à Martigny, « Les Enfants des deux Républiques » obtenaient un deuxième prix avec couronne de laurier. Certains participants n'ont pas encore oublié les imprévus de cette sortie mémorable! En 1929, M. Pinel prend congé de ses musiciens, il est remplacé par M. Dupuis.

« Les Enfants des deux Républiques » organisent en 1935 le festival des fanfares du Bas-Valais. Les temps sont durs, c'est la crise, résultat : un important déficit. Après deux années de difficultés de toutes sortes, la société suspendra à nouveau son activité en 1937.

Elle renaîtra en 1942, sous l'impulsion de M. Paul Bénét qui en assumera la direction jusqu'en 1953, date de son départ pour la gare de Granges. Sous sa direction, la fanfare décroche en 1946 à Saint-Maurice le premier prix de marche de sa catégorie. Dès 1953, se succèdent à la direction MM. Luca et Moser, et en 1956, M. Louis Bertona qui porta la baguette durant 20 longues années. Ce fut ensuite MM. Jean-Clément Masson, Dario Madonardo (1985) et Tony Leguette (1986-1987).

En 1988, la société fait à nouveau appel à M. Jean-Clément Masson, qui aura le plaisir de conduire sa société à la fête fédérale des Musiques suisses à Lugano, les 21, 22 et 23 juin prochain. A noter qu'il s'agit d'une première participation à une fête fédérale.

En 1966, la société inaugura avec faste ses nouveaux uniformes, et compléta ses pupitres dès 1968 en faisant appel à de jeunes et gracieuses musiciennes.

Plusieurs festivals, tant valaisans que chablaisiens, se sont déroulés à

Saint-Gingolph, notamment en 1953, 1958, 1967, 1969 et 1980 (35^e festival du Chablais). En 1992, la société aura le plaisir (et la responsabilité) d'organiser le 62^e festival des musiques du Bas-Valais.

62^e Festival des Musiques du Bas-Valais

Le programme des manifestations est maintenant pratiquement élaboré.

- vendredi 29 mai : défilé de 6 sociétés, qui se produiront ensuite en salle devant jury et donneront concert en cantine.

- samedi 30 mai : défilé et ouverture du concert de gala par une Société, et dès 21 heures, le concert de gala proprement dit par l'orchestre d'harmonie de la Garde républicaine, dont la réputation internationale n'est plus à faire. Composé de cuivres et de bois, cet orchestre de 90 musiciens est placé sous la direction de Roger Boutry, élu « Personnalité de l'année 1989 » pour son activité artistique dans le monde;

- dimanche 31 mai : productions en salle des Sociétés devant jury, morceau d'ensemble composé par Bertrand Gay, cortège composé de 24 fanfares, groupes et chars placés sous le thème de « musique sans frontière ». C'est un extraordinaire orchestre-spectacle autrichien qui conduira les bals des vendredi et samedi soirs.



Enfants des deux Républiques.



Loire

L'Estudiantina de Roanne

Après 17 ans sans participation à un concours, c'est fin 1986 que l'orchestre est classé par un jury local, 1^{re} Division, 1^{re} Section.

Au concours international de Montceau-les-Mines, le 14 juin 1987, l'Estudiantina obtient un premier prix ascendant, avec félicitations au directeur, et se trouve ainsi classée en Division supérieure, 2^e Section. Le jury était présidé par M. Mario Monti, expert en orchestres à plectre.

De nombreux concerts sont donnés en cours d'année mais, à l'occasion du 10^e anniversaire du jumelage avec le Mandolinen Orchester de Reutlingen (R.F.A.), nous recevons nos amis allemands pour l'Ascension 1988. A cette occasion, nous invitons aussi Chalon-Estudiantina. Un concert de gala est donné par les trois orchestres au Centre Renoir à Roanne le 14 mai. Chaque formation exécutera un programme, mais l'apothéose sera la réunion des trois sociétés (95 exécutants). M. Jean-Michel Girard pour Roanne dirigera *Myrthalia* de Maciocchi; *la Vallée Maudite* de Menichetti sera dirigée par M. R. Remandet de Chalon-sur-Saône, et l'*Ouverture n° 4 en si mineur* de Wolki par M. Huck de Reutlingen. Un nombreux public applaudit sans compter. Magnifique soirée pour les mélomanes amoureux des plectres.

Le 23 avril 1989, l'orchestre participe au concours de Vienne qui réunit cinq orchestres à plectre. Notre Estudiantina obtient un premier prix, et passe en Supérieure, 1^{re} Section. La joie se lit sur tous les visages, juste récompense d'un travail assidu pour les exécutants, mais aussi pour notre directeur, J.-M. Girard, qui se dépense sans compter. L'année se terminera par d'autres concerts, et aussi la Sainte Cécile.

Le 11 mars 1990, nous avons la joie d'accueillir un maître de la mandoline en la personne de M. Christian Schneider qui nous donnera, au cours du concert au théâtre de Roanne, un aperçu de son incomparable virtuosité. Le programme fut le suivant : *Viener Konzert* de K. Wolki, *Duo pour mandolines* de A. Riggieri (solistes Inès Braun et Nadine Hermer); *Sonate n° VI* de V. Roeser. Christian Schneider interpréta le *Prélude n° 10*, op. 112 de R. Calace, et *Sonate pour mandoline solo* de N. Gladd.

En deuxième partie, l'orchestre exécute la *Sonate en La Mineur* de Vivaldi (soliste Christian Schneider), la *Sérénade de Don Juan* de Mozart, (man-

doline solo Ch. Schneider) et le *Concerto en Sol Majeur* de Vivaldi (solistes Ch. Schneider et J.-P. Hermer). L'orchestre démontra de façon magistrale son évolution dans la maîtrise de morceaux toujours plus difficiles, par sa variété et sa qualité. Ce grand concert a réussi, une fois de plus, à étonner un public fidèle et de plus en plus nombreux.

A l'occasion de l'Ascension 1990, l'Estudiantina, dans le cadre du jumelage, partira pour Reutlingen (R.F.A.). Le samedi 26 mai, eut lieu un concert avec les morceaux suivants : *Chaconne in D Dur* d'Hermann Ambrosius; *Sonate en La Mineur* de Wolki. Puis, la réunion des deux formations interpréta, sous la direction alternée de J.-M. Girard et S. Weber, *la Suite n° 6* d'Ambrosius, et *Wiener Konzert* op. 86 de K. Wolki. Ces prestations sont très appréciées outre-Rhin, par un public connaisseur pour qui les plectres n'ont plus de secret.

L'année est bien remplie par des concerts en Saône-et-Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme, région roannaise, festival de musique, fête de la musique, foyers 3^e âge.

En 1991, eurent lieu des concerts à Saint-Étienne, Roche-la-Molière et Changy pour les festivals de musique, à Arlanc (Puy-de-Dôme), et beaucoup d'autres, tant à Roanne que dans la région.

Le 9 juin, au concours de Nevers, nous nous présentons en division supérieure, 1^{re} Section, devant un jury composé de M. Michel Haller, directeur de l'École nationale de musique de Nevers, et de MM. Mario Monti et Sylvain Dagosto, deux éminents spécialistes de la mandoline. Les morceaux imposés étaient : *Spéranza Perduta* de S. Dagosto, puis *Il Re Pastore* de Mozart, et *Capriccio* de Krestchmar. Nous obtenons un premier prix à l'unanimité, avec félicitations du jury, et remise d'une coupe. Chacun d'entre nous est satisfait du travail accompli et de l'assiduité aux répétitions.

L'orchestre se compose d'une trentaine d'exécutants mixtes, et donne une moyenne de douze concerts par an; de plus, il est le seul orchestre à plectre du département de la Loire.



Bulletin d'Abonnement

Je désire m'abonner ou me réabonner au Journal de la C.M.F.

1 an, à partir du numéro de

Ci-joint mon chèque de F
à l'ordre de CMF-Diffusion.

NOM (en lettre d'imprimerie)

PRÉNOM

ADRESSE

Code postal VILLE

Pays

Veuillez abonner (chèque joint) ou adresser un numéro gratuit de ma part à :

... abonnement(s) numéro gratuit

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

Tarifs :

France : 145 F (6 numéros)

Étranger : 200 F (6 numéros)

Prix au numéro : 30 F

*En cas de changement d'adresse,
indiquer l'ancienne
et la nouvelle adresse
et joindre 10 F en plus
du prix de l'abonnement*

Chèque à l'ordre de : CMF-DIFFUSION

à adresser à : CMF, 103, bd Magenta - 75010 PARIS

Tél. : (16-1) 48 78 39 42 - Télécopie : (16-1) 45 96 06 86



UNE SOCIÉTÉ MUSICALE EN MILIEU RURAL : VERNOIL-LE-FOURRIER

par Armand Goyet,
son directeur,
président de l'UD
du Maine-et-Loire,
maire
de la Breille-les-Pins



Notre fédération départementale réunit actuellement 1 833 musiciens, 974 élèves, 56 sociétés musicales. Le Maine-et-Loire compte 722 000 habitants. Nos 56 sociétés sont essentiellement implantées en milieu rural, il faut le noter.

Je suis le maire d'une petite commune de 350 habitants, d'une superficie de 3 000 hectares. Immédiatement après la dernière guerre, nous comptions 800 hectares de terres cultivées, aujourd'hui il en reste 80. C'est dire si nous sommes confrontés au problème de la désertification des campagnes. Sur les 7 communes de notre canton d'Allonnes (arrondissement de Saumur), 5 abritent une société musicale. Celle que je dirige regroupe 35 musiciens, au sein d'une commune de 1 300 habitants.

Nos activités sont les concerts, que nous donnons gratuitement, l'animation musicale des fêtes de village et des manifestations officielles, les sorties dans les communes voisines : en tout, 22 services par an.

La municipalité nous verse une subvention de 1 500 F par an pour les activités de la société, et 9 500 F pour les cours de musique que nous dispensons. Cela vous donne une idée du budget d'une petite société musicale en milieu rural. Sur le plan départemental, la fédération que je préside reçoit une subvention annuelle de 20 000 F du Conseil général, subvention modeste...

Je tiens à dire aujourd'hui devant vous tous qu'il

faut ouvrir les yeux : il y a grand danger aujourd'hui que les sociétés musicales rurales disparaissent à moyen terme. Cela me rend très inquiet. Tous les ans, je visite chacune des associations de mon département. D'année en année, je vois l'état des sociétés musicales se dégrader. Nous sommes en danger, il va falloir y parer. Que représente la subvention du Conseil général, en regard du travail culturel et musical, d'animation et de formation que nous réalisons? Par ailleurs, le Conseil régional des Pays-de-Loire ne nous accorde aucune aide. Certes, nous commençons à être reconnus par ces instances, mais il reste beaucoup à faire.

Pour ce qui concerne la C.M.F., il faudra être attentif aux problèmes de ces sociétés musicales en milieu rural, sans quoi elles seront condamnées à disparaître. Nous devons ouvrir les yeux, chercher les moyens de sauver ces associations avec l'aide et le soutien des collectivités territoriales, avec, par exemple, les subventions aux écoles de musique rattachées à nos associations, les aides à l'achat d'instruments de musique...

Mon but est de sensibiliser l'ensemble des responsables aux problèmes graves qui se posent aux sociétés en milieu rural, qui sont des éléments essentiels de l'animation et de la vie musicale de notre beau pays.

Je vous remercie de m'en avoir donné l'occasion. ■

UNE SOCIÉTÉ MUSICALE EN RÉGION PARISIENNE : SAINT-RÉMY-LES-CHEVREUSE

par H. Galtier
d'Auriac,
maire de
Saint-Rémy-
les-Chevreuse



Je voudrais tout d'abord situer Saint-Rémy-les-Chevreuse : commune de 5 600 habitants, faisant partie du canton de Chevreuse et de l'arrondissement de Rambouillet. Cette belle région de la vallée de Chevreuse est instituée en Parc naturel régional.

La société musicale de Saint-Rémy-les-Chevreuse est une association extrêmement vivante. Elle a été créée en 1925. C'est avant tout un orchestre d'harmonie, auquel s'ajoute une petite fanfare. Elle est classée en division supérieure depuis sa participation au Concours national de Nevers le 9 juin dernier. Elle réunit 50 musiciens. Parmi nos membres d'honneur, Raymond Devos, qui dimanche dernier était avec nous pour le concert et le banquet de la Sainte-Cécile : on retrouve là la dimension conviviale si importante évoquée tout à l'heure.

La Société musicale de Saint-Rémy-les-Chevreuse gère sa propre école de musique, qui joue un rôle essentiel sur le plan éducatif et pédagogique, et qui contribue au renouvellement des effectifs de l'orchestre. Donc, sur le plan de l'équilibre et de la pérennité, cette école est importante. Nous avons fait cette année un effort particulier, et nous sommes passés de 60 à 72 élèves inscrits, ce qui est très encourageant.

Il y a quelque temps, le Conseil général des Yvelines, très sensibilisé par les questions de l'enseignement et de la promotion de la musique, nous a proposé la création d'une école de musique intercommunale. Cette proposition a donné lieu à beaucoup d'échanges entre les élus et les responsables de la vie musicale. Mais finalement, l'école intercommunale nous est apparue trop rigide, désincarnée, et il faut le dire, onéreuse. La dimension

associative ne paraissait pas assez prise en charge par ce projet. Le Conseil municipal, toutes tendances confondues, a donc décliné cette offre et a confirmé ainsi son attachement aux valeurs propres à la société musicale. C'est ainsi que nous avons décidé de continuer à soutenir cette association.

C'est le rôle de la commune : apporter des locaux, des subventions. Et je suis heureux de dire que ces aides sont bien utilisées, avec efficacité, sans gaspillage. En amont de l'école de musique et de la société musicale, et comme travail préparatoire, la commune dispense une initiation à la musique, dans le cadre scolaire.

Par ailleurs, je crois qu'il faut, dans une ville, que les différentes associations travaillent ensemble. Je suis pour le développement des activités inter-associatives qui sont très enrichissantes. J'ai l'habitude de le dire : un plus un égale trois. En effet, la rencontre des énergies et des compétences donne d'excellents résultats. C'est ainsi que notre société musicale participe à de nombreuses manifestations en collaboration avec les autres associations de la ville. Il est essentiel que les sociétés musicales travaillent dans le cadre de la vie associative et des

intérêts culturels de la commune. C'est d'autant plus vrai pour nous : à 30 km de Paris, si l'on ne veut pas devenir une cité-dortoir, il est indispensable de promouvoir la vie associative. Sous cet angle-là, notre société musicale y contribue pleinement.

Je ne veux pas conclure avant d'avoir évoqué le bénévolat qui, à mon avis, prend aujourd'hui une valeur de plus en plus importante, dans un monde où nous sommes confrontés aux égoïsmes et aux pressions de toutes sortes, et où les relations humaines se désincarnent. Je suis plein d'admiration pour les responsables d'associations. Il est vrai que le bénévolat est une chose fragile, mais rien ne peut apporter une si grande richesse. C'est ainsi que la Société musicale de Saint-Rémy-les-Chevreuse nous apporte d'immenses satisfactions. Je voudrais saluer M. Maurice Robelot, aujourd'hui président de notre société musicale, et qui y a adhéré en 1926 : il est un vivant exemple de l'engagement des bénévoles.

Et je terminerai en vous disant que nous continuerons à soutenir pleinement l'activité de notre association musicale.

Maurice Adam
réponse à
M. Armand Goyet

◆

Votre intervention est allée au cœur du sujet. Nous sommes très conscients qu'il y a quelque chose à faire, et à faire rapidement, pour le secteur rural. Ce serait un désastre si le tissu constitué par ces sociétés musicales — qui sont des foyers de culture, sociaux, humains — se déchirait. Il y a là une solidarité à mettre en œuvre. J'insiste sur ce point car ces associations jouent un rôle essentiel dans la vie culturelle de ces communes. J'ai assisté samedi dernier à une conférence sur l'environnement rural, donnée par Jean-François Poncet, qui a conclu son propos en insistant sur l'action à mener sur le plan culturel en milieu rural. Le problème est donc à l'ordre du jour, et nous nous y attacherons tout particulièrement.



Deux cents invités
et délégués CMF
étaient présents
au colloque.

DANIEL CHOPINEZ - Au cours de la rencontre des délégués C.M.F. à ce colloque, qui a eu lieu hier, un certain nombre de problèmes ont été évoqués, de questions posées. Je vais tenter de m'en faire l'écho.

► *Il serait souhaitable que, dans chaque commune, soit créé un poste officiel de professeur de musique, avec indice de traitement, pour mettre un terme aux disparités existant en ce domaine et aux problèmes souvent rencontrés. Ce professeur pourrait intervenir dans les localités avoisinantes, dans le cadre par exemple d'un syndicat intercommunal.*

MAURICE ADAM - Pour répondre à cette question, je voudrais commencer par dire qu'il ne faut quand même pas négliger les efforts qui sont faits par les collectivités. Nous sommes tous conscients de ces efforts, malgré les carences qui subsistent. Cela dit, il est vrai, surtout en milieu rural, qu'il serait nécessaire que chaque commune puisse accueillir un professeur de musique. Cela existe déjà dans un certain nombre de cantons et de communes. La Confédération Musicale de France pourrait travailler en liaison avec l'association des maires de France pour poursuivre cet effort et établir un plan à moyen terme pour résoudre cette question. Nous nous y emploierons.

DANIEL CHOPINEZ - Un problème important évoqué hier est celui des relations, parfois difficiles, entre les structures d'enseignement et les orchestres amateurs. Le problème majeur que rencontrent actuellement les directeurs de société musicale est celui de la formation, et du renouvellement de leurs effectifs. La raison principale de ces difficultés est la séparation qui existe trop souvent entre la pratique et l'enseignement de la musique. A l'origine, la création des écoles de musique était liée à l'existence des sociétés musicales. Les municipalités bénéficiaient des prestations des sociétés à l'occasion de concerts, d'animations, de cérémonies patriotiques. Aujourd'hui, les mêmes missions sont confiées aux sociétés musicales. Mais on leur a souvent enlevé les moyens qui leur permettaient de les accomplir. Dans certaines communes vous avez donc, d'une part, des écoles de musique, avec des directeurs disposant de tous les moyens et de tous les élèves, et d'autre part, des sociétés musicales chargées de toutes les obligations, mais sans moyens pour les accomplir.

S'il existe des directeurs d'école de musique compréhensifs et ouverts, il en est malheureuse-

ment beaucoup trop qui sont indifférents, voire hostiles.

► *Alors, ces deux structures étant souvent placées sous l'autorité du maire, ne serait-il pas possible d'imposer la collaboration du directeur de l'école de musique, et même de le responsabiliser, lorsque la société musicale doit faire face à des problèmes, et notamment sur le plan du recrutement?*

Peut-on solliciter des élus que l'école et l'orchestre soient placés sous la responsabilité de la même personne? Ce serait pour l'avenir une solution intéressante. Les bons musiciens qui ont aussi le sens du service public existent!

Peut-on prévoir, lors du recrutement des professeurs, une clause stipulant qu'ils auraient l'obligation morale d'encourager leurs élèves à venir jouer dans la société musicale. Ces conventions existent souvent, mais ne sont pas appliquées. Il faudrait trouver une solution pour qu'elles le soient. Il serait également intéressant que les professeurs se sentent l'obligation morale de venir jouer dans les sociétés musicales.

MAURICE ADAM - M. Jean-Pierre Seguin, directeur du C.N.R. de Tours, interviendra cet après-midi sur les relations entre les structures d'enseignement et les sociétés musicales.

Beaucoup de directeurs d'établissements d'enseignement musical sont favorables à notre action. Malheureusement, il en est qui y restent hostiles, et notamment dans le domaine de la formation. Je pense pourtant que des relations constructives pourraient s'établir entre les uns et les autres. Nous sommes des partenaires : les amateurs ont besoin des professionnels, et les professionnels des amateurs. Il faut penser en termes de collaboration, et de complémentarité. Nous venons de réformer le programme de formation musicale de la C.M.F., pour l'harmoniser avec celui de l'enseignement agréé par l'État. C'est un premier pas pour arriver à parler le même langage. Ce qui est déterminant, ce sont les contacts à avoir, sur le terrain. Ce que nous regrettons vraiment, c'est l'interdiction formelle faite aux élèves par le règlement de certaines écoles de musique, de participer aux activités des sociétés musicales. Cet esprit de chapelle doit absolument disparaître, dans l'intérêt général.

Sur le plan historique, il faut savoir qu'à l'origine, les écoles de musique étaient liées aux sociétés musicales : elles en étaient des émanations. L'école de musique était chargée de la formation des jeunes, pour le renouvellement des effectifs



Daniel Chopinez, secrétaire général de la CMF

des sociétés. Il est évident que, sur le plan pédagogique, des choses pouvaient être alors critiquables : les cours étaient souvent assurés par des personnes qualifiées ou d'autres, excellents instrumentistes, mais n'ayant pas de formation pédagogique. Au fil des années, le goût pour la pratique musicale s'est développé de façon spectaculaire, grâce en grande partie aux sociétés musicales. Des associations autonomes — écoles de musique — ont été créées. Certaines ont conservé leur statut associatif, d'autres ont été municipalisées. Dans certains cas c'est à partir de cela que s'est opérée cette coupure. Coupure regrettable, et qui nécessite que les relations se rétablissent au mieux et au plus vite. C'est un travail de terrain, et de fond, que nous devons réaliser collectivement.

CAMILLE ROY, inspecteur général à la direction de la Musique et de la Danse - Les problèmes qui viennent d'être évoqués ne pourront pas être réglés magiquement, parce qu'ils sont nés de l'évolution même des structures. Si les problèmes et les conflits sont identiques à ceux d'il y a vingt ans, les structures, quant à elles, ont évolué. Je ne pense donc pas qu'on puisse poser ce problème en termes d'obligation : imposer une collaboration aux professeurs des écoles de musique ne me paraît pas sain. Je pense que la vitalité et la santé d'une société musicale sont démontrées par le fait que ses musiciens y travaillent volontairement. Il faut penser les choses en terme de dynamisme : quand il y a, au sein d'une société, une vraie dynamique, un enthousiasme musical réel, il n'y a pas de problème.

DANIEL CHOPINEZ - M. l'inspecteur, je voulais parler des obligations morales des professeurs. Il est évident que s'ils n'encouragent pas les élèves à venir dans les sociétés musicales, ou même s'ils les en dissuadent, ils ne risquent pas de venir. Je veux également signaler que beaucoup d'orchestres sont dirigés par des gens compétents, et méritent vraiment que les écoles de musique se préoccupent de leurs activités et de leur survie. Nous n'arrivons pas à comprendre les barrages qui existent dans certaines villes, face à des orchestres de qualité. Peut-on solliciter la collaboration de la direction de la Musique et de la Danse pour que les différents problèmes qui nous sont régulièrement soumis soient résolus, dans un esprit de coopération? Je pense, M. l'inspecteur, que votre aide serait très utile pour régler un certain nombre de contentieux.

CAMILLE ROY - Je ne pense pas pouvoir être suspecté de ne pas apprécier la qualité musicale d'un certain nombre d'orchestres d'harmonie. Je passe une grande partie de mon temps à en écouter. Il en est certains que j'admire énormément. Et je sais que les barrages auxquels vous faisiez allusion existent, et même là où, précisément, la qualité des orchestres d'harmonie est la plus grande. J'en ai

des exemples précis. Je crois qu'il s'agit là de problèmes de personnes. Je voulais dire tout à l'heure que ce n'est pas en réglementant la participation à l'orchestre d'harmonie qu'on parviendra à la dynamiser. La dynamique doit être dans la musique, et dans l'activité même de l'orchestre d'harmonie. J'ai été moi-même, pendant longtemps, directeur d'une école de musique. Nous avons fait un règlement qui obligeait les professeurs à faire partie de l'harmonie. Et je peux dire que les professeurs qui y allaient en traînant les pieds ont fait un véritable travail de sappe au sein de la société. C'est à la lumière de cette expérience que je pense vraiment qu'il faut concevoir cette question en termes de liberté et de volontariat.

CHARLES DUBUS, vice-président de la Fédération musicale de Paris - C'est quand même une question de contrat : quand on recrute un professeur le candidat peut accepter ou refuser les termes du contrat. S'il est stipulé dans le contrat qu'il doit personnellement participer aux activités de l'harmonie, dont il est censé former les élèves, je ne pense pas que ce soit quelque chose d'exorbitant. Il peut refuser le contrat, ou en accepter ses clauses. Je ne vois là aucune atteinte à la liberté.

CAMILLE ROY - Oui, mais il faut que les choses soient librement consenties, sans diktat.

MAURICE ADAM - Dans certaines villes moyennes, où les professeurs sont payés sur le budget communal, leur contrat stipule qu'ils doivent participer aux activités de l'orchestre d'harmonie. Dans ma ville — Aix-les-Bains — cela s'est toujours déroulé dans un excellent climat, parce que la direction de cet orchestre est assumée par un chef compétent. C'est pourquoi il faut être extrêmement vigilant sur le plan du recrutement des directeurs de société musicale.

MARC BENETREAU, animateur musical à l'Union départementale des sociétés musicales du Cher - Mon témoignage sera celui d'un simple animateur travaillant dans la campagne berrichonne. J'aime bien la notion de liberté et de volontariat des musiciens et professeurs évoquée tout à l'heure, parce que je la trouve responsabilisante. Elle pousse aussi à mettre en cause la musique que l'on fait, et à aborder la question du répertoire.

Dans les structures que j'ai montées dans le Cher, les jeunes venaient volontiers aux répétitions d'orchestre. Mais parallèlement, j'ai eu des conflits avec certains orchestres où les jeunes ne voulaient plus jouer. Les activités de certaines sociétés musicales sont trop souvent axées sur les pas redoublés et les commémorations patriotiques. Et les responsables s'endorment sur un répertoire qui ne correspond plus à la réalité culturelle des jeunes. Dans le beau programme de formation musicale de la C.M.F., il y a des notions importantes : recherche,



Camille Roy

improvisation, découverte de l'environnement sonore... Il faut s'en servir dans les sociétés, les jeunes en ont besoin. Les jeunes viennent jouer dans les sociétés lorsqu'on répond à leurs demandes, à leurs attentes. Bien sûr, cela oblige à remettre en question ce que l'on fait.

MAURICE ADAM - Nous sommes conscients de la nécessité de faire évoluer le répertoire, et la C.M.F. a fait déjà des efforts sur ce plan, qu'il ne faut pas sous-estimer. Nous continuerons à y travailler.

D'autre part, il me semble normal que les municipalités qui consentent un effort pour leurs sociétés musicales leur demandent de participer aux cérémonies officielles. En fait, cela représente peu de choses : trois cérémonies dans l'année. Et cela n'empêche pas de faire, par ailleurs, de la bonne musique.

JEAN-JACQUES WEBER - Même devant un monument aux morts, on peut faire de la bonne musique : j'y ai déjà entendu de très beaux chorals. Je crois qu'il faut respecter les sociétés et les musiciens. Je suis le maire d'une commune de 5 000 habitants. Je n'aime pas trop le terme de subvention. J'ai donc changé de système : ma commune achète tous les

ans les concerts et les prestations de ses sociétés musicales, qui perçoivent donc une rémunération en échange d'un service. Et cela se fait sur la base d'une négociation entre la commune et ses différentes associations musicales.

GÉRARD RIOU, président de la Fédération musicale de Bretagne - Je vais peut-être choquer certaines personnes et je m'en excuse par avance. Je voudrais revenir sur le problème de la formation, des structures d'enseignement spécialisé, et de la pratique musicale amateur. Et je me demande si, dans le fond, il n'est pas bon qu'il y ait une séparation très nette entre les structures de l'enseignement spécialisé et la pratique musicale amateur. Notre rôle n'est-il pas d'être l'intermédiaire, la passerelle obligatoire entre ces deux éléments? Nous devons absolument éviter que les jeunes qui sont en formation abandonnent définitivement la pratique musicale après la fin de leurs études. Je pense que notre rôle est là. Il est essentiel, et nous devons réfléchir dans cette perspective.

Je pense aussi que nous ne devons oublier personne dans notre réflexion : la pratique musicale amateur, telle qu'elle existe au sein de la C.M.F., c'est la diversité : orchestres d'harmonie, batteries-fanfaires, orchestres à plectres, chorales... ■



Gérard Riou

Pour mémoire

La Bibliothèque de la Confédération Musicale de France vous propose de nombreux ouvrages – musique instrumentale (toutes disciplines), partitions et matériels pour orchestre d'harmonie, orchestre de fanfare, batterie-fanfare, musique chorale, etc.

La Bibliothèque est régulièrement approvisionnée avec les nouvelles partitions proposées par les éditeurs.

Elle propose également des ouvrages pédagogiques sur la formation musicale, des traités d'orchestration, histoires de la musique... ainsi que de nombreux enregistrements.

Tous ces documents sont consultables sur place, dans les locaux du Centre Culturel Albert-Ehrmann, 103, boulevard Magenta à Paris (10^e).

Les services proposés par la bibliothèque de la Confédération Musicale de France sont gratuits. La Bibliothèque est accessible tous les jours ouvrables de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

S'adresser à la C.M.F. Téléphone : 48 78 39 42.

FESTIVALS

■ **Le Festival d'Auvers** est une rencontre nationale attendue qui se déroulera au printemps prochain en Val-d'Oise. Un programme musical intéressant à ne pas manquer, sur les thèmes de la voix, le piano et la musique de chambre de Bach à nos jours. Un avant-goût avec un extrait de la programmation : *Les sept dernières paroles du Christ en croix* de Joseph Haydn avec le Quatuor Ysaye, un Master-class « Lieder, mélodies et Airs d'Opéra » avec Régine Crespin.

■ Pour sa 9^e édition, le festival caennais « **Aspects de la Musique Contemporaine** » invite Iannis Xenakis, à l'occasion de son 70^e anniversaire. Le festival présentera au public un grand courant de l'Art contemporain et son évolution esthétique au travers du du compositeur. Conférences, concerts et expositions à ne pas manquer.

■ Les orchestres d'harmonie et de fanfare de tous les pays européens sont cordialement invités à participer du 28 au 31 mars 1993 au **Festival Européen de la Musique 1993** à Trèves (Allemagne). Placé sous le patronage de la C.I.S.M., ce festival sera organisé par la Fédération Musicale du Land Rhénanie-Palatinat et la Fédération nationale de Musique « Union Grand-Duc Adolphe »

■ **Rencontres régionales des cuivres de Bretagne** : A l'occasion de son 10^e Anniversaire, l'Ensemble de Cuivres Bicinia organise le samedi 28 mars, à l'École nationale de Musique de Brest, un grand rassemblement des professeurs et élèves des classes de trompette, cor, trombone et tuba de la région Bretagne. Michel Godard, tubiste et Yves Favre, tromboniste, animeront cette journée. Rappelons que l'ensemble Bicinia réunit cinq musiciens professionnels originaires de Brest désireux de divulguer la musique de cuivres. Dans ce but, ils proposent en concert un répertoire très éclectique adapté aux divers lieux, participent à de nombreux festivals et interviennent en milieu scolaire pour faire découvrir aux enfants les cuivres et leur richesse.

■ **Les Rencontres musicales internationales dans l'Aude** du 17 au 31 juillet prochain proposent des cours de perfectionnement pour ensembles d'harmonie réservés aux candidats des cours supérieurs ou fin d'études des conservatoires de régions.

STAGES

■ **Le centre musical international d'Annecy** propose pour son stage de printemps 1992 du 19 avril au 3 mai des cours d'interprétation et de virtuosité de piano, clarinette,

saxophone, violon et musique de chambre.

■ **L'Association des parents d'élèves du Conservatoire national de région de Nancy (A.P.E.C.)** organise pour la 6^e année consécutive, deux séjours musicaux à Pléneuf-Val-André dans les Côtes-d'Armor, du 8 juillet au 3 août 1992 et du 5 au 31 août 1992. Ces séjours s'adressent à des jeunes âgés de 6 à 12 ans et 13 à 17 ans ayant commencé l'étude d'un instrument de musique et seront encadrés par un directeur et des animateurs musiciens et diplômés. De nombreuses activités de loisirs et sportives seront proposées en plus de l'activité musicale chaque jour.

■ L'Académie de musique de Lamalou-les-Bains accueillera du 6 au 21 juillet un stage de quintette à vent et d'ensemble de cuivres. Programme musical travaillé : tous styles de musique.

CONCOURS

■ Du 16 au 18 mai 1991, aura lieu le **IV^e Concours international de Chant « Offenbach »** au théâtre des Bouffes parisiens à Paris. Ce concours ouvert aux artistes lyriques internationaux a pour but de promouvoir et d'aider de jeunes chanteurs capables d'interpréter le répertoire de l'Opéra comique français en général, et celui d'Offenbach en particulier.

30 ANS DE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DE L'ÉDITION
PHONOGRAPHIQUE : STUDIO D'
ENREGISTREMENT 24 PISTES &
EN EXTERIEUR. DUPLICATION DE
CASSETTES. PRESSAGE DE CD
C.N.A.T. 256, RUE MARCADET
75018 PARIS. TEL: (1) 42.29.24.61
TELECOPIÉ : (1) 42.29.35.98

3615 VIAMUSIC

La Librairie Musicale à Domicile

Pédagogie : Méthodes - Solfège - Gammes
Dictées musicales - Etudes de rythme - Scolaire

Librairie : Biographie - Histoire de la musique -

Partitions - Songbook - Play back
Variété, Jazz, Chant, Classique

Vidéo : Concerts, Ballet, Opéra, Méthodes

21 bis, rue de Toul 75012 Paris

■ **La Musique de l'Air recrute sur concours** : un musicien jouant de la clarinette. Clôture des inscriptions : le jeudi 20 février 1992.

■ **Flicorno d'Oro** : Premier concours international de musique à Riva del Garda en Italie : organisé par la municipalité, la Fédération des Musiques de la province de Trento et l'Orchestre d'harmonie de Riva del Garda, ce concours est ouvert exclusivement aux ensembles de musiciens amateurs, orchestres d'harmonie, de fanfare et brass band. Date limite d'inscription : 15 mars 1992.

■ **Urgent** : Pour la quatrième phase de travail de l'**Orchestre d'harmonie des jeunes de la Communauté européenne**, qui aura lieu du 17 au 27 avril à Ollioules, près de Toulon, les pupitres suivants sont déclarés vacants : une clarinette-alto, trois trompettes, dont une trompette solo, trois cors, dont un cor-solo, un trombone solo, deux euphoniums, deux contre-basse en si *b* ou *ut*, une contre-basse en mi *b* ou *fa*. Les jeunes musiciennes et musiciens (étudiants en musique, musiciens avec un diplôme de fin d'études d'un conservatoire supérieur) sont priés d'adresser leur candidature (avec *curriculum vitæ* et cassette) avant le 29 février 1992.

A ÉCOUTER

■ **A Brest-la-Jolie, chansons de ports** : Le Chasse-Marée continue la publication de son anthologie des chansons de mer, commencée il y a déjà 10 ans. Cette nouvelle série consacrée aux chants de marins nantais se poursuit avec un nouvel album sur les chansons de ports. Chants traditionnels anciens ou du début du siècle sur la Royale, chansons réalistes de l'entre-deux-guerres, chansons populaires maritimes de ces dernières décennies.

■ **Musique française pour Quintette de cuivres et Orchestre d'harmonie** par le Quintette de cuivres Epsilon, l'Orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine sous la direction de Roger Boutry. Œuvres de Roger Boutry, Pierre-Max Dubois, Serge Lancelen, Jean-Claude Naudé, François Rauber (disques Forlane) : Ce disque est né d'une heureuse

rencontre : celle de cinq musiciens de haut niveau et de l'Orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine. Un style éclectique, une richesse de sonorités allée à une précision parfaite font de cet enregistrement une réussite parfaite, au service de cinq compositeurs français d'aujourd'hui. Un modèle de disque, et un grand plaisir.

Harmonies, Fanfares et Musiques de plein air dans les Hauts-de-Seine

GRANDE FÊTE MUSICALE

4 et 5 juillet 1992
à la Défense

A l'occasion de l'année 1992, le département des Hauts-de-Seine, qui porte le sigle 92, a souhaité mener une action musicale d'une envergure tout à fait exceptionnelle.

Ainsi pour fêter cette année-anniversaire, il a choisi de mettre en valeur les musiques d'Harmonie ainsi que toutes les musiques de plein air, et pour cela, un cadre prestigieux a été déterminé : La Défense.

Vous êtes tous cordialement invités à participer à cette rencontre de niveau national et international d'autant plus que cette manifestation musicale est l'occasion de présenter ce qui se fait de mieux en matière d'harmonie et de fanfare et de faire redécouvrir à un très large public la beauté de la musique de plein air.

Nous souhaiterions que le plus grand nombre de musiciens soit donc associé à cet événement et participe le dimanche 5 juillet :

— à l'exécution d'une création commandée spécialement pour cette fête musicale à Marc Steckar (conçue pour ensembles d'harmonie et de Jazz);

— à des concerts-kiosques donnés par chaque formation dans son propre répertoire ou à une grande parade.

Et si vous le désirez, à des aubades, le samedi après-midi dans les parcs départementaux.

Nous comptons vivement sur votre participation à laquelle la C.M.F. a apporté son plus grand soutien.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le service musical du département des Hauts-de-Seine : ADIAM 92 (Cf. carnet d'adresses).

L'ÉTÉ EN CONCERT

YVES MONTAND A L'OLYMPIA

arrangement pour orchestre d'harmonie ou fanfare de John Briver

- La Bicyclette
- La Chansonnette
- Le Jazz et la java
- Les Feuilles mortes
- Une Demoiselle sur une balançoire
- C'est si bon

Force af
Tarif H

PEPITO

le célèbre cha cha cha des années 50,
arrangement pour orchestre d'harmonie ou fanfare de John Briver

Force f
Tarif E

CLAUDE FRANÇOIS FOR EVER

pot-pourri comprenant huit de ses éternels succès, arrangés pour orchestre d'harmonie ou fanfare par Patrick Poutoire.

- Alexandrie-Alexandra
- Le Jouet extraordinaire
- Même si tu revenais
- Magnolias for ever
- Y'a le printemps qui chante
- Le téléphone pleure
- Belles, belles, belles
- My way

Force af
Tarif G

MARCHE POUR LA CÉRÉMONIE DES TURCS

de Jean-Baptiste Lully

arrangement pour orchestre d'harmonie ou fanfare de Jean-Claude Amiot

Cette marche très connue, jouée sous le règne de Louis XIV, a été choisie, entre autres, pour la musique d'un film à l'affiche actuellement et qui remporte un énorme succès.

Force f
Tarif E

Editions Robert Martin

106, Grande-Rue de la Coupée

F 71850 CHARNAY-LES-MACON

Tél. 85 34 46 81

Fax 85 29 96 16

A propos...

Sommet européen de Luxembourg
les 8 et 9 novembre 1991

DES ORCHESTRES A PLECTRES

par Mario Monti, délégué C.M.F.

Dans tous les pays de la Communauté européenne il y a des orchestres à plectre. Ces formations sont nées dans la seconde moitié du XIX^e siècle, comme la plupart des sociétés musicales d'amateurs. Aujourd'hui, ils sont composés — pour la grande partie — de jeunes musiciens et sont organisés en Fédérations régionales et nationales.

Leurs droits et les aides qui leur sont accordés varient selon les pays, mais en général c'est minime et presque inexistant pour certains. L'Allemagne compte plus de 300 orchestres à plectre fédérés, la France près d'une centaine, l'Italie une cinquantaine, le Luxembourg une dizaine, la Péninsule ibérique a aussi ses tunas, ses estudiantinas, ses orchestres de bandurillas laudes et guitares. N'oublions pas la Hollande, la Belgique, la Grèce et les autres pays de l'Europe. L'Allemagne et l'Italie possèdent un orchestre à plectre national composé uniquement de musiciens amateurs et groupant les meilleurs éléments du pays. Pourquoi pas un jour un orchestre européen?

Des stages, rassemblements, festivals, concours internationaux ont lieu régulièrement en Allemagne, en France, en Italie, au Bénélux, en Espagne. Ils regroupent des sociétés de la Communauté et même d'autres pays. Ils s'étalent sur plusieurs jours, quelquefois plus d'une semaine. A travers ces contacts, des amitiés se nouent, des liens se resserrent. N'oublions pas les Villes jumelées qui permettent également des rencontres de sociétés de même discipline.

Ces orchestres à plectre ont de plus en plus de difficultés pour trouver des œuvres appropriées. Il existe un répertoire traditionnel, publié depuis de nombreuses décennies, faisant partie du patrimoine, mais malgré tout dépassé aujourd'hui. Cependant, des chercheurs ont mis à jour des manuscrits d'œuvres pour mandoline — duo, trio, sonates, concerto — de la seconde moitié du XVIII^e siècle qui dormaient, oubliés dans les bibliothèques européennes, mais que peu d'éditeurs veulent publier.

Pourtant, il s'agit d'un répertoire d'une réelle valeur musicale qui donne ses lettres de noblesse à la mandoline. D'autre part, quelques jeunes compositeurs allemands, italiens, grecs, écrivent pour

orchestre à plectre des œuvres dans un style contemporain. Malheureusement, les éditeurs hésitent à les publier. L'Allemagne est l'un des rares pays dans lequel quelques grandes éditions publient des œuvres nouvelles.

En France, C.M.F.-Diffusion, en Italie la Fédération mandoliniste italienne publient des œuvres que les éditeurs ne veulent pas éditer car leur gros problème est la rentabilité. Leurs arguments sont les suivants : pas assez de vente du fait du petit nombre des Sociétés, crainte de la part de certaines sociétés d'aborder un répertoire contemporain et, avant tout, le problème des photocopies.

Il est vrai que les orchestres à plectre sont situés parmi les formations les moins nombreuses par rapport aux orchestres d'harmonie et autres, que leurs ressources financières sont faibles, que certains directeurs se cantonnent dans un répertoire traditionnel. Mais le rôle de l'éditeur est de publier et de donner un répertoire de plus en plus riche et de plus en plus moderne aux sociétés. Je pense qu'il faudrait, dans certains cas, encourager et surtout aider les éditions qui feront un effort dans ce sens, en dépit du risque d'un manque à gagner. Dans les concours d'orchestres — depuis plusieurs années — les œuvres imposées sont d'une écriture contemporaine, cela pour inciter les sociétés à évoluer. Cette évolution se fera à travers le tryptique compositeur-directeur-éditeur.

Afin de provoquer la création musicale pour orchestres à plectre, les fédérations allemandes et italiennes organisent des concours de composition. J'ai eu personnellement l'occasion de participer au Jury du concours international de composition pour orchestre à plectre « Siegfried Behrend » organisé par la Fédération mandoliniste italienne à Brescia le 12 octobre 1991. Ce jury, présidé par le Maestro Luciano Chailly, réunissait des compositeurs allemands, français et italiens. J'ai pu constater que la composition pour orchestre à plectre était vivante à travers l'Europe : les trois premiers prix ont été décernés à de jeunes compositeurs : 1^{er} Prix à un Grec, 2^e Prix à un Allemand, 3^e Prix à un Italien. Plus de la moitié des quinze pièces présentées étaient d'une écriture contemporaine, musique post-sérielle, aléatoire, à la Ligetti, etc.

L'enseignement des instruments à plectre, de la mandoline en particulier, est prodigué par les Sociétés elles-mêmes qui, non seulement initient, mais enseignent et supportent seules tout l'enseignement du fait que la mandoline n'est pas admise dans les disciplines des conservatoires de la plupart des pays de la Communauté européenne.

En Europe, il n'existe que quelques chaires de professeurs titulaires de mandoline dans les conservatoires nationaux. Il faudrait que, dans toutes les villes où il y a un orchestre à plectre et une école de musique, la mandoline soit enseignée, au niveau supérieur, à part entière comme pour tous les autres instruments. Ainsi une effective collaboration entre Sociétés et Conservatoires serait enrichissante pour nos musiciens amateurs.



Les orchestres à plectres : pour un répertoire de plus en plus riche et de plus en plus moderne.

le spécialiste de l'écusson personnalisé!

PEYRACHE
É C U S S O N S

les atouts de votre identité!

- Quantité minimum 100 pièces
- Broderie jusqu'à 6 couleurs
- Devis gratuit sur simple demande

PEYRACHE SA - ZI "ROBERT" - B.P. 14 - 43140 ST DIDIER EN VELAY
TEL : 71 61 02 91 - FAX : 71 66 25 29

ARFY ST-ETIENNE RC BS B 252



DISCOTHÈQUE D'OR

par Claude DECUGIS

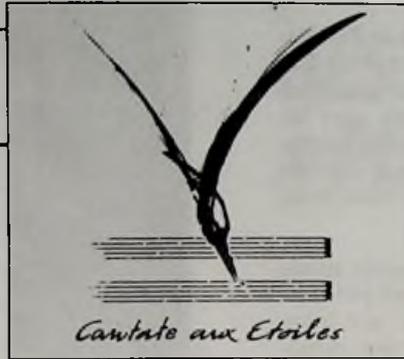
Cantate aux Étoiles

Musique des Guides
Direction : Norbert Nozy

Cantate aux Étoiles/André Waignein.

■ Cassette vidéo « La Cantate aux Étoiles ».
Chez : Maison de la Culture.

André Waignein, né à Mouscron (Belgique) en 1942, fait partie de ces compositeurs doués qui, à notre humble avis, se gaspillent un peu en écrivant des pièces d'un intérêt limité. Aussi, lorsque des Maîtres de cette valeur décident de mettre le meilleur d'eux-mêmes dans une musique longuement pensée et finement élaborée, alors le top niveau est atteint. Ainsi, pour André Waignein : *Dunamis* dédié à la Musique des Guides, *Episodes*, 3^e Prix du 1^{er} Concours International de composition du Havre, créé par l'Harmonie Municipale du Havre, direction Claude Decugis, *Country Suite*, morceau imposé au Concours Mondial de



Kerkrade, *Alternances*, Prix de composition à Corciano, Italie en 1985...

C'est pourtant d'un projet hors du commun : *La Cantate aux Étoiles* que nous devons vous entretenir. C'est la première fois que nous présentons une cassette vidéo, mais malgré les imperfections techniques, c'est un merveilleux moment musical, d'une réelle authenticité, que nous vous invitons à vivre.

Réunir 650 choristes, venus de toute la Belgique et même de France, et la

prestigieuse Musique des Guides, l'ensemble sous la baguette du maestro Norbert Nozy, et encore, deux solistes et un récitant, n'était pas une mince affaire.

« Pari tenu » pouvait dire André Waignein au soir de la création mondiale réalisée en la Cathédrale Notre-Dame de Tournai (Belgique), le 15 septembre 1990. « Il fallait que cette cantate soit belle, spontanée, fraîche, teintée d'espérance, mais surtout grandiose, parce que seule la grandeur peut dessiner un jour un monde plus humain », dit André Waignein.

Rassurez-vous cher Ami, ce chant d'espoir et d'amour, ce message de fraternité et de joie, tout cela nous a profondément ému. L'enthousiasme, la volonté et le talent étaient au rendez-vous d'un monument musical comme on n'en écrit qu'un seul dans sa vie.

Plusieurs années de travail pour le compositeur, une année complète de préparation pour les 14 chorales, c'est beaucoup, c'est énorme. Mais que ne donnerait-on pas pour une heure d'un bonheur aussi intense? ■

The Music of Eric Ball

The Brighouse and Rastrick Band
Direction : Geoffrey Brand

Torchbearers, *Melody in F*, *Rubinstein* (ar. E. Ball), *The Challenge*, *Prelude to « The Dream of Gerontius »*/Elgar (ar. E. Ball), *Petite Suite du Ballet*, *Song of Courage*, *Jewels*, *The Undaunted*.

■ Références : Harlequin - HAR 1124 CD.
Chez : Egon Publishers.



tutti grandiose ou le chant de l'euphonium (baryton) au Trio.

Le trompettiste Rod Franks se met en valeur dans *The Challenge* où il exprime ses facilités, sa musicalité et sa sonorité. Écrite en 1930 pour trompette et piano, l'œuvre était destinée à William Overton, trompette solo du B.B.C. Symphony Orchestra. Il en fit la première audition avec Éric Ball... à l'orgue. En 1976, le compositeur l'orchestra pour brass band. Cette pièce n'a, en fait, qu'un seul défaut : sa trop courte durée.

Éric Ball se devait aussi de penser aux formations de niveau modeste, ce qu'il fit avec conscience et talent. *Petite Suite de Ballet* est une pièce de qualité, avec son premier mouvement, *Vivo*, à la fois rapide, gai et léger. Le *Moderato Pas Seul* laisse une grande liberté d'interprétation aux solistes : Euphonium et Cornets. Bien construit, le Menuet, distingué et homogène, comporte de belles phrases bien nuancées, alors que le *Final* est une danse vive, pleine d'enthousiasme et de vitalité. Finalement, cette suite est le reflet de la musique et de la personnalité d'Éric Ball.

Parlant d'Éric Ball, Peter Cooke, auteur du livre *Éric Ball, The Man and his Music*, emploie des termes très élogieux : « Le Beethoven des cuivres », « Un musicien inspiré par la foi », « Peut-être la plus considérable contribution au répertoire des brass bands ».

Né à Bristol (Grande-Bretagne) en 1903, Éric Ball est donc considéré comme un personnage d'importance par son action comme compositeur, chef d'orchestre et animateur. Il tint une place de choix dans l'Armée du Salut et ses formations musicales, puis devint rédacteur du *British*

Bandsman, sans cesser d'écrire pour brass band.

N'étant pas spécialiste de cette forme orchestrale, nous devons dire que nous avons pourtant très apprécié ce C.D., autant par la qualité des compositions que par le haut niveau artistique du Brighouse and Rastrick Band. Le raffinement et l'énergie du chef d'orchestre Geoffrey Brand sont pour beaucoup dans cette totale réussite.

Torchbearers est une marche qui génère un certain enthousiasme dans un rythme ternaire. Ne pas omettre le

Grand admirateur d'Edward Elgar, Éric Ball sera souvent influencé par le grand maître anglais. *Song of Courage* peut se diviser en 3 parties. L'élan généreux, la force et le courage symbolisent l'Allegro. La partie médiane, lente, reprend une des propres chansons d'Éric Ball *A Prayer for Courage*. Le final, extraordinaire et héroïque, conduit l'œuvre à une conclusion héroïque.

Conçu pour Quatuor de cuivres (2 cornets, 1 cor, 1 euphonium), *Jewels* est une composition poétique plutôt brève. C'est un joyau, d'où son titre, de la meilleure veine rhapsodique d'Éric Ball.

L'ouverture de concert *Undaunted*

connaît ici son premier enregistrement. C'est vraiment de la belle musique, avec un Allegro énergique et, d'un certain côté, assez mystérieux. La conclusion, grandiose et étonnante, nous démontre que c'est vraiment une pièce de haut standing. Elle a été écrite pour un grand événement, le British Open Contest de Bellevue, à Manchester, en 1959. On comprend encore moins qu'une telle œuvre de maître ait été laissée à l'abandon pendant tant d'années.

Pour être tout à fait complet sur Éric Ball, n'omettons pas le livre signalé en début d'article et disponible chez Egon Publishers.

Œuvres pour Quintette de Cuivres et Orchestre d'Harmonie

Harmonie École du Nord - Pas-de-Calais
Quintette de Cuivres de Lille

Fanfares burlesques et mystérieuses/José Berghmans, *Scherzetto*/Sylvain Cambreling, *Fanfares*/Robert Lannoy, *Suite Concertante*/Désiré Dondeyne, 14 Juillet/François Rauber, *Mascarade*/Serge Lancen.

■ Références : Dondeyne, Rauber, Lancen + le titre.

Chez : Domaine Musiques.

Ce compact disc a été réalisé du 1^{er} au 4 novembre 1990 à l'initiative du Domaine Musiques Région Nord-Pas-de-Calais, avec le concours du ministère de la Culture, de la Communication et des Grands Travaux et du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais. Il comporte trois œuvres, les trois premières, pour quintette de cuivres seul, suivies de trois autres pièces pour quintette de cuivres et orchestre d'harmonie.

La découverte de l'Harmonie École du Nord-Pas-de-Calais est, pour nous, une agréable surprise. Créée en 1983 et placée sous la direction de Jean Peppek et Bruno Humetz, assistés de Roger Dournel — trois chefs, c'est beaucoup — elle participe à de nombreuses manifestations artistiques dans les Flandres, bien sûr, mais aussi dans diverses régions de France, et même en Belgique et en Grande-Bretagne.

Formation bien équilibrée, même si elle manque un peu de consistance dans le grave, elle bénéficie de l'excellent travail effectué dans les conservatoires et écoles de musique, tout autant que de la tradition et des efforts des orchestres d'harmonie de la région.

Le Quintette de cuivres de Lille existe depuis 1985 et est composé de musiciens professionnels du Nord-



Pas-de-Calais. Il s'est engagé à promouvoir un répertoire spécifique et, plus particulièrement, des œuvres contemporaines. Les œuvres pour quintette de cuivres et orchestre d'harmonie sont peu nombreuses et la formule relativement nouvelle. Toutefois, on doit se réjouir de leur apport dans nos programmes. De nouvelles perspectives s'ouvrent ainsi avec l'adjonction de divers pe-

tits ensembles solistes à l'orchestre à vent.

Désiré Dondeyne, né à Laon (Aisne) en 1921, fit ses études au Conservatoire de Lille, avant de faire une très belle carrière à Paris. Issu du milieu des harmonies, il en connaît donc mieux que quiconque les forces et les faiblesses. Il sait les utiliser parfaitement, y ajouter sa science de l'orchestration, son sens de l'expression et du lyrisme.

Le parcours de François Rauber (1933) est totalement différent. Les circonstances de la vie le menèrent vers les variétés — avec Jacques et Juliette Gréco — le music-hall et la musique de scène ou de film. Ces dernières années, il a écrit plusieurs pièces pour orchestre d'harmonie, dont ce 14 Juillet débordant d'humour et d'imagination.

Symbole de la tradition française faite de distinction, de clarté et de modération, Serge Lancen (1922) a beaucoup composé pour orchestre d'harmonie depuis sa rencontre avec un certain... Désiré Dondeyne. Sa réputation internationale est légitime, car en plus des qualités déjà énoncées, il a su se renouveler, tout en restant lui-même. *Mascarade* date de 1988. Cette suite, formée de 8 pièces brèves, est un dialogue bien établi entre les deux groupes. *Mascarade* a été écrit pour Guy Touvron et son Quintette de cuivres.

DEVENEZ CLIENT PRIVILÉGIÉ DISQUE & MUSIQUE



DISQUE & MUSIQUE

RÉSERVÉ AUX MEMBRES DES SOCIÉTÉS DE MUSIQUE



Grâce à votre carte personnelle gratuite*, que nous vous enverrons sur simple demande de votre part **DISQUE ET MUSIQUE** vous offre des conditions et remises personnelles et permanentes sur tout le matériel de **MUSIQUE** neuf, de toute marque, en emballage d'origine et bénéficiant des garanties fabricant



AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES :

- Location-vente sans frais sur clarinettes, saxo-alto, trompettes, flûtes d'étude.
- Paiement en 3 fois sans frais.
- Crédit total CETELEM.
- Expédition prioritaire.
- * Offre exclusivement réservée aux membres des sociétés de musique

Bon à découper ou à recopier

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Désire recevoir gratuitement sa carte personnelle et une documentation.

A retourner : Disque & Musique
165, rue de Rennes, 75006 PARIS - Tél. : (1) 45 48 63 37

Nous souhaitons que l'Harmonie école du Nord-Pas-de-Calais continue dans la voie si joliment tracée faite d'un travail de qualité et de la promotion d'un répertoire nouveau. Un second disque très bientôt? Nous l'attendons avec impatience. ■

New Compositions for Concert Band 6

Amsterdam Wind Orchestra
Direction : Heinz Friesen

Delta Mars/A. C. van Leeuwen, *Barnum*/Coleman-Peters, *Formation Flight*/Robert Allmend, *Petite Ouverture Dansante*/Henk van Lijnschooten, *Louis Armstrong Revival Selection*/Willy Hautvast, *Images de mon Village*/Jef Penders, *Un Poco Loco*/Terry Kenny, *Visions for Video*/Pi Scheffer, *Marche de Paris*/Robert Allmend.

■ Références : Molenaar - MBCD - 31.1021.72.
Chez : Éditions Robert Martin.

Cet enregistrement des nouvelles pièces publiées par les éditions Molenaar a été réalisé fin mars 1991. Il comprend des œuvres originales de qualité moyenne, ce qui n'est pas une habitude de cette firme. De plus, l'Amsterdam Wind Orchestra, habituellement si brillant sous la baguette de Heinz Friesen, ne nous a pas paru dans un grand jour.

Delta Mars est une belle marche, entraînant et mélodieuse, signée A. C. (Adrianus Cornelis) van Leeu-

wen, né en 1887 et qui fut, pendant longtemps, un doyen des compositeurs néerlandais, actif et plein d'imagination. Il est décédé en 1991, à l'âge de 103 ans.

Sur un tempo vif, avec 4 trompettes solistes, Robert Allmend (1938) a écrit *Formation Flight*. Pour meubler la partie musique légère de nos concerts, c'est ce qu'il nous faut.

Composée à la demande de la SAMO, la *Petite Ouverture Dansante*



Clarinando

Band of The Belgian Air Force
Direction : Alain Crépin

Cavalcade/Raymond Decancq, *Festival Suite*/André Waignein, *Fiesta della Costa*/Luc Gistel, *Flashes for Band*/Jan Segers, *Classical Canon*/André Waignein, *Dynamic Fantasy*/André Waignein, *Juventus*/Rolf Amstad, *Interlude for Band*/Franco Cesari, *Feierabend*/Horst Schelcke, *Clarinando*/Richard Comello, *Lauwieser Marsch*/Ferdinand Löt-scher.

■ Références : Mitropa - M - Disc CD 91.002.
Chez : Mitropa Productions.

Pour la première fois, nous vous présentons un C.D. des éditions Mitropa Music installées à Walchwill (Suisse). Elles regroupent le fonds Scherzando d'Anvers (Belgique) auquel s'ajoutent diverses œuvres de compositeurs suisses ou européens. *Cavalcade* de Raymond Decancq, né à Roselaere (Belgique) en 1935, est une marche à 6/8, dynamique et agréable.

André Waignein (1942) compte à son répertoire un grand nombre de compositions. Sa facilité d'écriture, sa connaissance profonde de l'orchestre à vent lui permettent d'aborder tous les niveaux de difficulté avec un égal bonheur. *Festival Suite*, en 3 parties : *Entrance*, *Tune*, *Parade*, est destinée aux formations des divisions inférieures. Elle a été écrite à l'occasion du 10^e anniversaire du « Frysk



de Henk van Lijnschooten (1928) s'adresse aux orchestres de 2^e division. Bâtie en 3 parties, elle n'est basée sur aucun motif ou chanson populaire.

Dans *Images de mon Village*, Jef Penders (1928) nous propose une évocation à la fois joyeuse et nostalgique de son village natal et de sa jeunesse. Bien structurée, avec ses 3 mouvements, elle est typique de cette belle province du Limbourg d'où est originaire Jef Penders.

Un Poco Loco de Terry Kenny est une bossa nova, plus faite pour la danse que pour la salle de concert, alors que *Visions for Vidéo* est une des dernières compositions de Pi Scheffer (1909-1988), mais certainement pas une de ses meilleures.

Deux sélections : *Barnum* de Cy Coleman et *Louis Armstrong Revival Selection* viennent compléter ce C.D. d'un intérêt limité.

La conclusion pourtant est un hommage à la France avec la *Marche de Paris*. Notre capitale a inspiré Robert Allmend, il parle des sentiments de frivolité, de gaieté et d'humour. Acceptons-la telle qu'elle a été vue par un sympathique Néerlandais.

Fanfare Festival » qui a eu lieu en 1991. Basé sur une basse obstinée, *Classical Canon* a été créé le 11 novembre 1989 à Izegem (Belgique) par la « Congrégation d'Izegem », sous la direction de Bernard Buyse. L'œuvre a une connotation classique intéressante, hélas, gachée par la présence d'une batterie jazz.

Dynamic Fantasy date de 1978 et a été écrit pour le concours de composition organisé par l'Orchestre des Jeunes de Heerenthout. C'est d'ailleurs cette formation, placée sous la baguette de Georges Follman (1920), le créateur des éditions Scherzando, qui en a assuré la création en 1979. Cette musique permet à André Waignein d'exprimer tout son dynamisme, et il n'en manque pas. Œuvre rythmée, pensée pour les jeunes, *Fiesta della Costa* de Luc Gistel (1942), jouée en première audition le 24 février 1990 à Tournai (Belgique)

par l'Orchestre à Vent du Conservatoire, direction André Waignein, fait penser à un souvenir de vacances sous les tropiques.

Jan Segers (1929) natif de Malines (Belgique) a fait ses études aux Conservatoires Royaux d'Anvers, Liège et Bruxelles. Il fut, pendant quelques années, chef de musique militaire, avant de devenir professeur au Conservatoire de Bruxelles et réalisateur musical à la B.R.T. (Radio Télévision Belge). *Flashes for Band* a été écrit pour le concours d'harmonies de Tisselt (Belgique) en 1985 et comporte cinq courtes pièces bien différentes, mais toutefois complémentaires.

Le nom de *Juventus* fait inmanquablement penser au célèbre club de football italien de Turin. Mais c'est également une marche d'un style swingant de Rolf Amstad.

Le jeune et talentueux compositeur suisse Franco Cesarini est né à Bellinzona, Tessin, en 1961. Après des études à Lugano, Milan et Bâle, il est aujourd'hui directeur de la « Filarmonica Civica » de Balerne et de la « Stadtjugendmusik » de Zurich. De plus, il enseigne la direction pour orchestres à vent au Conservatoire de Zurich. *Interlude for Band* a été créé en 1987 par l'Orchestre

d'Harmonie National des Jeunes de Suisse, direction Félix Hauswirth. C'est une pièce courte (3' 25) basée sur un motif de trois sons. Elle peut servir d'ouverture pour nos concerts, tant elle est brillante et dynamique.

Même si elle est passée de mode, la polka connaît toujours un certain succès auprès du public. *Feierabend* d'Horst Schelcke, d'une forme plus moderne et plus rapide, peut espérer capter les faveurs des auditeurs.

Réalisé pour 2 clarinettes solos et orchestre d'harmonie, *Clarinando* de Richard Comello n'est pas difficile et permettra à deux jeunes musiciens d'exprimer leur talent naissant.

Ferdinand Lötscher, compositeur suisse originaire de Schüpfheim, canton de Lucerne (1842-1904), a composé sa *Lauwieser Marsch*, à l'origine pour « Six souffleurs ». Cette marche majestueuse est une combinaison de danses populaires de la Suisse centrale. André Fischer en a remodelé habilement l'orchestration.

La Musique de l'Air de Belgique, sous la direction d'Alain Crépin, fait une honorable prestation, avec des qualités techniques et sonores évidentes, mais sans risque d'enthousiasmer l'auditeur. ■

cès auprès du public, d'autant que... un merle blanc, ça doit être plutôt rare!

Compositeur américain, d'origine italienne, comme Joseph Olivadoti ou Frank Bencriscutto, Charles Gabrielle est né à New York en 1921. Il écrit le paso doble *Espana Nuestra* comme un natif de la péninsule ibérique. Moment de fête, moment de plaisir, alors ne boudons pas le paso doble.

Avec sa marche *Vienne reste Vienne*, Johan Schrammel (1850-1893) est entré dans la légende. Elle fut composée en 1887. Un siècle plus tard, elle reste toujours le symbole de la capitale autrichienne, une ville que Johan Schrammel aimait beaucoup. Elle était et reste le carrefour artistique et culturel de l'Europe centrale.

Dans le style music hall, Vic Lingo, de son véritable nom Walter Kalish-nig, né en 1926 en Slovénie, *Happy Go Round* est une pièce qui correspond à son éducation musicale. En effet, il fut, dans plusieurs pays d'Europe, chef de divers orchestres de danse, avant de se fixer aux Pays-Bas.

Egil Gundersen, né à Skien (Norvège) en 1941, est bien connu pour ses activités de trésorier de l'Association mondiale W.A.S.B.E. Il est banquier de profession et pourtant s'investit pleinement dans notre Art. Il dirige des harmonies, organise des stages, travaille pour la Fédération norvégienne et compose de la musique. Sa *Polka for Two*, avec deux cornets solistes, est une polka réactualisée, mais elle est toute d'élégance et de distinction, à l'image de l'ami Egil.

La dernière pièce de ce C.D., *Saxorientale* de Wim Laseroms, met en valeur un groupe de saxophones. Bien sûr, l'allusion à l'Orient est permanente. C'est une musique de divertissement au final très enlevé.

A noter la bonne surprise, pour nous, la prestation valeureuse de la « Johan Willem Friso Kapel », sous la baguette avisée de Gert Jansen. ■

Band Music 3

Johan Willem Friso Kapel

Direction : Gert Jansen

Libertatis/Wim Laseroms, Il Finto Stanislao/G. Verdi, A Norwegian Sea Picture/J. Halvorsen, Egyptischer Marsch/J. Strauss, Le Merle Blanc/E. Damaré, Espana Nuestra/Charles Gabrielle, Vienne reste Vienne/Johann Schrammel, Aroldo/G. Verdi, Raderzky Marsch/J. Strauss, Happy Go Round/Vic Lingo, Polka for Two/Egil Gundersen, Saxorientale/Wim Laseroms.

■ Références : Musica Mundana - MUMU 3004.
Chez : Musica Mundana.

Nouvelles venues dans notre rubrique? Les éditions Musica Mundana de Deurne (Pays-Bas) nous présentent leurs nouveautés, avec la complexité de la Musique militaire néerlandaise « The Johan Willem Friso Kapel ». En dehors des habituels arrangements et transcriptions, nous avons relevé tout un lot de pièces originales de style populaire, de courte durée, à même de trouver place dans les programmes de nos sociétés, plus particulièrement pour les concerts de plein air.

Wim Laseroms est né à Ouden-

bosch (Pays-Bas) en 1944. Il a déjà de nombreuses œuvres à son crédit; On peut y ajouter *Libertatis*, une marche dynamique.

La réimpression de *Le Merle Blanc* d'E. Damaré nous ramène presque un siècle en arrière, à une époque où fleurissait la musique de kiosque. Dans ce lieu de divertissement, cornets à pistons et piccolos rivalisaient de prouesses. Cette polka pour piccolo, toute de virtuosité et de légèreté est un heureux retour en arrière. Elle pourrait encore avoir un énorme suc-



El Golpe Fatal

The Royal Military Band
Direction : Pierre Kuijpers

Die Zauberflöte/W. A. Mozart, *El Golpe Fatal*/Dirk Brossé, *La Storia*/Jacob de Haan, *Ganzoni*/Jan Hadermann, *Ragtime Suite*/Marc van Delft, *Ceremonial March*/Jan van der Roost, *Song of Freedom*/Jan de Haan.

■ Références : De Haske Musik - DHM 2008.3.
Chez : HMMO.

Comme la plupart des maisons d'édition musicale pour orchestres à vent, la firme De Haske (Pays-Bas) présente ses nouvelles publications sur compact disc. Avec la musique militaire royale des Pays-Bas, direction Pierre Kuijpers, nous découvrons une série d'œuvres de valeur inégale. Mais chacun sait qu'il y a des compositeurs talentueux, et d'autres qui le sont beaucoup moins!

Signalons, pour mémoire, l'*Ouverture de la Flûte Enchantée* du sublime W. A. Mozart, dans une orchestration pas très heureuse. Ceci nous conforte dans notre idée : jouez de préférence de la musique originale.

Dirk Brossé est né en 1960 à Gand (Belgique). Comme trompettiste, il a joué dans divers orchestres et il est maintenant chef d'orchestre titulaire du Flanders Soundtrack Orchestra et du Brussels International Youth Orchestra. Son poème symphonique *El Golpe Fatal* décrit une corrida dans la

plus pure tradition hispanique. Sa vitalité et son rythme, ses allusions au folklore local, sans excès d'ailleurs, avec des mélodies appropriées, tout autant que la richesse de l'orchestration, tout cela conduit à une œuvre de bonne qualité et d'une certaine exigence technique. C'est une belle pièce de concert qui peut même, à la rigueur, se passer de tout texte, donc ne plus être une musique à programme.

Beaucoup plus ordinaires, *la Storia* de Jacob de Haan (1959) et *Canzoni* de Jan Haderman (1952) sont le reflet d'un certain style dit « à la mode ». Le bariolage musical y est de peu de goût et souvent noyé par la batterie jazz. On veut donner l'illusion de cette manière d'une musique dite pour les jeunes.

La première composition pour orchestre d'harmonie de Marc van Delft, *Ragtime Suite* est divisée en 3 parties. La séquence centrale *Pasto-*



rale est englobée dans deux autres inspirées du style traditionnel du ragtime. C'est assez varié, sortant des habitudes, sans génie certes, mais assez bien fait pour intéresser des orchestres de niveau moyen.

Ah, que voilà un compositeur de qualité! Le Belge Jan van Der Roost (1956) sait produire une musique raffinée. Après *Spartacus*, et même si elle est un peu moins élaborée, *Ceremonial March* a tout l'éclat et la majesté qui conviennent à ce genre de marches solennelles. Grand admirateur d'Edward Elgar (1857-1934), le célèbre compositeur anglais des si caractéristiques *Pomps and Circumstances*, il a profité du 50^e anniversaire de sa mort pour lui rendre hommage. Au style traditionnel, il a ajouté la teinte contemporaine, ne négligeant ni les cuivres, ni les timbales, mais utilisant dans sa plénitude l'orchestre à vent.

La dernière pièce enregistrée, *Song of Freedom* de Jan de Haan (1951) reprend, entre autres, l'hymne bien connu de la 9^e *Symphonie* de Beethoven. L'œuvre fut jouée au fameux Taptoe annuel de Breda par l'ensemble des participants, avec beaucoup de succès. ■

In Jubilo Helvetia 1291-1991

Blasorchester Alpina
Direction : Kurt Brogli

Diverses marches de Stephan Jaeggi, Kurt Brogli, G. B. Mantegazzi, Oscar Tschuur, Arthur Ney, Jean Daetwyler, Albert Benz, Carl Friedeman...

■ Références : Tell Record - TCD 5632.
Chez : Electromusic AG.

A l'occasion du 700^e anniversaire de la création de la Confédération Helvétique (1291-1991) et du 20^e anniversaire de sa propre naissance, l'orchestre d'harmonie suisse « Alpina » a produit ce C.D. avec 26 marches de compositeurs suisses, ou ayant vécu dans ce pays.

Cette formation est placée sous la direction de Kurt Brogli (1951), qui est également rédacteur et produc-

teur de musique pour orchestres à vent à la Radio DSR, arrangeur et compositeur.

Nous diviserons ces diverses marches en 3 catégories. La tradition, celle qui nous ramène au siècle dernier, peut-être même plus loin, c'est *Zofinger Marsch*, *Der Alter Berner Marsch*, *Fulnbacher Marsch* ou *Wettstein Marsch*. Ici, trompettes, piccolos et tambours trouvent leur



meilleure place dans des arrangements réalisés pour l'orchestre à vent moderne. Les « actuels », c'est-à-dire les marches plus rythmées, syncopées, avec des glissandos de trombones, incluent : *Marsch der Feldmusikanten* et *In Jubilo Helvetia* de Kurt Brogli, ainsi que *Aux Armes Genève* d'Émile Micolod. Notre préférence s'est portée sans hésitation vers quelques marches qui font partie des meilleures dans le répertoire international.

Au début de la dernière guerre, en 1939, Stephan Jaeggi (1903-1957) était chef de musique militaire stationné dans le Jura. Placé sous le commandement du « Général Guisan », il donna, à la demande expresse de ce dernier, son nom à cette marche dont le début rappelle les fanfares militaires, alors que le Trio est séduisant avec ses belles mélodies. Du même Stephan Jaeggi, *Solothurner Marsch*, d'entrée brillante et éclatante, digne de ce grand compositeur.

En 1924, Hans Heusser (1892-1942) vint se marier et résider à Saint-Gall, d'où la *St Galler Marsch*.

Né à Riva San Vitale, Tessin, Gian Battista Mantegazzi (1889-1958) fit toutes ses études musicales en Italie, avant de regagner la Suisse. Il fit une belle carrière à Zurich, y dirigeant le Stadtmusik de 1928 à 1957. L'exposition nationale suisse de Zurich, en

1939, lui permit d'écrire *Gandria, marsche der Landi* 1939, agréable et dynamique.

Pour un concours de tir dans son canton d'origine, G.-B. Mantegazzi réalisera, en 1929, *Bellinzona*. De l'enthousiasme et de la gaieté, le Tessin est un canton de langue italienne. Nous le percevons bien ici.

En 1912, Carl Friedemann (1862-1952), musicien allemand, termine sa carrière militaire dans son pays natal et vient s'installer à Berne pour y diriger l'Harmonie Municipale. *Gruss an Bern* lui permet de saluer sa nouvelle résidence par cette marche énergique.

Connu dans le monde entier pour son œuvre symphonique, Jean Daetwyler (1907) a écrit *Marignan* en 1939. Cette œuvre est résolument optimiste, solide et enlevée, avec une mesure à 6/8 qui lui donne plus d'élan encore.

Un des meilleurs compositeurs suisses de marches, Oscar Tschuor (1912-1987) a su doter les sociétés de niveau modeste de marches adaptées à un effectif souvent réduit. Avec *San Carlo*, nous avons l'exemple type : facile à jouer, air de fête, tutti des basses, éclats des cuivres; en somme : un excellent rendement.

Dans cette prolifération de marches, chacun pourra faire son choix à son goût, suivant sa sensibilité. A notre avis, chaque marche doit être aussi bien interprétée qu'une pièce de concert. Le Blasorchester Alpina fait un travail propre et honnête, mais nous aurions souhaité un peu plus de finesse et de nuances... même, si ce ne sont « que » des marches! ■



l'atelier musical

Gilles Degironde

Dépositaire exclusif Bless

Spécialiste Cuivre, Bois
Agent Selmer · Courtois
Bach · King · Holton · Blessing
Besson · Getzen · Conn

Réparations - Ventes - Locations
Exportation
Mise au point d'instruments

6, place Saint-Roch

F-42100 Saint-Etienne

 **77.33.90.31**

MUSIQUE SACRÉE

■ **Bach** : *Cantates pour basse*. BWV 82 « Ich habe genug », BWV 56 « Ich will den kreuzstab gerne tragen », BWV 158 « Der Friede sei mit dir ». Peter Kooy, b./Chœur et Orchestre de la Chapelle Royale, dir. Philippe Herreweghe.

1 CD Harmonia Mundi 901 365. Enreg. num. 1991.

Peter Kooy possède un joli timbre, qu'il ne force pas. Herreweghe impose sa conception habituelle du « jeu d'époque ». La prise de son a pris le parti de placer la voix assez loin, d'où un manque de présence par rapport à l'orchestre.

■ **Telemann** : *Cantates de Noël*. Maria Zadori, sop. Judit Nemeth, contralto. Gabor Kallay, tén. Klaus Mertens, bar./Capella Savaria, dir. Pal Nemeth.

1 CD Quintana Harmonia Mundi QUI 903053. Enreg. num. 1991.

Alors qu'en son temps, Georg Philipp Telemann connut la célébrité bien plus que Jean-Sébastien Bach, il est bien négligé au profit de ce dernier de nos jours. Son œuvre est pourtant par bien des points alléchante. Par le nombre d'abord : des centaines d'ouvertures à la française, quarante-quatre passions, une quarantaine d'opéras, d'innombrables fantaisies, suites, sonates, concertos, etc. Ensuite par la richesse musicale, due notamment à une extraordinaire invention mélodique qui en fait un précurseur de Mozart. Il y a dans ces trois cantates des audaces rares à cette époque (incisifs bariolages de cordes, chromatismes). Les voix sont très bien traitées, et le chant de Telemann est à coup sûr très confortable et agréable à pratiquer.

Si la recherche contrapuntique est souvent absente, ces trois cantates (« Hosianna! Dieses soll die Losung sein », « O Jesus Christ, dein Kripflein ist », « Uns ist ein Kind geboren ») sont pleines de charme et de tendresse, et les trois trompettes et les timbales apportent comme et quand il le faut la note glorieuse. Très bonne interprétation d'ensemble par cette phalange hongroise, apparemment non touchée par les sophistications dont nous affligent bien des baroqueux contemporains.

■ Grands Requiem

Vol. 1 : Mozart : Elly Ameling, Barbara Scherler, Louis Devos, Roger Soyter / Chœur et orchestre de la Fondation Gulbenkian, Dir. Michel Corboz.

Gossec : *Missa pro Defunctis* / Solistes, chœurs et orchestre sous la direction de Louis Devos.

Charpentier : *Messe pour les Trépassés* / Solistes, Chœurs et orchestre sous la direction de Michel Corboz.

Campra : Solistes, chœurs et orchestre sous la direction de John-Eliot Gardiner.

4 CD Erato - 2292 45703-2 - Enr. 1972, 1975, 1979, 1986.

Vol. 2 : Verdi : Joyce Baker, Mignon Dunn, Ermano Mauro, Paul Plishka / Chœur Philharmonique slovaque, Orchestre Philharmonique de Strasbourg, Dir. : Alain Lombard, *Quatre pièces sacrées* / Chœur et orchestre de la Fondation Gulbenkian, direction Claudio Scimone.

Fauré : Solistes, chœurs et orchestre sous la direction de Michel Corboz. Messe basse pour voix de femmes et orgue, direction Jean Sourisse.

Brahms : Solistes, chœurs et orchestre sous la direction de Michel Corboz.

4 CD Erato 2292 45704-2 - Enr. 1975, 1982, 1983, 1986.

Les amateurs de messes des morts seront satisfaits par ce regroupement de sept des plus célèbres. Il en reste pas mal d'autres (Berlioz, Cherubini, Britten...). On y a ajouté les *Quattro Pezzi sacri* de Verdi, souvent édités en disque mais beaucoup moins joués au concert que le *Requiem* et la rare *Messe basse* de Fauré. Celle-ci, dite aussi *Messe des Pêcheurs*, fut écrite en 1881 pour les pêcheurs de Villerville en collaboration avec Messager (qui a composé *Kyrie* et *O salutaris*, le *Kyrie* ici présent n'étant d'ailleurs pas celui d'origine et *O salutaris* étant absent de cette édition). Il s'agit bien entendu de repiquages d'enregistrements du riche fonds Erato.

LYRIQUE

■ **Opéra baroque** : Italie : Monteverdi, Cesti, Cavalli - Angleterre : Blow, Purcell, Haendel - France : Charpentier, Lully, Rameau / Concerto Vocale, Dir. René Jacobs / Les

Arts Florissants, Dir. William Christie / The Deller Choir, The King's Musik, Dir. Alfred Deller / Ensemble 415, Dir. René Jacobs / Philharmonique Baroque Orchestra, Dir. Nicolas Mac Gegan.

3 CD Harmonia Mundi HMX 290 605.07 - Enr. 1978 à 1991.

Une bonne compilation réalisée par des spécialistes réputés : le *Couronnement de Poppée*, le *Lamento d'Ariane*, *Oronte* de Cesti, *Xerse* et *Giasone* de Cavalli *Vénus et Adonis* de John Blow, *Didon et Enée*, *Le Roi Arthur*, *The Fairy Queen* de Purcell, *Flavio et Tolomeo* et *Rodelinda* de Haendel, *Le Malade Imaginaire*, *David et Jonathan*, *Médée* de Charpentier, *Atys* de Lully, *Anacréon et Les Indes Galantes* de Rameau. Remarquons notamment la belle voix expressive d'Helga Müller-Molinari dans *Le lamento d'Ariane*.

■ **Manuel de Falla** : *L'Amour Sorcier* version 1915, *Les Tréteaux de Maître Pierre*, Ginesa Ortega. « Cantata », Joan Martin, soprano, Inaki Fresan, baryton, Joan Cabero, ténor / Orquestra de Cambra Teatre Lliure de Barcelona, Dir. Josep Pons.

1 CD Harmonia Mundi HMC 905 213 - Enr. num. 1990.

Admirable partition que cet *Amour Sorcier* (*El Amor brujo*). Le choix d'une voix « brute », dans la tradition du « Cante jondo » rompant avec les cantatrices habituelles (Berganza, Horne, Bumbry, etc.) surprend d'abord, puis, à la réflexion, cette rusticité et ce chant rudimentaire ne sont pas sans charme. On rejoint là l'idée de départ d'une « gitanerie ». Dans les *Tréteaux*, il y a de vrais chanteurs classiques, comme l'orchestre est un vrai orchestre, très bien mené par Josep Pons, dans un style tout à fait respectueux de la musique du grand compositeur espagnol.

■ **Haendel** : *Agrippina*. Sally Bradshaw, sop., Wendy Hill, sop., Lisa Saffer, sop., Nicholas Isherwood, basse, Drew Minter, contreténor, Michael Dean, bar. basse, Ralf Popken, contreténor, Béla Szilagyl, basse, Gloria Banditelli, contralto / Capella Savaria, dir. Nicholas Mac Gegan.

3 CD Harmonia Mundi HMU 907063.65. Enr. num. 1991.

Après le triomphal succès en 1710 au théâtre Saint-Jacques-Chrysostome de Venise, de cet opéra écrit sur un livret du Cardinal Grimani, le compositeur allemand, qui deviendra le plus grand compositeur anglais après Purcell, aurait pu devenir un grand compositeur italien... *Agrippina* malgré la sombre réputation de ses personnages, est un opéra léger, mêlant les intrigues d'Agrippine, femme de l'Empereur Claude, pour placer son fils Néron sur le trône, et les amours d'Othon, — qui a sauvé Claude du naufrage —, et de la belle Poppée, convoitée par Claude et Néron. Tout finira bien. On peut voir là les prémisses du futur opéra à l'Italienne magnifié plus tard par le Mozart de « *Così* » ou des *Noces*. L'influence de Haendel sur Mozart, mais également Gluck, est certaine. L'opéra contient de nombreuses pages de belle musique vocale. Les femmes notamment ont la part belle. Citons « l'Alma mia » d'Agrippine au Premier acte ou « Bel Piacere » de Poppea au troisième. Très homogène distribution, en tête de laquelle les sopranos Sally Bradshaw (Agrippine), Wendy Hill (Néron), qui vocalisent à merveille (très bel air de Néron au 3 : « Come nube ») et Lisa Saffer. La capella Savaria défend bien la belle partition orchestrale, sous la conduite avisée et vivante de Mc Gegan (à noter le parti pris de terminer les arias sans rallentendo). Il s'agit d'une production du Festival de Göttingen 1991.

■ **Globokar (Vinko) : les Émigrés.** M. Benyacoub, T. Kristan, M. Lonsdale, W. Stehmans, narrateurs, Yumi Nara, sop./Ensemble Musique vivante, quintette vocal de Ljubljana, dir. Diego Masson, Vinko Globokar. 1 CD Harmonia Mundi HMC 905 212. Enr. public Radio-France 1990.

Vinko Globokar possède sûrement un sens de l'effet scénique. Il est préoccupé par les problèmes sociologiques : ici celui de l'émigration et des frontières (le 3^e partie *Constellation de la frontière* est écrite sur un texte de Peter Handke). L'ambiance sonore qu'il crée autour de ce thème est sans doute volontairement confuse et cela passe mal la rampe du laser.

INSTRUMENTS SOLISTES

■ **Haydn : Sonates pour clavier HOB XVI : 50 en ut (n° 60), 23 en fa**

(n° 38), 37 en ré (n° 50), 35 en ut (n° 48), 40 en sol (n° 54), 48 en ut (n° 58), 34 en mi min. (n° 53), 27 en sol (n° 42), 52 en mi \flat (n° 62), Michèle Boegner, piano. 2 CD Erato 2292-45705-2. Enreg. num. 1990.

Michèle Boegner possède les qualités de technique pianotique, de sensibilité, de fantaisie, de légèreté tout à fait favorables à la musique du grand compositeur. Elle sait animer les mouvements rapides et, dans les mouvements lents, elle prend le temps de faire chanter de façon poétique son instrument. Bonne prise de son.

■ **Hommage à Wilhelm Kempff**
5 CD DGG 435 495-2. Enreg. 1962 à 1975.

Un superbe coffret regroupant, dans des interprétations de référence, de nombreuses œuvres-clés du clavier : *Variations Goldberg* (Bach), *Sonates* K 310 et 331, *Fantaisies* K 397 et 475 (Mozart), *Écossaise* en mi \flat , *Pour Élise* (Beethoven), *Impromptu* D 899 et 935, *Fantaisie Wanderer* (Schubert), 2 *Rhapsodies* op. 79, *Fantaisies* op. 116, 3 *Intermezzi* op. 117, 4 *Klavierstücke* op. 119 (Brahms), extrait des *Années de pèlerinage*, 2^{de} année, — 2 *légendes* (Liszt). L'admirable pianiste que fut Kempff a enregistré pendant 60 ans pour DGG. Aussi magistral face au classicisme de Bach qu'au romantisme de Liszt ou Brahms, Kempff possédait le rare don de faire vraiment chanter le piano et de donner l'illusion que la corde, une fois frappée, faisait autre chose que de voir s'éteindre sa vibration... La musique à l'état pur transcendé par une virtuosité hors-pair est un exceptionnel sens poétique.



Michèle Boegner.



Jean-Bernard Pommier.

■ **Beethoven : Sonates pour piano, vol. 1, Nos 1 à 10.** Jean-Bernard Pommier. 3 CD Erato 2292-45598-2. Enreg. num. 1990-91.

Pommier, avec ce début d'intégrale, fait un retour en force. Lui qui avait été fêté, à son début de carrière, comme un de nos tout premiers espoirs du piano, a ensuite partagé son activité entre le clavier et la baguette. Ce come back au disque nous le montre mûri, et somme tout magistral. Son jeu est certes plus « physique » que celui de Kempff par exemple, et cette belle santé n'empêche pas la poésie. Ainsi dans *la Pathétique* où, à côté d'une belle virtuosité, le *grave* et l'*Adagio Cantabile* sont joués avec beaucoup de retenue et de simplicité : tout Beethoven, rien que Beethoven. L'enregistrement a été effectué en l'Abbaye cistercienne de Fontfroide dans l'Aude.

MUSIQUE DE CHAMBRE

■ **Haendel : Sonates en Trio** op. 2, n° 1 en si min. 2 en sol min., 3 en si \flat , 4 en fa, 5 en sol min, 6 en sol min. London Baroque : Ingrid Seifert, Richard Gwilt, violon, Charles Medlam, vc, Richard Egarr, clav. 1 CD Harmonia Mundi HMC 901 379. Enreg. num. 1991.

Si l'on admet, — pour raison d'authenticité? —, les fréquents « soufflets » des valeurs longues des mouvements lents, alors voici un bon échantillon de la production de chambre du grand maître de l'oratorio et de l'opéra.

Manifestations

FESTIVALS

7 mars 1992	Virieu-le-Grand (01)	Festival des Musiques du groupement de Bugey	M. André Lamaison, place Honoré-d'Urfé, 01510 Virieu le Grand. Tél. : 79 87 82 38
5 avril 1992	Le Havre (76)	Festival pour sociétés d'accordéons	M. Gilbert Fournier, 47, rue des Mouettes, 76930 Cauville. Tél. : 35 20 38 19
16 et 17 avril 1992	Damazan (47)	Festival national de musique, chant, folklore	M. Jean-Claude Fondriest, 67, avenue Jean-Jaurès, 47000 Agen. Tél. : 53 96 16 83
Du 26 avril au 10 mai 1992	Hagondange (57)	Festival et quinzaine musicale	70 ^e anniversaire de la société l'Avenir, Mme E. Klein, 40, rue des Écoles, 57300 Hagondange
16 et 17 mai 1992	Entraigues (12)	Festival départemental annuel	Raymond Robin, président de la F.D.S.M.A., rue de la 4 ^e -République, 12300 Decazeville. Tél. : 65 63 67 56
17 mai 1992	Sainte-Lye-la-Forêt (45)	Festival de Musique	M. Gérard Nourisson, rue du Nan, 45170 St Lye la Forêt
23 mai 1992	Feillens (01)	Festival des Musiques des cantons de Bage, Pont-de-Veyle	M. Didier Lagrange, 536, chemin Condamine, 01570 Feillens. Tél. : 85 36 14 84
24 mai 1992	Darvoy (45)	Festival de Musique	M. Serge Rocher, route d'Orléans, 45150 Darvoy
24 mai 1992	Colmar (68)	20 ^e Festival de chant choral de la jeunesse de Colmar et ses environs	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar. Tél. : 89 79 12 24
31 mai 1992	Ambérieu-en-Bugey (01)	Festival des Musiques du Groupement des Bords de l'Ain	M. Albert Velon, 37, rue Bibette, 01500 Ambérieu en Bugey. Tél. : 74 38 26 25
31 mai 1992	Saint-Nicolas-de-Port (54)	Festival international de musique	Harmonie municipale, Mme M. Blaise, 29, rue des Réservoirs, 54210 St Nicolas de Port
31 mai 1992	Saint-Nicolas-de-Bourgueil (37)	Festival de musique	Charles Thibault, Le Port-Guyet, 37140 St Nicolas de Bourgueil
14 juin 1992	Bellegarde-sur-Valserine (01)	Festival des Musiques du Groupement du pays de Gex	M. Claude Kensicher, 6, chemin de Vormarin, 01200 Bellegarde. Tél. : 50 48 25 41
14 juin 1992	Langeais (37)	Festival de musique	Chantal Triolet, Les Bas-Prés, 37130 St Patrice
14 juin 1992	Saint-Flovier (37)	Festival (centenaire)	Lucien Robin, 21, rue Léon-Thibault, 37600 St Flovier
14 juin 1992	Saint-Germain-Lespinnasse (42)	Festival	M. G. Mora, Croix-Saint-Claude n° 7, 42640 St Germain Lespinasse
20-21 juin 1992	Forbach (57)	Festival international de la Musique	70 ^e anniversaire de l'harmonie. M. G. Lerch, 25, rue d'Emmersweiler, 57600 Forbach
20-21 juin 1992	Hettange-Grande (57)	Festival international	La Lyre, M. J.-L. Racamaric, 5, rue du Luxembourg, 57330 Hettange Grande
21 juin 1992	Cravant (45)	Festival de musique	M. Roger Belleteste, 6, rue de la Cendrillonnière, 45190 Cravant.
21 juin 1992	Folschviller (57)	Festival de Musique	Harmonie Sainte Barbe, M. Albert Egloff, 9, rue des Jardins, 57730 Folschviller
21 juin 1992	Savigny-en-Véron (37)	Festival inter-régional	Jacques Rousseau, 14, rue de Gogue, 37420 Beaumont en Véron

21 juin 1992	Reugny (37)	Festival de musique	Nicole Tondeux, Beauregard, 37380 Reugny
27 et 28 juin 1992	Veauche (42)	Festival du Sud du département	M. C. Desgoulanges, 19, avenue Paccard, 42340 Veauche
28 juin 1992	Gomelange (57)	Festival de musique	80 ^e anniversaire de l'Espérance, M. J.-C. Muller, 6, impasse du Gros-Chêne, 57220 Gomelange
28 juin 1992	Volmerange-les-Mines (57)	Festival international de musique	Harmonie municipale, M. F. Thil, 41, rue du Cimetière, 57330 Volmerange
28 juin 1992	Nazelles-Negron (37)	Festival de musique du canton d'Amboise	Patrice Caraty, 22, rue de la Commanderie, 37530 Poce sur Cisse
28 juin 1992	Chemille-sur-Deme (37)	Festival de musique	Gérard Lebert, rue Racotterie, 37370 Chemille sur Deme
Du 3 au 5 juillet 1992	Distroff (57)	Festival international de musique	L'Union, M. M. Berettoni, 11, rue des Fours-à-Chaux, 57134 Distroff
5 juillet 1992	Villereversure (01)	Festival des Musiques du Groupement Bresse-Revermont	M. Jean-Michel Guillermin, 01250 Villereversure. Tél. : 74 30 69 75
5 juillet 1992	Crotelles (37)	Festival de musique du canton de Chatelrenault	Maurice Pelletier, 37380 Crotelles
5 juillet 1992	Genille (37)	Festival de musique	Jean Thibault, 3, rue du Général-de-Gaulle, 37460 Genille
Du 9 au 14 juillet 1992	Riom-ès-Montagnes (15)	Festival international « Fanfarama 92 »	M. J.-J. Dubois, 17, place du Monument, 15400 Riom ès Montagnes
6 septembre 1992	Nogent-sur-Vernisson (45)	Festival de musique	M. Jean Cheron, 40, rue de Moulinards, 45290 Nogent sur Vernisson
12 et 13 septembre 1992	Ottange (57)	Festival international de musique	Harmonie municipale, M. R. Aveline, 27, rue de la Liberté, 57710 Tressange
24 et 25 octobre 1992	Rodez (12)	Festival régional Midi-Pyrénées	Raymond Robin, président de la F.D.S.M.A., rue de la 4 ^e -République, 12300 Decazeville. Tél. : 65 63 67 56

CONCOURS

1 ^{er} avril 1992	Strasbourg (67)	44 ^e concours de chant choral scolaire du Bas-Rhin	M. M. Gérard Foltz, « le Ried », 3, rue du Falkenstein, 67800 Hoenheim. Tél. : 88 33 36 11
17 mai 1992	Bouzonville (57)	Concours national de musique réservé aux harmonies-fanfars et batteries-fanfars	M. Roland Boitel, président fédéral : 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming Merlebach. Tél. : 87 04 67 10
20 mai 1992	Mulhouse (68)	44 ^e concours de chant choral scolaire du Haut-Rhin	M. Jean-Pierre Moser, Résidence Orange, 36, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse. Tél. : 89 42 68 18
24 mai 1992	Berck-sur-Mer (62)	44 ^e Concours national pour orchestres d'harmonie, orchestres de fanfare et batteries-fanfars	M. le président de la F.R.S.M. Nord-Pas-de-Calais, 121, rue Barthélémy-Delespaul, 59000 Lille. Tél. : 20 52 32 82
31 mai 1992	Argentan (61)	Concours national pour orchestre d'harmonie, de fanfare, big band, chorales et batteries-fanfars	Mme Leroy, École municipale de Musique, 2 bis, rue des Anciens-Lavois, 61200 Argentan. Tél. : 33 67 28 03
31 mai 1992	Soyaux (92)	Concours régional de batteries-fanfars	Mme Larroque, 3, rue Planchet, 16800 Soyaux. Tél. : 45 92 72 59

6 et 7 juin 1992	Strasbourg (67)	Concours international pour harmonies toutes divisions	M. René Steyer, 2, rue Sentier-des-Petits-Champs, 67760 Gamburgheim. Tél. : 88 96 87 29
14 juin 1992	Bellegarde-sur-Vaisérine (01)	Concours national pour harmonies et fanfares (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e division)	M. Pierre Laurent, 9, rue Bertola, 01200 Bellegarde Valserine. Tél. : 50 48 27 19
21 juin 1992	Saint-Étienne (42)	Concours national de musique réservé aux accordéons, plectres, chorales, symphonies	M. Rolland De Franscheschi, accordéonistes de Saint-Étienne, 20, rue des Francs-Maçons, 42100 St Étienne. Tél. : 77 25 03 47
21 juin 1992	Compiègne (60)	Concours Festival national de musique pour orchestres d'harmonies, fanfares et batteries-fanfares	M. Jean Neumann, président fédéral, 17, rue Adrien-Maitre, 60120 Breteuil-sur-Noye. Tél. : 44 07 01 81
27 et 28 juin 1992	Mulhouse (68)	31 ^e Concours international de claviers (piano, orgue, accordéon)	M. R. Vorburger, 79 a, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse. Tél. : 89 59 50 37
4 octobre 1992	Halluin (59)	Concours national Festival pour chorales et symphonies	M. le président de la F.R.S.M. Nord-Pas-de-Calais, 121, rue Barthélémy-Delespaul, 59000 Lille. Tél. : 20 52 32 82
29 et 30 mai 1993	Fontenay-le-Comte (85)	Concours national pour orchestres d'harmonie, fanfares, batteries-fanfares et big band	M. le président Daniel Coirier, 2, rue de la Charoulière, 85200 St Michel Le Cloucq
6 juin 1993	Oyonnax (01)	Concours pour Orchestres d'Harmonie toutes catégories	M. Bernard Guyennon, Conservatoire de Musique, Centre culturel Aragon. Tél. : 74 73 58 13

STAGES

21-22 mars 1992	Kleebach (68)	Stage de perfectionnement de direction chorale	M. André Jung, 4, rue du Riesling, Colmar. Tél. : 89 80 63 46
Du 21 au 25 avril 1992	Aubrac (12)	Stage de perfectionnement musical, de pratique instrumentale et de musique d'ensemble	M. Bernard Miral à Alayrac, 12500 Espalion. Tél. : 65 44 12 67
Du 21 au 26 avril 1992	Bellegarde (45)	Stage de perfectionnement instrumental, orchestre Junior	M. Michel Corbin, 48, rue de la Petite-Levée, 45430 Bou
Du 26 avril au 3 mai 1992	Biscarosse Plage (40)	Stage d'Harmonie junior	Mme Giselle Larche, 16, avenue Foch, 40160 Parentis en Born. Tél. : 58 78 42 93
Du 8 au 17 juillet 1992	Montluel, La Saulsaie (01)	Stage instrumental (niveau D 2 acquis)	M. Hubert Truffaz, Le Vionnais, 01630 Thoiry. Tél. : 50 41 21 10
Du 17 au 27 juillet 1992	Montluel, La Saulsaie (01)	Stage instrumental (niveau P 2 acquis)	M. Hubert Truffaz, Le Vionnais, 01630 Thoiry. Tél. : 50 41 21 10
5 au 8 août 1992	Belley (01)	Stage pour batteries fanfares	M. André Patermo Brens, 01300 Belley. Tél. : 79 81 90 86
Du 30 août au 6 septembre 1992	Aubrac (12)	Stage de restructuration de l'Orchestre d'Harmonie Junior départemental	M. Serge Hugonnet, avenue de Verdun, 12200 Villefranche de Rouergue. Tél. : 65 45 35 16

CONGRÈS

28 et 29 mars 1992	Wattrelos (59)	Congrès annuel de la Fédération	M. le président de la F.R.S.M. Nord-Pas-de-Calais, 121, rue Barthélémy-Delespaul. Tél. : 20 52 32 82
29 mars 1992	Delle (90)	86 ^e Assemblée générale des Sociétés musicales de Franche-Comté (Halle des 5-Fontaines)	M. Jean Lorentz, 15 bis, faubourg d'Alsace, 90100 Delle



**PRISE DE SON
DISQUES COMPACTS
CASSETTES**

Notre studio audio mobile numérique et nos services techniques sont spécialement équipés afin d'assurer, chez vous et dans les meilleures conditions, l'enregistrement pour la fabrication des disques CD, et des cassettes de votre ensemble musical en toute garantie de sérieux et de qualité.

Tous nos travaux de studio sont réalisés en numérique afin de pouvoir les utiliser directement pour la fabrication de disques compacts en numérique intégral (CD bénéficiant de la mention de qualité DDD)

Renseignements et tarifs sans engagement de votre part

CORELIA

B.P. 3 - 91780 CHALO SAINT-MARS

Tél. (1) 64.95.41.93

Très nombreuses références civiles et militaires

**Pour l'achat
de tous les morceaux
d'examens et concours
imposés
à la C.M.F.
et à la F.N.U.C.M.U.**

Adressez-vous



Editions Robert Martin

106, Grande-Rue de la Coupée

F. 71850 CHARNAY-LÈS-MACON

Tél. 85 34 46 81

Fax 85 29 96 16

Éditions C.M.F. DIFFUSION

œuvres éditées pour les sociétés musicales et préparées par Désiré Dondeyne et Frédéric Robert

Pour Orchestres d'Harmonie

- Ouverture en Fa Majeur (1793) MÉHUL
- Symphonie en UT (1795) (un seul mouvement) CATEL
- Marche Lugubre (1790) GOSSEC
- Symphonie Militaire (1794) (un seul mouvement) CATEL
- Musique pour célébrer la Mémoire des Grands Hommes (1799) (Quatre mouvements) REICHA

RESTAURATION

- 3^e Suite (marche, menuet, pas redoublé, valse) BLASIUŠ
- 2^e Suite (1817) BLASIUŠ
(marche d'Henry IV, polonaise, pas redoublé, valse)

Nouveautés

ORCHESTRES D'HARMONIE

- Marche militaire en Fa majeur et pas redoublé (arrangement D. Dondeyne) GEBAUER
- Marche et pas redoublé n° 3 F. R. GEBAUER
(thème de la flûte enchantée, arrangement D. Dondeyne)
- Marche funèbre (1840) Adolphe ADAM
(composée pour le retour des cendres de Napoléon)
- Les Sablais (v. 1895-1897) LAMIRAULT

ORCHESTRES D'HARMONIE ET ACCORDÉON

- Concerto pour accordéon et petit orchestre d'harmonie D. DONDEYNE

**Pour Orchestres d'Harmonie
et Chœurs mixtes ou chœurs
d'hommes (*)**

- La Bataille de Fleurus (1794) (*) CATEL
- Aux Mânes de la Gironde (1795) GOSSEC
- L'Hymne des vingt-deux (1795) (ténor solo) MÉHUL
- L'Hymne du Panthéon (1794) (*) CHERUBINI
- Le chant du 14 juillet (1790-1791) (*) GOSSEC
- Chant du Retour de Campo Formio (1797) MÉHUL
(hymne pour la Paix - avec quatre solistes)
- Te Deum (1790) (*) GOSSEC

CHORALES

- Chœurs d'hommes
- Complainte de Mandrin Harmonisation F. ROBERT
- Ave Maria Y. DESPORTES

MORCEAUX POUR ORCHESTRES A PLECTRES

- Speranza perduta DAGOSTO
- Soirée de Printemps DAGOSTO
- Roses Trémières DAGOSTO
- Dame de Cœur DAGOSTO
- Interlude A. MILLION
- le Directeur de théâtre W.-A. MOZART - M. MONTI

Du 2 au 10 avril 1992	Guadeloupe (97)	90 ^e Assemblée générale de C.M.F. organisée par la Fédération régionale de la Guadeloupe	C.M.F. : 103, boulevard Magenta, 75010 Paris. Tél. : 48 78 39 42 M. Dauberton, cité Miquel BB Bare 45, 97110 Pointe à Pitre
31 mai 1992	Ambérieu-en-Bugey (01)	Congrès annuel de la Fédération musicale de l'Ain (Espace 1500)	M. Albert Velon, président de la Société. Tél. : 74 38 26 25 M. Marc Vulin, président de la Fédération musicale organisatrice. Tél. : 74 30 10 94 M. Jean Vayer, secrétaire général. Tél. : 85 30 00 30
13 juin 1992	Charly (69)	Assemblée générale du Rhône	M. le président Roger Prajoux, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon. Tél. : 78 95 08 96
20 septembre 1992	Châteaudun (28)	Congrès départemental de l'Eure-et-Loir	M. J. Hurier, 9, rue du Feu-de-Saint-Jean, 28190 Courville sur Eure. Tél. : 37 23 78 17
20 septembre 1992	Ouzouer (45)	Congrès départemental du Loiret	M. Raoul Chaussard, 5, rue A.-Régnier, 45240 La Ferté St Aubin
27 septembre 1992	Mehun-sur-Yèvre (18)	Congrès départemental du Cher	M. Didier Bizey, rue J.-Louis-Charles-Garnier, 18000 Bourges
27 septembre 1992	Vendôme (41)	Congrès départemental du Loir-et-Cher	M. Roger Guillet, 223, boulevard Albert-Prancer, 41000 Blois
3 octobre 1992	La Primagube (12)	Assemblée générale de l'Aveyron	M. le président Raymond Robin, rue de la 4 ^e -République, 12300 Decazeville. Tél. : 65 63 67 56
4 octobre 1992	Moûtiers (73)	Assemblée générale de la Savoie	M. le président Maurice Adam, 96, rue du Nivolet, 73000 Chambéry. Tél. : 79 62 51 05.
11 octobre 1992	Le Teil (07)	Assemblée générale de l'Ardèche	M. le président René Isaac-Tourré, Les Bouchets, 07120 St Alban Auriolles. Tél. : 75 39 75 49
18 octobre 1992	Forbach (57)	70 ^e congrès de la Fédération lorraine (à l'Hôtel de Ville)	M. Roland Boitel, président fédéral, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming Merlebach
24 octobre 1992	Saint-Étienne (42)	Assemblée générale de la Loire	M. le président Joseph Freyconon, 33, rue Charles-Floquet, 42000 St Étienne. Tél. : 77 37 63 30
24 et 25 octobre 1992	Saint-Marcellin (38)	Assemblée générale du Dauphiné	M. le président Louis Levrangi, Le Polychrome, avenue Jules-Ravat, 38500 Voiron. Tél. : 76 05 48 78
25 octobre 1992	Ardentes (36)	Congrès départemental de l'Indre	M. Gérard Borgeais, 10, allée G.-Flaubert, 36000 Châteauroux
25 octobre 1992	Tours (37)	Congrès départemental de l'Indre-et-Loire	M. André Aubert, 14, rue Luc-Arnoult, 37210 Vernou sur Brenne
25 octobre 1992	Saint-Sorlin-en-Valloire (26)	Assemblée générale de la Drôme	M. le président Roland Vacher, Centre d'animation, B.P. 306, 26503 Bourg lès Valence Cedex. Tél. : 75 42 29 62
25 octobre 1992	Grand Bornand (74)	Assemblée générale de la Haute-Savoie	M. le président Paul Baratay, chez M. Paul Delzant, 5, rue Louis-Armand, 74000 Annecy. Tél. : 50 23 72 02

Monsieur le Chef de la Musique de l'Air, Bureau des concours de la Musique de l'Air, 26, bd Victor, 75753 Paris Cedex 15. Tél. : 45 52 68 65.

Le Chasse-Marée (VPC) : B.P. 159, 29171 Douarnenez Cedex.

ADIAM 92 : 2 à 16, bd Soufflot, 92015 Nanterre Cedex. Tél. : 47 29 34 53 ou 47 29 33 93.

Discothèque d'Or

De Haske Musik/H.M.M.O. : B.P. 64, 59510 Hem.

Harlequin/Egon Publishers : Royston Road Baldock, Herts SG7 6 NW, Grande-Bretagne.

Mitropa Productions : Arthestrasse 25, 6318 Walchwil, Suisse.

Molenaar/Éditions R. Martin, à Macon.

Electromusic AG, 4147 Aesch BL, Suisse.

Musica Mundana, Postbus 179, 5750 AD Deurne, Pays-Bas.

Domaine Musiques, région Nord-Pas-de-Calais, 2, rue des Buisses, 59800 Lille. Tél. : 20 55 01 58.

	43	44	45	46	47	48	49	
1	H	E	P	T	A	C	O	R
	A	2	O	3	N	50	U	51
3	R	E	L	A	T	I	P	4
	M	5	Y	6	I	7	R	5
	O	7	P	O	C	H	E	T
	N		H		I	8	D	U
	I		O	10	P		O	
	Q		N		A		N	52
	U		I		T	12	N	O
13	E		Q		I		E	2
		59	U		O	14	R	E
15	P		E		I		N	E
	I			62	63	18	S	O
20	A		N		I		H	A
	64	C	65		23	C	Y	G
26	B		E		M		O	L
	E	66	O		I		O	
28	A		F		N		A	P
29	T		U		T		T	I
31	S		E		S	69	O	70
33	R		A		G	34	O	H
	E	36	L		A		N	I
	B		A		74	75	76	38
	E		I	40	R		A	L
42	C		A		R		N	A



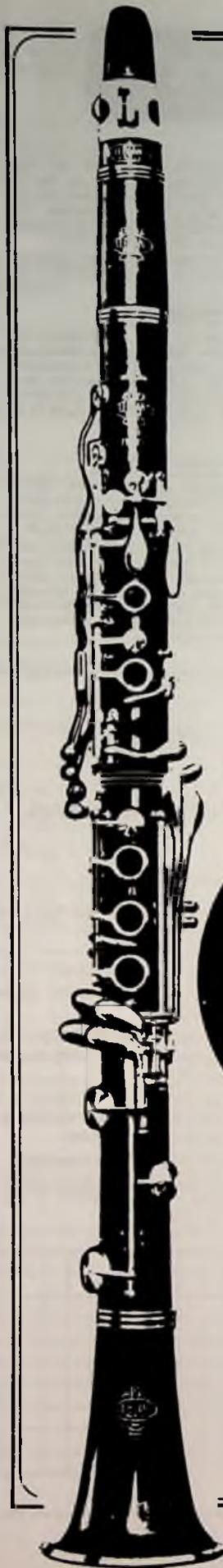

AGORILA

13, rue Montalibet - 64100 BAYONNE
Tél. : 59 52 39 03

ÉDITIONS spécialisées dans :

PASO DOBLE - PASA CALLES - VALSES ESPAGNOLES - FANDANGOS
Écrits et orchestrés par les meilleurs auteurs espagnols.

Envoi gratuit du catalogue et de la cassette de l'un des titres interprété par la plus grande harmonie du sud de l'Espagne (Musique Militaire de Séville).



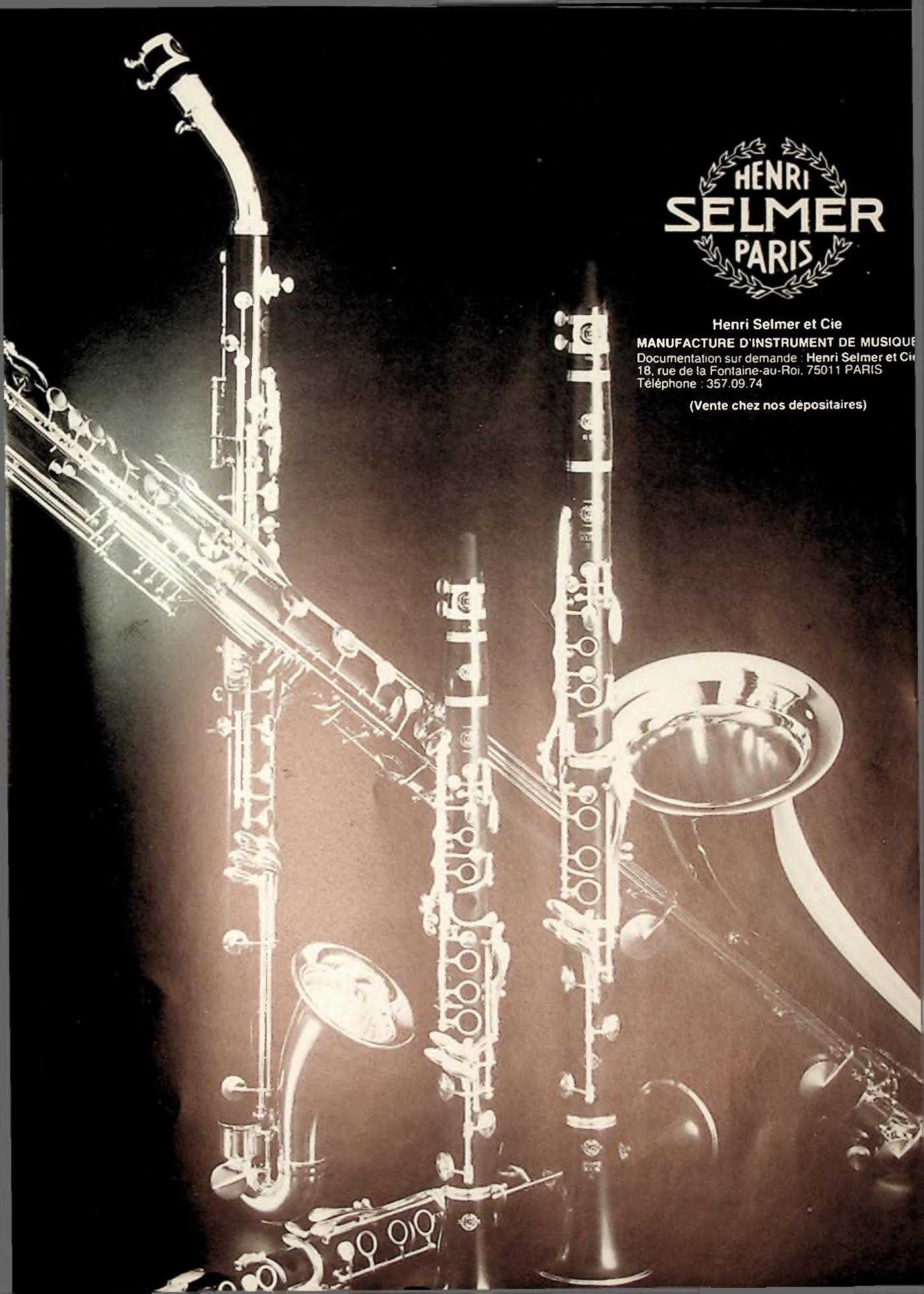
La maison de la clarinette
avec
sa famille complète
conseiller technique
Monsieur Léon LEBLANC,
1^{er} Prix
du conservatoire de Paris.

LEBLANC

403, RUE DES PYRENEES
75020 PARIS
☎ 46-36-59-52

CLARINETTES
FLÛTES
HAUTBOIS

En vente chez les principaux
marchands de musique



**HENRI
SELMER
PARIS**

Henri Selmer et Cie

MANUFACTURE D'INSTRUMENT DE MUSIQUE

Documentation sur demande : Henri Selmer et Cie

18, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS

Téléphone : 357.09.74

(Vente chez nos dépositaires)

SEPT CHORALS

J.S. Bach/R. Boutry

CONCERTINO M. Faillenot

(trompette solo : Eric Aubier)

PARIS-VALE J. Strauss/D. Dondeyne

OUVERTURE AUX BACCHANALES Ph. Dulat

FETE AU MANOIR F. Coiteux

CONCERTO FLAMAND R. Calmel (trompette : Eric Aubier,
saxophone alto : André Beun, percussions : Michel Lorin)

Prix : 145 F



IKIRU YOROKOBI

R. Boutry

LES FORAINS

Sauguet/R. Boutry

BRILLANTE SYMPHONIE

I. Goltovsky

SYMPHONIE BREVE

M. Faillenot

Prix : 130 F



MUSIQUE FRANÇAISE

pour quintette de cuivres et harmonie
et l'orchestre de la GARDE REPUBLICAINE



FORLANE

14 JUILLET

F. Rauber

MASCARADE

S. Lancen

LES CHANTS DE

L'APOCALYPSE

R. Boutry

EPSILON RAPSODIE

P.-M. Dubois

TELL ME A JAZZ STORY

J.C. Naude

Prix : 130 F

HYMNES NATIONAUX



BATTERIE FANFARE
de la GARDE REPUBLICAINE

SOIXANTE HYMNES NATIONAUX

+ Hymne Olympique, Hymne Européen.

Prix : 130 F

LES ÉDITIONS ROBERT MARTIN
distribuent en exclusivité

- **EDITIONS ANDEL** (Belgique), orchestre d'harmonie, musique instrumentale
- **EDITIONS BOOSEY-HAWKES** (Grande-Bretagne), orchestre d'harmonie
- **EDITIONS MAECENAS** (Angleterre - U.S.A.), orchestre d'harmonie
- **EDITIONS MOLENAAR** (Pays-Bas), orchestre d'harmonie, musique instrumentale
- **EDITIONS PILES** (Espagne), orchestre d'harmonie
- **EDITIONS MARC REIFT** (Suisse), musique instrumentale, cuivres et bois
- **EDITIONS SCOMEGNA** (Italie), orchestre d'harmonie



Éditions Robert Martin

106, GRANDE-RUE-DE-LA-COUPÉE, 71850 CHARNAY-LES-MACON

TÉL. 85 34 46 81

FAX 85 29 96 16